This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493078

Digitized by Google

DOCTRINA
MELIOR
PARENTUM

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les ouvrages publiés appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Trente-sixième Volume.

ANNÉE 1861-1862. — Nos 3 et 4.

Chaque année, 4 numéros trimestriels ou 2 volumes.

PRIX D'ABONNEMENT : HUIT FRANCS.

REIMS

P. DUBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue de l'Arbalète, 9.

MDCCCLXIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

ARCHÉOLOGIE.

MARQUE PHARMACEUTIQUE

INSCRITE SUR UNE FIOLE EN VERRE

APPARTENANT AU MUSÉE DE REIMS.

Communication de M. Ch. LORIQUET, secrétaire général.

M. Henri Fazy de Genève, a publié, dans la *Revue archéologique* de Novembre 1861, une inscription trouvée à Annemasse (Haute-Savoie), qui porte le nom de Firmus, fils d'Hilarus.

Je crois ajouter à l'intérêt de cette découverte en faisant connaître ce qu'était, du moins suivant quelque vraisemblance, le Firmus Hilarus, père de celui qui érigea l'*ex voto* d'Annemase.

Une fiole en verre, trouvée à Reims, faubourg de Clermarais, il y a quelques années, et qui appartient au Musée de cette ville, donne ce nom à un médecin oculiste.

Sur le culot de cette fiole est inscrite, en relief et à rebours, la marque suivante, que j'ai déjà publiée

Digitized by Google

en fac-simile, avec un dessin de la fiole elle-même (1) :

FIRM
HILARI
ATYLAR

Les marques pharmaceutiques sur verre sont fort rares : l'exemple que j'ai publié est le seul, à ma connaissance, qui ait été recueilli en France. De plus, le nom de collyre que renferme l'inscription de Reims est nouveau dans l'histoire de la médecine antique. C'est donc un objet de haute curiosité, indépendamment de sa parenté avec celle d'Annemasse nouvellement découverte. J'appelle d'autant plus volontiers sur elle l'attention des savants, que je dois rectifier en quelques points l'explication que j'en ai donnée précédemment.

La troisième ligne de l'inscription est la seule qui présente quelque difficulté, non pas sur sa lecture, mais sur le sens à lui donner. Voici ce que je disais à ce sujet :

« Galien, énumérant les diverses affections dont l'œil peut souffrir, et arrivant à celles des paupières, dit : « Interiores palpebrarum partes infestant aspri» tudo, crassities, sycosis, *tylosis*, etc. » Puis, précisant chacune d'elles, il ajoute : « *Tylosis* est, cum » palpebris aspritudines ex senectute crassiores, al» biores, et parum sensiles extiterint, eoque minus

(1) *Reims pendant la domination rom. d'après les inscriptions*, fig. 16 et 17 ; *Revue archéolog.*, Avril 1862, p. 247 Le dessin que j'avais fourni pour cette dernière publication a été redressé, contrairement à mes instructions.

Digitized by Google

» deteri possunt (1).» A son tour, le médecin Severus, dans Aëtius (2), définit ainsi la dernière : « *Tylosis* » aspritudo est diuturna, induratas et callosas inæqua- » litates habens. » Ainsi la *tylosis* est la même chose que l'*aspritudo*, en grec τράχωμα, mais aggravée parce qu'elle est invétérée. C'en est un degré avancé, plus avancé, par exemple, que la *sycosis*. Celle-ci consiste en excroissances charnues placées à l'intérieur des paupières, et la *tylosis* est la transformation de ces excroissances en durillons. »

Cherchant à donner un sens aux lettres A R qui terminent la dernière ligne de l'inscription, j'avais cru y trouver le mot ἀραιός, peu épais, et je traduisais le tout comme s'il y avait : ἀντὶ τυλώσεως ἀραιᾶς :

« Collyre de Firmus Hilaris (ou Hilarus) contre les callosités naissantes de l'œil. »

Cette interprétation m'avait séduit; mais je n'y tenais en définitive que pour le principal, qui est l'application du collyre de notre fiole à la *tylosis*. D'avance, je livrais le reste à la discussion. C'est aussi seulement sur la forme et sur le sens à donner à la fin de la dernière ligne que je viens faire amende honorable.

L'adjectif ἀραιός a-t-il exactement la signification que je lui ai donnée? Ne doit-il pas plutôt s'entendre dans le sens du latin *rarus*, et, dès lors, ne vaut-il pas mieux l'abandonner? Je m'y décide d'autant plus facilement que je ne connais pas d'exemple dans la langue médicale qui légitime l'application

(1) *Introductio seu medicus*, cap. XV, de oculor. affectibus ; traduction de René Chartier (Lutet. Paris., ap. Andr. Pralard, 1679, in-folio).

(2) *Serm.* VII, 43.

Digitized by Google

que j'en ai faite. Mais, parmi les collyres que nous font connaître les écrits des médecins de l'antiquité, on rencontre souvent l'*aromaticum*. Aëtius (1) et Galien (2) ont chacun deux formules de collyres ainsi dénommés ; on le trouve aussi sur des cachets d'oculistes (3). Aujourd'hui encore, on connaît sous le nom d'*aromation* une préparation d'eau distillée ou infusée de roses, de sureau, de plantain, etc., qui entre dans la composition des collyres liquides.

Pourquoi n'admettrions-nous pas ici la présence de l'*aromaticum ?* Rien n'y répugne, assurément, dans la partie de l'inscription qui achève de préciser la constitution de notre collyre.

On sait qu'en général l'étiquette des collyres et des médicaments anciens est ainsi faite : en première ligne, le nom de l'inventeur, au génitif ; puis, les propriétés du remède, savoir : le nom de la maladie contre laquelle il doit être employé, et la composition même du remède, indiquée par le nom sous lequel sa formule est rangée dans le Codex pharmaceutique ; par exemple : *Crocodes ad aspritudinem, Stactum ad claritatem, Lene ad omnem lippitudinem, Isochrysion ad scabritiam, Diapsoricum ad genas scissas*, etc.

Le nom du remède et celui de la maladie sont souvent abrégés, comme ici. La seule chose à désirer pour que notre étiquette se rapportât, pour la

(1) *De Compos. pharmac. sec. locos*, lib. IV, cap VII ; t. 3, p. 156 de l'éd des Juntes, 1556.

(2) *Serm* III, cap. CIX, CXI.

(3) Tochon d'Annecy, *Cachets antiques des médecins oculistes*, p. 17 et 67, n° 17.

Digitized by Google

forme, à celle que nous venons de rappeler, serait que le mot *tyl*[*osis*] de la dernière ligne fût précédé de la préposition *ad*. On aurait alors : *Firmi Hilari ad tylosim aromaticum*, expression parfaitement analogue aux précédentes, sauf le déplacement relatif des mots, qui est sans importance. Mais, au lieu de *ad*, nous avons *a* seulement, à moins que le *d* ne soit joint à la première lettre par copulation, ce que nous ne saurions garantir, en raison de l'incertitude de l'impression de certaines lettres sur le verre, principalement vers les bords.

Devons-nous renoncer à *ad* et nous rattacher à une autre forme? Si nous réfléchissons que rien n'est plus fréquent qu'une double dénomination sur les cachets pharmaceutiques, l'embarras ne sera pas de longue durée. Pourquoi n'aurions-nous pas ici le *Collyrium Atyloticum Aromaticum*, de même qu'on voit ailleurs le *Diapsoricum* et le *Stactum Opobalsamatum*, le *Lene Herbidum* et le *Rapidum*, le *Crocodes Diamisus*, le *Dialepticum* et le *Dialepidos*?

L'interprétation de notre inscription sera complète et répondra, ce nous semble, à la destination indiquée par la nature du vase qui la porte, si nous y lisons ce qui suit :

FIRMI
HILARI
ATYL*oticum* AR*omaticum*,

c'est-à-dire : « Collyre aromatique de Firmus Hilarus contre la *tylosis* ; » autrement : « contre les callosités invétérées de l'intérieur des paupières. »

Je suppose que, dans le cas présent, l'*Aromaticum* venait modifier l'*Atyloticum*, ainsi que le faisait l'*Opo-*

Digitized by Google

balsamatum quand on le joignait au *Stactum* ou au *Diapsoricum*. Il avait probablement pour objet d'adoucir un médiçament corrosif par sa nature ou d'un emploi peu agréable, et ce rôle, il le remplissait dans les préparations liquides, comme le faisait l'*Opobalsamatum* pour les préparations solides dans lesquelles il entrait.

Quant au premier nom *Atyloticum*, sa forme peut se justifier par de nombreux exemples ; sa terminaison est celle de beaucoup de noms de collyres, comme lui formés d'un mot grec latinisé. Outre ceux que nous reproduisions tout-à-l'heure, les cachets d'oculistes et les anciens médecins en font connaître une foule d'autres. N'avons-nous pas encore aujourd'hui les *Catulotica* et les *Epulotica*, noms dont la racine est différente, mais qui, pour la composition, ont avec le nôtre la plus grande analogie ?

Le ἀντὶ ou ἀ privatif ne peut faire difficulté non plus. Il se rencontre à chaque pas dans la médecine, tenant, dans la composition, la place de *ad* que les Latins mettent devant le nom de la maladie, sans être de rigueur, cependant, comme on le voit par le mot *odontalgique* et autres employés de nos jours, par le *trachomaticum* (1) lui-même, dénomination générique sous laquelle les anciens comprenaient les préparations propres à combattre l'*aspritudo* ou τράχωμα dans ses divers degrés (2).

(1) Alex. Trall., apud *Artis med. principes* de Haller, t. VI, p. 120. — Cf. Gorræi definition. medic., ad verbum τραχωματικον κολλυριον. C'est là qu'Estienne a pris ce mot.

(2) Les Latins, pour traduire, par exemple, ces mots : τραχωματικα κολλυρια, disent : *Collyria facientia ad aspritudines*. Aetii *Medicin. tetrabibli* serm. III, cap. 43 : de aspritudinibus et densitatibus, sycosique ac callis, *Severi*.

Digitized by Google

On nous objectera peut-être que l'*atyloticum* est inconnu, qu'on ne le voit nommé nulle part. Mais, parmi les remèdes inscrits sur les cachets d'oculistes, combien n'y en a-t-il pas déjà qui ne figurent pas sur la liste assez longue, cependant, des collyres dont Galien, Scribonius, Alexandre de Tralles et autres nous ont conservé les noms?

Aëtius (1) et Paul d'Egine (2), décrivant l'*aspritudo* ou τράχωμα, avec les variétés ou degrés divers de cette affection, ne se contentent pas de nommer et de définir la *sycosis*, la *tylosis*, etc.; ils donnent en outre la formule de divers collyres pour combattre l'affection, n'importe à quel degré.

A son tour, Scribonius Largus (3) nous fait connaître un médicament « ad palpebrarum veterrimam aspritudinem, et excrescentem carnem, *sycosim* quam vocant, item *callum* durissimum. » Qu'est-ce que ce *callus?* Pas autre chose que la *tylosis*. Le remède indiqué est liquide, et cela lui a valu un nom particulier, suivant le même auteur : « *Hygram* appellant, quia est liquidum medicamentum. »

Enfin, d'autres médecins parlent de collyres propres à la *sycosis*, et quelques-uns de ces remèdes sont liquides (4). Evidemment la *tylosis* a pu en avoir aussi de spéciaux; mais, lors même que cette distinction n'aurait pas existé réellement parmi les préparations pharmaceutiques, on admettra sans peine qu'un médecin ait pu donner ce nom à un collyre

(1) *Serm.* III, cap. 43.
(2) Libr. III, c. 22.
(3) *De Composit. medic.*, XXXVII.
(4) Alex. Trall., lib. II, cap. V, VI. — Aetius, loc. cit. — Galien., *Introd. seu medicus*, cap. XV.

Digitized by Google

destiné à combattre l'*aspritudo* en général, et qu'il ait cru le recommander à la foule des malades, en le disant propre à guérir l'*aspritudo* la plus invétérée, c'est-à-dire la *tylosis*.

Il est à noter qu'à côté des collyres de ce Firmus Hilarus, on débitait en même temps, dans le pays de Reims, des drogues d'un autre Firmus surnommé Severus. Ce surnom nous est connu par une pierre sigillaire trouvée pareillement à Reims, et faisant partie du cabinet de M. Duquenelle. En publiant ces deux inscriptions pharmaceutiques parmi les marques de fabrique recueillies dans le pays (1), nous ne pouvions laisser échapper, sans la signaler, cette rencontre piquante des produits de deux officines rivales du médecin Tant-pis et du médecin Tant-mieux. Peut-être le besoin de soutenir une concurrence redoutable avait-il porté ce dernier à exagérer la vertu de son collyre. Dans tous les temps, on a cherché à recommander sa marchandise par des noms pompeux; c'est un moyen de succès si universellement employé de nos jours, que son invention ne doit pas nous paraître nouvelle, particulièrement en pharmacie.

Ajoutons qu'un débit considérable devait être assuré à ce médicament, et que sa préparation devait se faire en grand, peut-être chez l'inventeur lui-même. L'étiquette inscrite dans le moule du vase et la fabrication de fioles spécialement consacrées au transport et au débit du collyre le prouvent assez. D'ailleurs, il ne s'agit plus d'une marque appliquée par un pharmacopole sur un remède préparé chez lui suivant une formule con-

(1) *Reims pendant la domination romaine*, page 288.

Digitized by Google

nue, comme il en pouvait être de toutes celles que donnaient les pierres sigillaires décrites par Saxius, par M. Duchalais, par le docteur Sichel et quelques autres savants. Avec les petits vases en terre destinés à contenir des onguents et revêtus d'une étiquette imprimée dans la pâte du vase, qu'ont fait connaître Millin et Tochon d'Annecy, notre fiole et son contenu appartiennent à un commerce pharmaceutique direct, semblable à celui qui a pour objet, de nos jours, des préparations émanées de certaines officines parisiennes et envoyées de là dans celles de la province.

Dans quelles conditions se faisait ce commerce? L'étiquette ou marque de fabrique avait elle simplement pour but d'indiquer l'objet du médicament, ou constituait-elle la revendication d'un droit de propriété en faveur de l'inventeur? Cette question n'a pas encore été éclaircie; nous ne connaissons pas, quant à nous, dans l'antiquité, de disposition légale qui garantisse un droit de cette espèce.

Cela dit sur le sens et l'importance historique qu'il convient de donner à notre inscription, revenons à celle dont les savants doivent la connaissance à M. Fazy.

Une fois admise la parenté du Firmus d'Annemasse avec celui de notre fiole, conjecture que suggère la ressemblance des noms et qu'on peut se permettre sans sortir des limites du vraisemblable, le rapprochement de ces deux monuments devient également profitable à chacun d'eux.

D'une part, la fiole du Musée de Reims vient au secours de l'inscription d'Annemasse, en fai-

Digitized by Google

sant connaître que celui dont elle parle avait pour père un médecin oculiste, inventeur d'un remède pour les yeux. A son tour, l'inscription d'Annemasse vient compléter ce que nous pouvons savoir historiquement du remède que contenait la fiole de Reims et de son inventeur, en fixant l'époque à laquelle vivait ce dernier.

On place généralement dans les trois premiers siècles les marques pharmaceutiques qui ont été recueillies jusqu'ici en France, en Allemagne et dans le nord de l'Italie. Celle dont nous parlons l'emportera encore sur les autres par l'avantage d'avoir une date plus précise. En effet, l'autel votif consacré au dieu Mars par Firmus, fils d'Hilarus, fut érigé sous le consulat de C. Ateius Capito et de G. Vibius Postumus, qui répond à l'an de Rome 757, cinq ans après la naissance de Jésus-Christ. Il faudra donc remonter seulement à quelques années au-delà pour fixer l'époque où l'on avait commencé à se servir du collyre dont notre fiole a conservé le nom.

La note qu'on vient de lire a déjà trouvé place dans la *Revue archéologique* publiée par la librairie académique de MM. Didier et Ce, n° d'Avril 1862.

Dans un article de la même *Revue* (Juin 1862), un savant italien, M. Giancarlo Conestabile, a contesté l'explication que nous avons cherché à donner à l'inscription de Reims, ainsi que les conséquences que nous avons proposé d'en tirer.

Rapprochant notre fiole de quelques autres plus ou moins connues, il en trouve une dans le Musée de Pérouse, dont la garde lui est confiée, puis une

Digitized by Google

autre, et MM. Clément et L. Renier lui en font remarquer trois dans le Musée Napoléon III; de bon compte, il cite jusqu'à cinq vases en verre portant des légendes qui paraissent identiques à la nôtre. La fiole de Reims ne serait donc pas unique. Nous n'avons pas de peine à donner raison à M. Conestabile sur ce point, mais le reste de sa démonstration ne saurait nous faire abandonner une opinion que nous croyons avoir suffisamment motivée.

Lui-même d'abord avait cru étrusque l'une des marques sur verre de Pérouse ; mais, détrompé par son regrettable ami M. Orioli, il a consenti à y lire du latin. En résumé, dit-il : « Tous les textes devront être rectifiés, complétés et unifiés ainsi : »

FIRM[VS]
HILARI
ET YLAE [FIL]

L'ordre est formel: nous n'avons plus le droit de choisir, ni même d'émettre un doute. Le savant conservateur du Musée de Perouse, qui avait commencé son article en reconnaissant « tout ce qu'il y a d'ingénieux et peut-être même de vraisemblable dans nos conjectures, » n'est plus du même avis en finissant. Il ne se croit pas obligé d'expliquer aux lecteurs de la *Revue* comment le sens pour lequel il se prononce peut être vrai, sans être « vraisemblable, » et déclare simplement que le mien « s'éloigne, par des efforts d'esprit , de ce qu'on a l'habitude de rencontrer dans ces courtes légendes. »

S'il parlait en général, nous serions volontiers de son avis; rien de plus clair que les marques

Digitized by Google

de fabrique inscrites sur les vases et les ustensiles de l'antiquité. Les formules qu'emploient les ouvriers pour indiquer la provenance de leurs produits sont simples, leurs noms sont faciles à lire, à compléter même quand il y manque quelque chose. Si l'on veut admettre que notre inscription et ses pareilles sont des marques de verriers, leur interprétation ne présentera pas la moindre difficulté. Mais quelles preuves pourrait-on alléguer, dans le cas présent, en faveur de cette opinion? Et s'il faut se contenter de conjectures, pourquoi ne serait-il pas permis d'adopter l'une plutôt que l'autre, du moment que le parti préféré aurait quelque chose de « vraisemblable ? »

Or, dans l'hypothèse que j'ai proposée, le champ est libre pour « ces efforts d'esprit » qui déplaisent tant à mon contradicteur. Rien, en effet, de plus varié, de plus capricieux, conséquemment de moins abordable au vulgaire, que les dénominations introduites dans le langage médical ou pharmaceutique par les inventeurs de remèdes, et particulièrement de collyres; aussi n'ai-je pas dissimulé du tout que, n'étant pas homme du métier, il m'a fallu chercher longtemps et « minutieusement » pour donner un sens plausible à la dernière ligne de notre « légende.»

Si notre interprétation avait besoin d'être justifiée après le brevet de « vraisemblance » que lui accorde M. Conestabile, nous pourrions citer tel épigraphiste et tel médecin, hommes spéciaux et pouvant faire autorité, qui nous ont engagé à y persister.

Du reste, un petit détail de lecture nous paraît déranger un peu, pour la dernière ligne, l'explication du savant italien.

Digitized by Google

Là où M. Conestabile lit ETYLAE sur les quatre ou cinq fioles de sa connaissance, l'inscription de Reims donne ATYLAR ; du moins, si nous ne sommes pas aussi sûr de la dernière lettre que nous avons dit être un R, et qui pourrait être un E ou un F, nous pouvons certifier que la première n'est pas un E et ressemble à un A. Dès lors, il faut renoncer au mot ET proposé par M. Conestabile et chercher une autre interprétation.

Digitized by Google

VISITE

AUX

ANCIENNES MAISONS DE REIMS

A l'occasion du Congrès archéologique

EN JUILLET 1861

—

Lecture de M. Ch. GIVELET, membre titulaire.

Vous vous rappelez, Messieurs, que, suivant l'usage des congrès, les moments de liberté qui séparaient les séances étaient remplis par des promenades archéologiques. L'une de ces excursions eut pour but l'église de Saint-Thomas. Le rapport qui fut fait en séance par M. R. Bordeaux, sur cette église, a laissé dans vos esprits des souvenirs qui me dispenseront de vous en entretenir. La majeure partie des membres qui l'accompagnaient firent, au retour, une visite rapide à nos anciennes maisons. Le hasard, qui me fit leur cicerone, voulut aussi que je fusse chargé de rendre compte sommairement de leurs impressions. Tel est l'objet de cette lecture.

Les visiteurs s'étaient dirigés, par la rue de Mars, vers celle de Tambour, désireux de voir la belle maison du Moyen-Age qui fait la côté

Digitized by Google

brité de cette rue. Ils ne quittèrent pas, toutefois, la première, sans que la porte du numéro 10, qui remonte à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle, attirât un instant leur attention. Cette porte est surmontée, à gauche, d'une console sculptée qui portait autrefois une statue. Le dais ciselé à jour qui existe encore fait regretter la perte de la figure de pierre qu'il abritait.

Nos voyageurs traversèrent la place de l'Hôtel-de-Ville, en jetant un rapide coup d'œil sur l'ample et élégante façade de cet édifice, dont la récente restauration serait entièrement digne d'éloges, si la partie neuve de la sculpture répondait à l'ancienne, et si le caractère du monument n'avait été altéré par l'addition de certains détails.

Avant d'arriver à la maison des Musiciens, l'hôtel qui la précède immédiatement arrête un instant l'attention. Sa façade élevée porte encore les caractères du XIVe siècle. On y voyait autrefois, dans l'étage supérieur, cinq grandes fenêtres ogivales divisées chacune par un meneau surmonté de trilobes. La cour dans laquelle elle donne entrée est entourée de constructions moins anciennes, dont les fenêtres aux nervures prismatiques ont le cachet du XVIe siècle. Une cage d'escalier, qui existait autrefois à droite, en bas de la cour, a été détruite. Son entrée est aujourd'hui reléguée à gauche, au fond de la cour. Près de là, au milieu, subsiste encore une porte de cette époque de transition, que caractérise le mélange du gothique fleuri avec la Renaissance proprement dite, dont les formes commençaient à faire école et à supplanter les restes abâtardis du style qui avait fait la gloire du Moyen-Age.

Digitized by Google

A droite, dans la même cour, se trouvent deux vastes pièces qu'ornent des cheminées en pierre sculptée. L'une d'elles rappelle la fin de l'époque ogivale, et l'autre, dont les montants sont aussi du XVIe siècle gothique, a été complétée sous Louis XIII. Dans le trumeau de cette dernière devait exister un tableau; des trophées d'armes l'accompagnaient à droite et à gauche. Trois écussons, aujourd'hui mutilés, décoraient la partie ancienne. Quant à la salle elle-même, elle était, il y a peu d'années encore, décorée de pavés émaillés de la Renaissance. Des rosaces d'un grand effet se reproduisaient dans toute l'étendue de ce carrelage, séparées par des bandes de pavés formant des enroulements qui se croisaient en alternant. Le rouge et le jaune étaient les seules couleurs employées dans ce riche pavage.

N'oublions pas, en sortant, de rappeler une grande ogive aujourd'hui murée, dont la base est ornée d'une statuette de joueur de violon.

Au sortir de cet hôtel, l'enthousiasme des membres du Congrès réunis devant l'admirable façade de la maison des Musiciens fut sans bornes. Pour décrire cet édifice, dont la beauté et la réputation ne le cèdent à aucune construction connue du même genre, je ne crois pas pouvoir mieux faire que d'emprunter quelques détails à la belle et savante publication de MM. Aymar Verdier et Cattois sur l'architecture civile et domestique.

« Cinq niches ogivales, séparées par quatre croisées à meneaux encore intacts, abritent autant de statues assises dont toute la partie postérieure se perd dans un renfoncement du mur en faisant corps avec lui. Les pieds de ces statues reposent sur des consoles

Digitized by Google

très-saillantes, qui supportent des personnages à mi-corps, d'un faire plein de caractère. Sans doute on ne s'éloignerait point de la vérité, en disant que l'antiquité n'a rien produit de plus beau, de plus noble, de plus simple et de plus harmonique que cette œuvre d'ensemble. Les draperies sont d'une touche et d'un effet admirables. L'ampleur et la souplesse des plis ne peuvent être que d'une main habile et exercée. La grâce du vêtement traduit avec un naturel parfait les plus gracieuses attitudes. Ce ne sont plus ces frisures minces et multipliées que les anciens excellaient à faire ondoyer à l'air et à rendre transparentes : c'est, au contraire, une belle et riche étoffe, qui prend toutes les formes les plus déliées du corps et des membres. Les têtes sont d'une exquise finesse et de l'expression la plus variée. L'artiste a su donner à toutes ses statues des poses d'un grand et large style ; car toutes expriment merveilleusement l'action qu'elles ont à remplir dans ce concert si bien ordonné. Il est impossible de comprendre comment tant de beautés, de charme réel, de mouvement et de calme réunis ont pu être méconnus dans ces derniers temps. Nos devanciers immédiats auraient bien dû reconnaître dans leur stérilité pour les beaux-arts la peine méritée de leur aveuglement.

» La première statue qui se présente de gauche à droite, est celle qui tient un tambour, ou plutôt un tambourin, à cause du peu de volume de cet instrument. Elle le tient attaché à son bras par une courroie et l'appuie contre sa tête. Ce musicien souffle encore dans un tuyau, sorte de fifre percé de trous et dont les extrémités sont recourbées. Etait-ce déjà la représentation d'un essai d'accompagnement

Digitized by Google

avec le chalumeau, comme cela se pratique de nos jours ? Ce serait là notre pensée. Le peuple, qui sait conserver mieux les coutumes traditionnelles, aime encore à entendre sur nos places ces accords simples et primitifs qui l'attirent toujours.

» La statue suivante joue d'une espèce de cornemuse telle que celle dont plusieurs provinces continuent de se servir, sauf de très légères modifications : c'est une outre gonflée, réservoir d'où l'air s'échappe par des pressions ménagées pour prolonger les sons.

» Après ces deux statues et au centre de la maison est le personnage qui, dit-on, tenait à la main un faucon (1). Ce jeune homme, dans toute la force et la grâce de l'âge, heureux et souriant, que représente-t-il ici, s'il n'est pas l'image, l'allégorie, la poétique personnification de la chasse ? En considérant la place qu'il occupe au centre même de cette belle composition, l'on est conduit naturellement à lui attribuer le rôle le plus important dans la scène générale de ce tableau. Symboliserait-il la chasse unie à la musique, exercices du corps et de l'esprit toujours préférés des grands ? Le rang qu'occupent ces cinq personnages sculptés sur une même ligne, pour le seul ornement du premier étage, donnerait un degré de probabilité de plus à cette supposition. Quoi qu'il en soit, le fauconnier a perdu le bras et l'oiseau qui reposait sur sa main (2). Les témoins de cette inu-

(1) Ce faucon subsista jusqu'au sacre de Charles X. Le roi devant suivre cette rue pour se rendre à l'hôtel-de-ville, l'autorité fit frapper avec de grandes perches ou de lourds instruments tous les ornements placés en saillie, afin d'éviter les accidents.

(2) Il y a erreur en ce qui concerne le bras : le faucon seul a été brisé, et la tige de fer qui le tenait sur la main existe encore.

Digitized by Google

tile et intelligente dégradation n'ont point perdu le souvenir du faucon, et nous l'avons recueilli, à travers leurs récits et leurs regrets, comme un caractère précieux à conserver. On remarquera les gants dont les mains sont armées, et qui semblent prouver de nouveau qu'il tenait l'oiseau de proie que la tradition lui attribue.

» Un joueur de luth occupe la quatrième niche. C'est plutôt peut-être une petite harpe qu'il pince de ses mains et dont il cherche, dans sa partition, à tirer des sons tendres comme sa douce attitude.

» Enfin, à l'extremité, l'on aperçoit la vive et passionnée figure du joueur de violon; il est couronné de fleurs, et le seul qui porte cette distinction. Son mouvement animé fait assez voir combien il est pénétré de l'impression qu'il veut produire avec les puissantes vibrations des cordes effleurées par son archet: il y a dans toute sa stature un entrain, une chaleur d'action qui fait vivement ressortir son inspiration et son désir de la communiquer au dehors. On voit que l'artiste s'est complu dans cette partie de son œuvre, qu'il s'y est attaché avec plus de force et d'âme, et qu'il a voulu porter là son coup de maître. C'est, en un mot, dans cette galerie de prix, le point culminant. L'archet que ce joueur de violon tient à la main droite, est en fer, non en pierre, et il nous paraît dater du XIIIe siècle, de l'époque même de la statue et de la maison. La pierre n'aurait pas pu se prêter, sans se briser, à cette forme déliée, mince et évidée de l'archet

» Cette belle série de sculptures, que nous ve-

Digitized by Google

nons de parcourir, ce petit musée d'antiques, plus précieux que beaucoup de nos plus riches collections, nous offre encore à considérer les baies ouvertes entre les niches, et l'arcature qui les couronne à la hauteur de la naissance du toit. Les croisées, comme nous l'indique leur nom, sont divisées par une croix de pierre en quatre compartiments, deux inférieurs plus grands et deux supérieurs plus petits. Chacune d'elles est terminée en haut par deux linteaux extérieurs dont l'une des extrémités vient poser sur le meneau vertical ou fût de la croix. Ces linteaux ont peu d'épaisseur; ils sont doublés à l'intérieur d'une large traverse de bois de très-fort équarrissage et qui est destinée à porter un arc surbaissé d'allégement, partie d'un segment de cercle un peu distendu. Une telle disposition est extrêmement ingénieuse, et très-propre à diminuer le poids de la maçonnerie qui, sans cela, pèserait trop sur les vides. Les ébrasements des croisées sont occupés, de chaque côté, par des bancs de pierre placés en regard l'un de l'autre, auxquels on accédait par un degré, soit pour le travail, ou pour satisfaire la curiosité. Les habitants du Nord ont conservé, dans leurs maisons, cet arrangement, auquel une glace habilement placée vient ajouter une commodité de plus....

» Enfin, ce grand cadre de la façade porte comme couronnement une arcature trilobée en pierre, avec les retombées de ses nombreux arcs artistement travaillés : l'ornementation de ce bandeau supérieur, simulant une élégante corniche, est en partie remplacée maintenant par des assises de moellon piqué. »

Digitized by Google

Le rez-de-chaussée, dont je n'ai rien dit encore, a subi de grandes modifications; l'installation de boutiques dans cette partie a dû, en grande partie, en être la cause. Les petites arcatures cintrées qu'on y voit et la porte cochère paraissent appartenir à la construction primitive.

Ceux qui peuvent se reporter au travail dont je viens d'extraire la partie descriptive, y trouveront une étude complète pour la restauration de cette remarquable demeure.

Je ne chercherai pas à vous en faire l'historique, car les documents manquent à son sujet, et l'origine même de sa construction est demeurée jusqu'à ce jour un problème.

Je me borne, en la quittant, à formuler, avec les membres du Congrès, le vœu de la voir conserver au lieu où elle fut édifiée il y a cinq siècles.

Aucune raison sérieuse ne motiverait sa destruction. La rue dont elle fait la gloire, et que tous les archéologues connaissent à cause d'elle, servait seule, autrefois, de communication entre le marché et la place de l'Hôtel-de-Ville. On n'a plus aujourd'hui les mêmes motifs de l'élargir. L'air et la lumière que désirent ses habitants s'obtiendront aussi bien en suivant comme alignement une ligne brisée qu'une ligne droite.

Ces réflexions, Messieurs, nous occupaient au moment où nous arrivions à la maison de la rue du Marc qui porte le numéro 1.

Son extérieur, aujourd'hui bien modifié, n'annonce pas les richesses intérieures qui y sont accumulées. Mais, en pénétrant dans la cour, on se trouve au milieu d'un charmant hôtel de la Renaissance.

Digitized by Google

Voici ce qu'en dit l'auteur des *Essais historiques sur les rues et les monuments de Reims*, notre confrère M. P. Tarbé.

« Sur la façade, nous voyons, au rez-de-chaussée, la porte cochère et trois fenêtres de forme carrée, divisée en deux parties par une colonne de pierre sculptée ; chaque fenêtre est encadrée par une bande de sculpture, où le style de la Renaissance brille dans toute sa richesse ; des figures humaines, des oiseaux, l'aigle à deux têtes, la fleur-de-lis, des vases, des cornets de fleurs s'y enchaînent avec goût et sont ciselés avec délicatesse. De chaque côté de ce cadre élégant est une autre bande du même style ; elle s'élance en jets divisés par des chapiteaux et des bases, allant du bas en haut de l'édifice, et simulant cinq colonnes superposées les unes aux autres. Entre le rez-de-chaussée et le premier étage, règne une large frise ornée de médaillons renfermant des profils d'homme et de femme : aucune inscription n'indique leur nom ; le temps, qui les a mutilés, laisse apercevoir des détails qui prouvent que l'artiste a mêlé aux modes du XVIe siècle les caprices de son imagination. Les fenêtres du premier étage ont la même forme que celles du rez-de-chaussée. Leur encadrement est modeste et se compose de simples colonnettes accolées les unes aux autres. Au-dessus, règnent une frise et un entablement sculptés, divisés en six parties qui forment autant de bas-reliefs sculptés. Sur le premier, à la gauche du spectateur qui le regarde, sont deux hommes d'armes à pied, la lance au poing, placés à droite et à gauche d'un vase d'où s'élancent des flammes. Sur le second, deux chevaliers armés de pied en cap,

Digitized by Google

montés sur des coursiers caparaçonnés, rompent une lance; leur visière est baissée, des plumes flottent sur leur casque. Le troisième bas-relief représente un arbrisseau dans les branches duquel est suspendue une écharpe ou un large ruban qui porte ces lettres énigmatiques CY. A. CE. LE. SVR. OV. Nous sommes forcé d'avouer ici que, jusqu'à ce jour, nous n'avons pu en trouver le sens. Sur le quatrième bas-relief, on voit un combat entre deux fantassins armés de l'épée et du bouclier. Sur le cinquième, ce sont encore deux cavaliers qui se battent à la lance; leurs chevaux ont le cou bardé de fer, un buisson sépare les combattants. Enfin, sur le sixième, des fantassins touchent du bout de leur lance un vase qui les sépare. Les costumes de tous ces personnages sont ceux du temps de François Ier et de Henri II.

» L'aile de l'édifice qui s'avance dans la cour est beaucoup moins remarquable; les fenêtres qui y sont percées ont les mêmes ornements et la même forme que les autres, mais les bas-reliefs manquent à cette partie de l'hôtel ; au sommet de l'angle qu'il fait sur la cour, est une sorte de lanterne ou petite tourelle massive, en pierre, sans aucune utilité et servant simplement de décoration. »

Nous ajouterons que l'on remarque encore, dans une des pièces de cette maison, une cheminée gothique, plus ancienne, conséquemment, que la partie dont nous venons de parler. Ses jambages et son linteau particulièrement sont entourés d'une guirlande de feuillages fouillés et détachés de la masse de pierre. Des sculptures ornent de toutes parts cette cheminée. Un écusson, aujourd'hui mutilé,

Digitized by Google

en décorait autrefois le centre. L'aire du foyer offre de curieux dessins. On y remarque des étoiles formées par des feuilles d'ardoise incrustées de champ dans le sol.

Au fond de la cour, à gauche, une ancienne chapelle, aujourd'hui divisée par des cloisons, est convertie en cellier. Le plancher qui lui servait de voûte est des plus remarquables. Les poutres, ornées d'animaux, de feuillage et de fleurs, sont les plus belles qu'aient jamais vues M. de Caumont et les autres membres du Congrès qui l'accompagnaient.

L'origine de cette hôtel est encore inconnue. M. Tarbé suppose que c'était un refuge dépendant d'une maison religieuse, peut-être même un prieuré. Une inscription gravée en caractères gothiques, qui se lit sur un des piliers des caves de la maison, porte ce qui suit: « Cy gist vénérable religieux Maistre Pierre Derclé, docteur en théologie, jadis prieur de céans. Priez Dieu pour luy. 1486. » Ceci ne me paraît pas être une raison concluante. La pierre sur laquelle on lit cette inscription a pu être incrustée dans ce pilier pour sa consolidation. Aucun historien, du reste, ne mentionne l'existence d'un prieuré sur le terrain qui nous occupe en ce moment.

A quelques pas de là, à l'intérieur de la maison numéro 9, nous trouverions un vaste appartement dont la menuiserie, en style Pompadour, blanc et or, et les tapisseries Louis XIII et Louis XV qui lui servent de tenture, proviennent, dit-on, du château de Louvois (1). Un peu plus loin, à l'angle de la

(1) Cette maison est devenue l'habitation de l'habile architecte M. Reimbeau, notre confrère.

Digitized by Google

rue de la Prison, est un hôtel remanié à différentes époques, dont l'ensemble, assez satisfaisant, a pour caractère principal la Renaissance. Enfin, dans la rue Linguet, qui fait suite à la précédente, se voit un reste d'élégante construction en brique et pierre, vulgairement connue à Reims sous le nom de maison *des Petits Pâtés et Gros Pâtés*, à cause, nous le supposons, du bandeau orné d'ovales petits et grands, alternés, qui surmonte son soubassement. Cette maison appartient à M. Werlé, maire de Reims. On y voyait, il y a quelques années, une vaste cheminée armoriée répondant au style de la construction. Le mur sur la rue offre cette particularité très-rare d'une décoration composée d'hexagones, taillée à même dans la pierre sur toute la surface du rez-de-chaussée.

Au sortir de la rue du Marc, nous traversons la place des Marchés pour visiter une construction moins considérable, mais cependant bien digne d'attention, la maison connue autrefois sous le nom de *l'Enfant d'or*. Les membres du Congrès l'ont, à bon droit, considérée comme une des plus jolies maisons de bois de la fin du XVe siècle qu'on puisse voir, malgré la mauvaise restauration infligée, il y a quelque vingt-cinq ans, à la façade de la boutique qui en occupe le rez-de-chaussée.

Le premier étage fait saillie sur la voie publique. Des poutres placées diagonalement le supportent : toutes sont décorées de figures sculptées. Sur la première, un guerrier armé de toutes pièces terrasse une espèce de dragon. Peut-être est-ce saint Georges. Cette statue est de grande dimension. Au-dessous, deux enfants nus sortent du calice d'une

Digitized by Google

fleur. A la deuxième poutre, on voit une fleur semblable à la précédente, de laquelle émergent deux enfants nus, debout et se tenant par la main. L'un d'eux est coiffé d'une toque.

Sur la troisième, les enfants sont remplacés par un homme et une femme d'un âge déjà mûr. Comme eux, ils sortent d'une fleur et sont vêtus suivant la mode de l'époque.

La quatrième poutre a beaucoup d'analogie avec la deuxième; la différence seule consiste dans la pose des enfants, qui sont toujours nus et du sexe masculin. La cinquième et dernière poutre est très-rapprochée de celle-ci. Une statue de Samson la décore. Il tient un lion par la mâchoire et va le déchirer. Cette statue, la plus grande de toutes, est de même longueur que la poutre contre laquelle elle s'appuie.

D'autres pièces de bois, maintenues par celles dont nous venons de parler et placées horizontalement dans le sens de la profondeur de la maison, supportent la saillie des étages supérieurs ; l'extrémité de chacune d'elles est décorée de statuettes. Au-dessus du guerrier, un artisan est assis et paraît enfoncer son aiguille dans un morceau d'étoffe qu'il tient sur ses genoux. La figure suivante est celle d'une femme assise : ses cheveux, divisés au-dessus du front et maintenus par un bandeau, retombent sur ses épaules. Cette femme tient un objet qui peut être une lampe, ou une fleur dont la corolle serait mutilée. Sur la troisième des poutres horizontales se trouve un vieillard assis, à longue barbe, la tête coiffée d'un capuchon, et s'appuyant de ses deux mains sur une crossette.

Un homme d'un âge mur, assis, habillé comme

Digitized by Google

les nobles de ce temps-là, décore la quatrième. Ses mains sont réunies, le pouce gauche placé entre le pouce et l'index de la main droite. Au-dessus de la statue de Samson est une figure de fou. Ses vêtements sont garnis de grelots. Il mange avidement quelque chose ressemblant, pour la forme, à une andouille.

Sous la poutre de Samson, on remarque, entre des animaux méconnaissables, un écusson chargé des lettres J C, reliées entre elles par une cordelière qui occupe beaucoup de place dans le chiffre.

Pour qui a été bâtie cette gracieuse habitation, dont toutes les pièces de bois jusqu'en haut du pignon ont été si délicatement ciselées ? C'est à quoi nous ne savons répondre ; le sens même de l'ensemble des figures est pour nous à l'état d'énigme : les couches superposées de peinture à l'huile couvrent probablement des détails qui auraient pu nous guider dans notre étude.

L'entrée de la rue de l'Arbalète, vers laquelle nous nous dirigeons au sortir du marché, offre aux visiteurs la façade d'un bel hôtel construit à l'époque de la Renaissance. Elle est aujourd'hui défigurée par les enseignes et les boutiques des marchands qui occupent son rez-de-chaussée. Le millésime de 1545 se lit sur la porte d'entrée, que flanquent deux statues de grandeur naturelle, finissant en gaîne à leur extrémité inférieure. L'une est un homme nu et barbu ; l'autre, une femme également nue. Ces figures sont généralement connues à Reims sous le nom d'Adam et d'Eve. La corniche qui couronne chaque étage est supportée par des pilastres, doriques au rez-de-chaussée, ioniques au premier ; une large frise ornée de boucliers, d'écus, de bustes, de feuillages,

Digitized by Google

règne au-dessous, également aux deux étages. Entre deux des fenêtres du premier, on remarque une grande niche avec console et dais, veuve aujourd'hui de la statue qu'elle abritait.

L'intérieur de l'hôtel est moins remarquable que l'extérieur. Une construction récente, masquant une charmante tourelle, a fait dire à M. Tarbé qu'elle existait autrefois. Nous l'avons heureusement vue intacte, en montant sur la terrasse qui domine la nouvelle construction placée au centre de la cour, qu'elle divise en deux parties.

A deux pas de cette maison, nous entrons dans celle qu'occupent les sœurs de l'Espérance, et nous jetons un coup d'œil sur la riche cheminée des premiers temps de la Renaissance qui y a été récemment reposée. Une maison voisine, rue de Pouilly, appartenant à notre confrère M. Max. Sutaine, en offrait récemment jusqu'à trois, dont une, datant du règne de Louis XIV, a été replacée dans la salle à manger; une autre, contemporaine d'Henri IV, conservée dans son entier, peinte et dorée, avec sujet sur toile dans le trumeau, occupe une pièce du premier étage. La troisième, dont les principaux fragments ont été seuls conservés, est aujourd'hui placée dans le vaste cabinet de notre confrère M. Reimbeau.

De retour dans la rue de l'Arbalète, nous entrons dans celle de la Clef. L'extérieur de l'hôtel portant le n° 4 n'annonce pas la merveilleuse façade qui orne un des côtés de sa cour. Voici ce qu'en dit M. Tarbé : « En 1639, les jésuites s'établirent dans cette rue. Bidet nous apprend qu'une dame fort dévote, sans doute, déshérita sa famille pour leur donner ce grand et beau bâtiment. Ils y voulaient fonder un nouveau

Digitized by Google

collége, et cherchaient à se rendre acquéreurs des terrains et des édifices voisins, quand le conseil de ville se hâta d'intervenir et les empêcha de réaliser leur projet.

» L'intérieur du noble hôtel dont s'agit, continue M. Tarbé, est fort remarquable. A droite, on voit quatre fenêtres ornées de sculptures, qui ont le type du gothique flambé; au-dessus de chacune d'elles, est un écusson surmonté d'un casque. Cette guerrière coiffure est supportée par un ange. A gauche, on voit une porte décorée dans le même style. Le surplus de l'édifice dut être refait dans le XVIe siècle.

» Les armoiries qui décoraient ce vieil hôtel, et pouvaient faire connaître ses possesseurs, sont effacées. Si, par hasard, on découvrait dans quelque recoin des armes portant d'azur et un lion d'argent cantonné, armé, lampassé de gueules, chargé de sept besans d'or, on aurait la preuve que là demeurait Pierre de Bezannes, lieutenant des habitants en 1448, et la tradition serait justifiée. »

Le passage que je viens d'emprunter à M. Tarbé renferme quelques erreurs que je dois rectifier.

Une seule des quatre fenêtres est surmontée d'un écusson et d'un casque soutenu par un ange. Le tympan des trois autres est orné d'un écusson mutilé, sur lequel on reconnaît encore les traces des armes de France. Il en est de même de la porte que l'on voit à gauche dans la cour. Le surplus de l'édifice n'est pas postérieur à ce que nous venons de décrire, comme le croit M. Tarbé : il est bien de 1450, époque à laquelle Pierre de Bezannes fut lieutenant des habitants; seulement, ces autres parties de l'hôtel sont moins riches de décoration. Sur l'écusson de la première des fe-

Digitized by Google

nêtres, on distingue encore assez facilement, malgré les mutilations, les armes parlantes de la famille de Bezannes, dont M. Tarbé ne donne pas non plus une exacte description. Cette famille porte encore aujourd'hui d'azur semé de besans d'or sans nombre, au lion d'argent armé de gueules, lampassé d'or, brochant sur le tout.

Ce sont aussi les armes que nous trouvons dans le manuscrit de la bibliothèque qui renferme la série et les armoiries des lieutenants des habitants. Suivant la tradition, Pierre de Bezannes y est indiqué comme remplissant ces fonctions en 1450 (1).

Ne quittons pas cette rue sans rappeler que Savoye y avait sa demeure. Savoye, qui était graveur de l'hôtel des Monnaies de Reims, est l'auteur d'un assez grand nombre de gravures; on lui doit, entre autres, un magnifique plan des promenades de Reims.

Les membres du Congrès dirigèrent ensuite leurs pas vers la porte de la cour du Chapitre de Notre-Dame, dans la rue des Tapissiers. Cette porte fut construite vers 1530. Elle est large ; le cintre qui la surmonte est surbaissé. A droite et à gauche, des colonnettes, que supportent de hauts piédestaux, vont, à la hauteur du premier étage, soutenir deux tourelles rondes qui s'élancent jusqu'à la hauteur du

(1) Au passage de Louis XIII à Gueux, pour le sacre, un de ses descendants eut l'honneur de lui offrir le déjeuner traditionnel, dont le menu fort simple était fixé par l'usage, savoir : des œufs frais, du beurre et des radis. Ce droit appartenait aux de Miremont, alors seigneurs du lieu. L'avantage de faire recevoir à la Cour un de ses membres, comme page du roi, y était attaché. L'alliance d'Adrien de Bezannes, vers 1540, avec Louise de Miremont, permit, cette fois, à la famille de Bezannes d'en jouir.

Digitized by Google

toit. Les clochetons pointus qui devaient couronner ces tours ont disparu, pour faire place à une couverture à peu près plate et sans rapport avec le monument qui nous occupe. Une petite fenêtre s'ouvre à chacun des deux étages des tourelles; l'espace qui les sépare est occupé par une pièce d'habitation qu'éclairent deux fenêtres séparées au premier étage, et accolées l'une à l'autre au deuxième. Des consoles sculptées, dont quelques-unes sont ornées de personnages grotesques, supportent les poutres sur lesquelles reposent les étages de l'habitation.

Le son de la cloche qui annonce l'ouverture et la fermeture des portes de la ville, avertissait aussi, autrefois, le gardien de la cour du Chapitre que l'heure était arrivée pour lui d'ouvrir ou de fermer. Depuis vingt-cinq ans environ, les portes enlevées de dessus leurs gonds permettent de traverser cette cour à toute heure du jour et de la nuit. Elles existent encore, et sont déposées dans la réserve de la ville, sur l'emplacement de l'ancien château de la Porte-de-Mars.

A la partie supérieure de ces portes s'étalent des sculptures en ronde bosse, d'un dessin assez pur, qui se composent d'arabesques et de figures humaines terminées en gaine feuillagée. Je crois qu'on peut faire remonter cet ouvrage à l'époque de Henri IV.

De cet endroit de la rue des Tapissiers, nous apercevons le chambranle en pierre d'une ancienne porte du Cloître. Il est orné, à son sommet, d'une figure accroupie, et sert aujourd'hui de pied-droit à la première maison de la rue que nous

Digitized by Google

quittons, pour visiter, au-delà de la place Royale, quelques édifices remarquables.

La maison rue de la Grue, n° 12, nous offre, à l'intérieur, un modèle assez complet d'un hôtel bâti sous Louis XIII, avec quelques parties remarquables, telles qu'une cheminée armoriée dans la cuisine, un appui de balcon en fer forgé, d'un très-beau style (1), des conduites d'eau avec leurs cuvettes et leurs attaches en plomb et fer ouvragés. Cette maison communique aujourd'hui avec le n° 3 de la rue de la Peirière, dans laquelle on trouve une vaste salle dont le plafond est formé d'un solivage mouluré du XVIe siècle, avec poutres appuyées sur des consoles aux armes de France, des Lenoncourt et des Briçonnet. On sait que les caves de cette maison renferment des restes parfaitement conservés d'un égout romain qui se continue sous les bâtiments de la Douane et les maisons de la rue du Cloître.

Rue Sainte-Marguerite, on rencontre l'ancienne maison de refuge de l'abbaye d'Avenay, hôtel des plus remarquables par sa disposition, par le grand style de ses fenêtres, par les pavillons qui occupent le fond de la cour, enfin par deux belles cheminées, le tout de l'époque de la Ligue.

Rue Saint-Etienne, n° 14, une jolie petite façade portant la date de 1652, ayant pour enseigne l'Ecu de Reims, nous arrête au passage et nous introduit dans un intérieur que distingue particulièrement une magnifique cheminée.

(1) Ce balcon a servi de modèle à la grille qui entoure le tombeau de saint Remi, dans l'église de ce nom.
La maison elle-même est l'habitation de l'auteur de cette note.

Digitized by Google

Nous quittons un instant cette rue pour nous rendre dans celle d'Anjou, où nous remarquons, au n° 1, un portail sculpté, datant du règne d'Henri IV. Au n° 3 de cette même rue existe un de ces anneaux destinés à accrocher des chaînes au travers des rues pendant les guerres et les troubles publics. Deux autres se remarquent encore près de là : l'un dans un des murs de l'archevêché, rue du Cardinal-de-Lorraine, l'autre vis-à-vis l'ancienne école de médecine, dans la rue de ce nom. Un quatrième a été conservé dans la rue des Consuls, au pavillon de l'Hôtel-de-Ville; un cinquième, rue de Sedan, n° 10.

La rue d'Anjou nous conduit à celle des Anglais. Nous y trouvons une maison du XVIe siècle, dont l'angle porte une tourelle suspendue. Ici encore, nous avons à déplorer la destruction du toit élancé en aiguille, remplacé par une couverture presque plate, qui rejoint celle du bâtiment principal. La croisée de pierre qui s'ouvre sur le grenier est ce qu'il y a de plus remarquable dans ce bâtiment. Naguère on distinguait, à son sommet, les armes de l'archevêque Robert de Lenoncourt, écartelées à celles du Chapitre : la gelée, depuis deux ou trois ans, a achevé de les faire disparaître. Cette maison fut longtemps occupée par le bureau général de la loterie de France.

Sur la place Godinot, à laquelle elle fait face, nous laissons à gauche l'emplacement qu'occupait l'église de Saint-Pierre-les-Dames, pour visiter un des restes de cette célèbre abbaye, dont les constructions encore debout ne remontent pas au-delà de la moitié du XVIe siècle. « Renée, fille de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et sœur de Marie

Digitized by Google

de Lorraine, reine d'Ecosse, nous dit Marlot, grande-prieure de Fontevraulx, fut éleue abbesse de Saint-Pierre et mise en possession par procureur en 1542. Le monastère luy est redevable pour avoir appuyé la réformation, restabli les lieux claustraux, basti le portail de l'église, et fait quantité de choses pour l'accroissement du monastère. »

C'est vers un pavillon édifié par cette abbesse que se dirigent nos pas. Moins grand et moins élevé que d'autres bâtiments restés encore debout et appartenant aujourd'hui aux religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, ou à de simples particuliers, ce pavillon, construit en pierres et briques, avec incrustations de marbre, est, sans contredit, le plus bel édifice que Reims ait conservé de cette époque. Il peut facilement supporter la comparaison avec les meilleures parties du château de Fontainebleau.

La chapelle et le grand bâtiment qui se relient, sur la rue de l'Université, aux restes de Saint-Pierre-les-Dames, pour compléter le monastère de la Congrégation, proviennent de l'ancien hôpital de Saint-Antoine. Ils datent du règne de Louis XV.

En les quittant, nous jetons un coup-d'œil sur l'ensemble des bâtiments de l'Université, construits par le cardinal Charles de Lorraine, à l'époque où Renée, sa sœur, édifiait la somptueuse abbaye que nous venons de visiter. Ces bâtiments offrent le cachet des grands édifices de cette époque. Une porte d'entrée attire surtout l'attention du touriste. Son plein-cintre repose sur des pilastres dont le haut est orné de feuillages. Des têtes, sortant aussi de feuillages, remplissent les écoinçons formés par le cintre de la porte. Trois statues ornaient autrefois son sommet,

Digitized by Google

ainsi que l'attestent les niches vides qui surmontent ce portail. A l'angle du bâtiment, vers la porte d'entrée moderne, on remarque encore une de ces tourelles au toit pointu, si fréquentes à cette époque, et que l'impitoyable alignement prend plaisir à détruire chaque jour.

L'entrée principale du collége des Bons-Enfants, *collegium bonorum puerorum Universitatis Remensis*, ainsi que l'atteste la plaque de marbre placée dans le fronton circulaire de la porte, est encore aujourd'hui celle du lycée impérial. Cette porte a été construite par l'archevêque Maurice Le Tellier, qui augmenta les bâtiments de Charles de Lorraine, pour y placer son séminaire. On y remarque encore, sur le bois des portes elles-mêmes, quelques têtes de clous ornées de lézards. On sait que les lézards figuraient dans les armes de la famille Le Tellier.

Vis-à-vis, nous trouvons une ancienne borne qui n'a pas toujours occupé cette place. Sur le devant, on distingue une croix archiépiscopale ; elle est répétée sur le côté droit, avec le numéro 70. Sur la gauche, sont les lettres S. N. séparées par la crosse de l'abbé de Saint-Nicaise. Il va sans dire que cette borne limitait la juridiction de l'archevêque de Reims et celle de l'abbé de Saint-Nicaise.

Des plaques de marbre, revêtues d'inscriptions et encadrées de scupltures, avertissent le passant qui se dirige vers le Barbâtre, que là se trouvait un arc romain, connu à Reims sous le nom de porte Bazée, qui fut détruit en 1755. Un reste de pied-droit est engagé dans les murs du lycée ; une statue sculptée dans une niche, et provenant du même monument, a été dégagée dernièrement.

Digitized by Google

Plus loin, dans la rue du Barbâtre, à l'angle de la rue Montlaurent, nous trouvons l'hôtel qui donna son nom à cette rue. Nous emprunterons encore à M. Tarbé la description qu'il en donne dans son ouvrage sur les rues de Reims.

« Ce vaste édifice date du XVIe siècle. Il est marqué sur le plan de 1665 comme un des monuments notables de l'époque. C'était le château de Montlaurent. Il devait son nom à un fief situé près de Reims, possédé dans le XIIIe siècle par diverses familles rémoises, par le Chapitre de Notre-Dame, et, plus tard, en partie par les Jésuites (1742).

» Sa façade principale donne sur le Barbâtre; mais il se prolonge dans la rue qui porte son nom, et occupe à peu près la moitié d'un de ses côtés. On remarque au-dessous du toit une corniche ciselée avec délicatesse. Des feuillages, que le ciseau a détachés de la pierre avec légèreté, en font l'ornement. Cette sculpture ne règne pas tout le long de l'édifice; elle a été remplacée, sur beaucoup de points, par des ornements plus communs.

» A l'intérieur de la cour, on voit encore sept niches renfermant encore des statues de pierre hautes de deux à trois pieds. Dans la première, se trouve Saturne, tenant d'une main la faulx fatale, et de l'autre un enfant que ce bon père dévore. A ses pieds est un autre enfant jouant avec une urne renversée: un fleuve en jaillit. La seconde niche renferme Jupiter. A ses pieds, Vulcain forge la foudre. Dans la troisième, apparaît le dieu de la guerre, armé de pied en cap.

» La niche suivante abrite Apollon: un manteau est jeté sur ses épaules; un vêtement de feuilles

Digitized by Google

de palmier l'habille; une auréole, figurant le soleil, brille au-dessus de sa tête. A ses pieds croissent les fleurs et les fruits. La cinquième niche sert d'asile à Vénus. Sa longue chevelure est le seul voile jeté sur ses attraits un peu ruinés.

» La sixième niche est habitée par le dieu du commerce. Son caducée, des ailes à sa coiffure, à ses épaules, à ses pieds, le font reconnaître. Enfin, dans la dernière cellule, on aperçoit la chaste Diane sous la forme d'une jeune fille tenant un croissant. Le nom de chaque divinité se trouve sculpté au-dessus de sa statue. Ces sculptures sont les dernières, dans nos murs, qui rappellent les inspirations empruntées au paganisme par l'école de la Renaissance.

» Les fenêtres ouvertes sur la cour sont hautes et divisées en six parties par une croix à quatre bras de pierre.

» Sur un des murs intérieurs, on voit, dans des couronnes de laurier, les lettres R et F; elles sont de grandes dimensions et forment le chiffre de Regnault Feret.

» Dans une des grandes pièces de la maison, est une antique cheminée d'un assez beau dessin; ses piliers sont terminés par des têtes de béliers; son sommet est orné de l'écusson de la famille Feret. Il est soutenu par deux renommées qui portent des couronnes et des palmes. A droite et à gauche de ce groupe, sont des cuirasses, des casques et des armes. Ce monument quelque peu fier est assez bien conservé. On montre encore dans la maison la chapelle qui servait aux seigneurs du lieu.

» Cet antique hôtel était celui de la famille Feret,

Digitized by Google

qui joua un grand rôle à Reims, dans les XVe, XVIe et XVIIe siècles. A elle appartenait la jeune fille à la blonde chevelure qui salua Charles VIII, lors de son sacre. Cette maison a fourni quatre capitaines de Reims pour le roi ; l'un d'eux fut trois fois lieutenant des habitants.

» C'est ce dernier, nommé Hubert Feret, et se qualifiant seigneur de Gueux et de Montlaurent, vidame de Châlons, lieutenant des habitants, et depuis capitaine de la ville, qui commença, vers le milieu du XVIe siècle, la construction du château que nous visitons. Il fut achevé par Regnauld Feret. »

M. Tarbé se trompe en voyant les armes de la famille Feret sur une cheminée de cette maison. Ce sont celles des Fillet, dont un des membres, Jacques Fillet, fut lieutenant des habitants en 1505. Cette famille portait d'azur à la bande d'or chargée de trois trèfles de gueules, accompagnée de quatre étoiles du second, placées trois en chef, posées en fasce, et une en pointe. Les armoiries des Feret de Montlaurent sont d'argent à trois fasces de sable. Deux lévriers les supportent, et un troisième leur sert de cimier. La légende : *Virtus ad astra feret* est leur devise.

Il existe encore, au rez-de-chaussée de cet hôtel, une seconde cheminée monumentale, qui ne porte pas d'armoiries. La place d'honneur y est occupée par un tableau peint à l'huile, de la fin du XVIe siècle ou du commencement du suivant, représentant un berger et une bergère avec leur troupeau. Cette peinture, du reste, autant que permet d'en juger son état délabré, paraît bien médiocre. Elle est accompagnée, à droite et à gauche, de pilastres en bois, ornés d'enroulements feuillagés. Ces pilastres

Digitized by Google

sont supportés par des consoles de pierre décorées dans le même style. En haut de la cheminée, au-dessus du tableau, est un mascaron, de la bouche duquel sortent des guirlandes de feuillage.

A peu de distance de cet hôtel, et de l'autre côté de la rue du Barbâtre, on remarque, portant le numéro 142, les débris d'une élégante habitation dont les sculptures indiquent la bonne époque de la Renaissance. Ce qui en reste aujourd'hui se compose d'une porte cintrée, accompagnée de colonnes cannelées supportant une frise ornée de rosaces et d'autres ornements séparés les uns des autres par des triglyphes, surmontée elle-même par un fronton triangulaire, au centre duquel étaient des armoiries aujourd'hui mutilées ; puis d'une fenêtre dont les piédroits sont cannelés, et le bandeau est orné de figures géométriques.

Deux têtes sculptées en ronde bosse, sortant à mi-corps de médaillons circulaires, à l'imitation des Romains, sont placées aux extrémités de la façade, près de la corniche. Celle-ci est d'un dessin gracieux. L'entrée devant laquelle nous venons de nous arrêter est le seul débris subsistant d'une élégante habitation dont on ne connaît pas même l'origine.

Après avoir parcouru la rue du Barbâtre dans toute sa longueur, puis celle des Salines, nous arrivons à la place de Saint-Nicaise, si fière autrefois de son église, qui occupait à Reims le premier rang après la cathédrale. Cette place, aujourd'hui, n'a pour tout ornement que l'ancienne fontaine du marché aux draps, connue sous le nom de fontaine Machault, dont le dessin a été donné par Coustou, et qui méritait un meilleur sort. Outre l'église et l'abbaye de Saint-

Digitized by Google

Nicaise, on voyait, à gauche de cette vaste place, la collégiale de Sainte-Balsamie, et à droite la paroisse de Saint-Jean. Mais laissons ces noms, qui ne sont plus que des souvenirs, et entrons dans la rue Saint-Sixte.

Au numéro 8, nous trouvons encore la porte d'une maison du XVIe siècle. Le ventail de cette porte est composé de seize panneaux d'égale dimension, placés quatre par quatre sur autant de lignes. Chacun d'eux est différemment sculpté. Ceux du haut renferment des médaillons ornés de têtes d'hommes. Les deux lignes suivantes sont remplies d'animaux et d'oiseaux entourés d'une ornementation des plus gracieuses. Dans le bas, il ne reste plus intact qu'un des quatre panneaux ; il représente une fenêtre, ou plutôt un panneau de galerie, tel qu'on les sculptait au XVe siècle. Dans la troisième rangée, l'un d'eux est remplacé par une planche brute.

Dans cette même maison, nous avons remarqué, au premier étage, une magnifique cheminée en pierre sculptée. Ses jambages, qui affectent la forme de consoles, sont ornés de cannelures que surmontent des figures d'homme et de femme. Le trumeau qu'ils supportent est décoré de rinceaux, au milieu desquels on voit, d'un côté, un édifice, et de l'autre, un oiseau aux ailes déployées. Une plaque sans inscription occupe le centre. Aux extrémités sont des têtes de béliers. La partie supérieure est la plus remarquable. On voit, dans une guirlande de feuillages, les armoiries de la famille Juvénal des Ursins, qui donna deux prélats à notre métropole. A droite de l'écusson et tourné vers le centre, un homme est agenouillé ; ses mains sont

Digitized by Google

jointes ; il est vêtu d'un ample manteau, et un de ses genoux repose sur un globe. A gauche, c'est une femme : elle tient une croix dans sa main droite; son bras gauche s'appuie sur l'écusson; ses pieds étendus touchent le pilastre qui soutient la corniche de la cheminée.

En sortant de cette maison, nous retournons vers la place de Saint-Nicaise et nous la traversons pour entrer dans la rue des Cloîtres, pour nous arrêter devant le numéro 20. Ici, ce ne sont plus ces précieuses sculptures de la Renaissance, ces monuments où les grâces d'un art charmant s'associent à une certaine noblesse, qui viennent frapper nos regards. Quatre têtes horribles, aux regards effrayants, plus hideux encore par leur fixité grimaçante, disent aux spectateurs qu'une légende du Moyen-Age doit les accompagner.

A Reims, comme partout, le peuple est ami du merveilleux, et c'est lui, apparemment, qui a donné à cette rue le nom des *Quatre Chats-Grignants ;* car le bon peuple de Reims ne dit pas grincer les dents, mais grigner : *inde nomen.* Ce nom a été changé, il y a une vingtaine d'années, je ne sais pour quelle raison, en celui de rue des Cloîtres. Mais je m'aperçois que j'oublie de vous raconter la légende des quatre chats grignants ; la voici, rapportée par M. Tarbé, telle que la tradition nous l'a transmise.

« La rue des Quatre-Chats-Grignants devait son nom à une sculpture qui décorait l'une de ses maisons. Suivant la tradition, ce bâtiment fit jadis partie d'une ferme appartenant à l'abbaye de Saint-Remi. A une époque que nous ne pouvons déterminer, un viol y fut commis : le coupable fut

Digitized by Google

arrêté et condamné par les échevins du ban Saint-Remi a être brûlé vif dans une cage de fer. L'arrêt ordonnait qu'avec lui seraient enfermés quatre chats. La fureur de ces animaux exposés aux flammes devait ajouter de nouvelles tortures au supplice du feu. En mémoire de cette terrible exécution, les quatre chats bourreaux et victimes furent représentés sur différents points du bâtiment dont s'agit ; ils rappelaient à tous quel supplice attendait l'homme assez lâche pour abuser de sa force brutale. Plus tard, les quatre effigies furent réunies sur une même ligne. Nous empruntons ce récit aux manuscrits de Povillon. D'autres se sont rappelés qu'en 1613, il y eut, à Reims, une contagion sur la race féline. Les chats mouraient dans des douleurs horribles. Peut-être quelqu'une de ces âmes affectueuses qui se dévouent à faire le bonheur de ces intéressants animaux, a t-elle voulu consacrer, par un monument, le souvenir d'une époque funeste dans leur histoire. Quand on examine ces figures avec attention, on remarque qu'elles ressemblent plus à des têtes de diables qu'à des museaux de chats. Elles portent de la barbe, tirent la langue, et ont les yeux hors des orbites. Saint-Nicaise, Saint-Pierre les-Dames ont péri, mais les Quatre-Chats-Grignants ont bravé les révolutions. Dans ce monde, il n'y a qu'heur et malheur. »

En quittant la rue des Cloîtres, nous entrons dans la rue de Dieu-Lumière, ainsi nommée, comme tant d'autres, par corruption d'une dénomination plus ancienne, que le peuple ne comprend plus aujourd'hui, mais dont la transformation n'a pas de sens. A son extrémité est la place de Saint-Timothée, où se

Digitized by Google

voyait autrefois la halle Saint-Remi. Un des côtés de cette place a encore conservé une partie de son ancienne physionomie et de ses galeries couvertes. A la maison portant le numéro 15, nous remarquons. fixé au contrevent, un charmant marteau du XVe siècle en fer battu, destiné au même office que remplit, dans nos habitations modernes, le cordon qui agite une sonnette.

Nous trouvons ensuite, sur la place de Saint-Remi, dans la maison numéro 6, des vestiges de constructions romanes. Ils ont dû faire partie de l'hôpital de Saint-Laurent, dépendant de l'abbaye de Saint-Remi, où l'on reçut des malades et des pélerins jusque dans le cours du XVIIe siècle.

Trois fenêtres géminées et à plein-cintre subsistent encore. Elles sont de petite dimension; le bâtiment qu'elles éclairent repose sur un bas-cellier voûté, dont les nervures, qui se croisent, s'appuient sur des consoles ornées de têtes grossièrement sculptées ou d'autres ornements d'un siècle déjà reculé.

Près l'église de Saint-Remi, l'ancienne abbaye de ce nom, transformée en Hôtel-Dieu, étale au soleil ses bâtiments et son cloître, reconstruits après l'incendie de 1774. Nous les traversons rapidement pour visiter les restes de l'ancien cloître et le chapitre des religieux. Ce dernier date de la fin du XIIe siècle ou du commencement du suivant. Deux colonnes le divisent en deux nefs de trois travées chacune, dont une, séparée de l'ensemble par une cloison, a été convertie en cuisine. Le reste sert de réfectoire aux sœurs hospitalières; on y remarque deux larges tables, faites avec une seule branche d'un

Digitized by Google

chêne de Saint-Basle, et données par un chanoine de Notre-Dame au XVIe siècle. Il ne reste de l'ancien cloître que trois travées. L'arcade du milieu, parfaitement intacte, sert de passage pour aller du nouveau cloître dans la salle dont nous venons de parler. L'époque romane domine dans cette élégante construction, avec des reprises du XIIe siècle.

Les chapiteaux, à personnages et à volatiles, qui surmontent les colonnettes, sont des plus remarquables par le fini de leur exécution.

Avant de quitter l'antique abbaye, nous jetons un coup-d'œil 1° sur la bibliothèque, devenue chapelle de l'établissement, dont la menuiserie à colonnes de grandes proportions, œuvre d'un Rémois nommé Blondel, rappelle, pour son élégance, l'étage supérieur de la chapelle de Versailles; 2° sur l'escalier qui conduit à l'étage supérieur, et dont les vastes proportions, les immenses verrières et les rampes en fer forgé, ont un cachet de grandeur digne d'un palais.

L'ancien collége des Jésuites, aujourd'hui Hôpital-Général, que nous visitons ensuite, nous offre un ensemble de constructions datant des différentes périodes du XVIIe siècle, avec cours, chapelle, etc.

La chapelle, qui se présente en face de l'entrée, a conservé en grande partie ses boiseries et son caractère primitif. Elle porte extérieurement la date de 1619.

Le réfectoire n'a pas changé non plus de destination; son pourtour est entièrement décoré de peintures exécutées par Hélart, de Reims, et représentant des traits de la vie de saint Ignace et de celle de saint François-Xavier.

Digitized by Google

Un bel escalier en pierre, se divisant en deux parties pour se réunir ensuite, puis se séparant encore, nous conduit à la lingerie, autrefois bibliothèque des Jésuites. Nous y entrons, sans nous arrêter à une porte du premier étage, que décorent des pilastres corinthiens, supportant une frise enrichie de marbre noir et un médaillon circulaire au chiffre IHS, entouré de fleurs et de feuillages, et qu'accompagnent deux vases décorés de guirlandes.

La porte qui donne entrée dans la bibliothèque est fort simple et n'annonce rien des magnificences, surabondantes peut-être, de l'intérieur.

Tout y est sculpté, depuis les piédroits chargés de soutenir les tablettes et que rehaussent des guirlandes de fleurs, jusqu'aux caissons de coupes diverses qui composent le plafond.

Dans la rue du Bourg-Saint-Denis, nous rencontrons l'hôpital de Saint-Marcoul, dont les bâtiments, commencés en 1645, ne nous offrent de remarquable que deux descentes d'eau en plomb, d'une grande richesse. Une seule est intacte ; l'autre n'a conservé que son bassin.

N'oublions pas de mentionner dans la rue Neuve, au numéro 82, une enseigne du Moyen-Age connue à Reims sous le nom du *Coq à la Poule*. Entre ces oiseaux de basse-cour, est un cep de vigne portant feuilles et fruits. Cette sculpture en ronde bosse est enchâssée dans une ogive trilobée qui rappelle le XIVe siècle. Un peu plus haut, à gauche, une tête d'homme est scellée dans le mur. Cet arc en ogive était autrefois soutenu par des colonnes dont on aperçoit encore aujourd'hui le tailloir. Nous voyons également, en passant dans la rue du Bourg-Saint-Denis, vis-à-vis

Digitized by Google

du grand séminaire, autrefois abbaye de Saint-Denis occupée par les Génovéfains, la porte de la maison numéro 11, dont le tympan est orné aussi d'une sculpture, mais qui ne remonte guère au-delà du XVe siècle. Un homme y est aux prises avec un animal féroce qui doit être un ours. L'homme, vêtu d'une longue robe serrée à la taille, plonge un poignard dans le dos de l'animal qui s'élance sur sur lui. Le centre est occupé par un arbre.

Nous jetons ensuite un coup d'œil sur trois fenêtres qui s'ouvrent sur la rue du Clou-dans-le-Fer, à l'entrée de la rue de Vesle. Deux, de forme carrée, sont remarquables par leurs nervures prismatiques qui accusent le XVIe siècle encore gothique, et non pas le XIIIe ou le XIVe, comme le dit M. Tarbé, dans ses *Rues de Reims;* tandis que la troisième, quoique de la même époque, se termine supérieurement par une ogive, dans laquelle en sont encastrées deux autres trilobées et surmontées d'une rosace. Elle a peu d'élévation et semble être celle d'un oratoire que plusieurs historiens ont considéré, à tort, comme étant un vestige de la chapelle de Saint-Victor.

Cette dernière se trouvait hors de la ville. Il y a deux ans environ, on découvrit, dans la maison numéro 18 de la rue de Vesle, appartenant aujourd'hui à M. Luzzani, des débris de sculpture peints et dorés, et deux colonnes encore debout avec leurs bases et leurs chapiteaux, qu'on peut sans crainte faire remonter au XIIIe siècle, si ce n'est à la fin du XIIe, et considérer, nous le croyons, comme provenant de la chapelle de Saint-Victor.

Rue de Talleyrand, numéro 16, nous voyons, en passant, une porte charretière, dont le travail, qui

Digitized by Google

accuse le temps de François Ier, a perdu, sous les couches multipliées de peinture, une partie de son ancienne délicatesse. Le reste du bâtiment offre encore des fragments de la même époque, notamment quatre consoles plates à mascarons, qui soutiennent la corniche.

Un hôtel situé presque en face, dont l'extérieur porte, malheureusement, le cachet des constructions de 1825, offre à l'intérieur une vaste cour entourée, sur trois côtés, de bâtiments de la Renaissance. Celui de gauche était une galerie, dont la façade, au premier étage, était décorée de niches, de rinceaux et de pilastres depuis longtemps mutilés.

Plus loin, dans la même rue, à droite, on remarque la maison numéro 52, dont la façade, de l'époque d'Henri IV, ornée de bossages et de frontons coupés, et formée d'un rez-de-chaussée placé sur un soubassement élevé, donne une idée de l'intelligence avec laquelle nos ancêtres savaient donner à leurs habitations des dispositions saines et agréables.

Non loin de là, le côté gauche de la rue de Vesle nous offre, à l'intérieur de plusieurs maisons, des restes nombreux de constructions du Moyen-Age ; et à leur suite, une façade du XIVe siècle, où l'on remarque notamment un bandeau feuillagé, des corbeaux à têtes et bustes sculptés, et le cintre surbaissé des fenêtres supérieures, qui se découpe sur le toit.

Le temps qu'avait exigé cette promenade avait déjà anticipé sur l'heure de la séance publique de l'Académie ; il ne nous était pas permis de la prolonger davantage. Aussi avons-nous dû abréger le plus possible l'examen des derniers débris archéologiques qui se trouvaient sur notre passage.

Digitized by Google

Il ne nous restait guère, d'ailleurs, à visiter au delà que les restes, assez insignifiants aujourd'hui, du prieuré de Saint-Bernard, rue de Vesle; ceux de la léproserie de Saint-Ladre et de l'église de Saint-Eloi, dans le faubourg de ce nom; enfin, boulevard des Promenades, numéro 59, les arabesques délicatement sculptées qui décorent les deux courbes rapportées d'un cintre dont la provenance nous est inconnue, mais qui appartient certainement à la plus belle période de la Renaissance, et rappelle le gracieux portail de l'église d'Epernay.

Digitized by Google

LA ROSE

Etude

HISTORIQUE, PHYSIOLOGIQUE, HORTICOLE et ENTOMOLOGIQUE

LECTURE

de M. Théodore JULLIEN, membre titulaire.

MESSIEURS,

Certains livres, sous un titre frivole, cachent quelquefois des pensées sérieuses et des documents utiles. Voici ce que dit un auteur qui ne passe pas assurément pour un disciple d'Héraclite. « Les pucerons changent quatre fois de peau avant d'être des pucerons parfaits; à peu près comme nous autres hommes, nous essayons d'habitude deux ou trois caractères avant de nous fixer à un, quoique d'ordinaire on en garde trois toute sa vie : un que l'on montre, un que l'on croit avoir, un que l'on a réellement. » Le jugement est au moins fort sévère pour la pauvre espèce humaine, et, quelqu'étendues que soient les connaissances en anatomie comparée de plusieurs d'entre vous, Messieurs, l'Académie

Digitized by Google

avait peut-être la prétention d'être moins voisine de la tribu des aphidiens (1) et moins proche parente des pucerons. — Plus loin, le même écrivain démontre jusqu'à la dernière évidence que, sous certains rapports, le puceron a été beaucoup plus généreusement doté par la nature que l'homme. Enfin, il termine par cette pensée : « La vie et la mort ne sont que des transformations. La mort est l'aliment de la vie. Les pucerons sont un gibier qui nourrit plusieurs autres insectes, dont se nourrissent les oiseaux que nous mangeons. Puis, nous sommes rendus aux éléments, et nous servons d'engrais à l'herbe, aux fleurs, où viennent revivre d'autres pucerons. »

Assurément, tout cela n'est pas couleur de rose, et ce parfum de cadavres rendus à la terre n'est pas celui de la reine des fleurs. Cependant nous sommes en pleine moisson de roses. Toutes ces pensées se trouvent textuellement dans le gracieux et spirituel opuscule d'Alphonse Karr, *Voyage autour de mon jardin*. Elles lui sont inspirées par la vue d'un rosier fleuri.

Maintenant, est-il un ouvrage plus léger, plus éthéré que le *Langage des fleurs?* Eh bien! Messieurs, c'est là, au fond d'une corbeille de roses, que j'ai trouvé les statuts d'une grave académie. « Les membres de cette compagnie, dit Mme de Latour, devaient penser beaucoup, écrire peu et parler le moins possible. » Que cette règle était sage et commode ! Combien je regrette que les illustres fonda-

(1) Aphidiens, du grec αφις, puceron. — Le puceron a été pris pour type de la tribu des aphidiens.

Digitized by Google

teurs de notre institut n'aient pas longuement médité l'ouvrage de Mme de Latour! Vos néophytes, s'ils n'étaient pas invités à se taire, auraient au moins la faculté de garder le silence, et je ne serais pas à cette tribune où je n'arrive qu'en tremblant. Votre règlement n'admet pas cette prudente réserve. Il m'impose l'obligation de parler : *dura lex, sed lex;* j'obéis.

Je choisis, Messieurs, un sujet bien usé : la rose. Que de fadeurs n'a-t-on pas dit à l'aide de cette fleur depuis l'invention, que je ne trouve pas heureuse, des « teints de lis et de roses, » jusqu'aux « bouquets à Cloris, » qui sont aujourd'hui bien fanés et bien passés de mode !

Les poètes, dédaignant le monde des réalités et montés sur Pégase, courent à l'Olympe pour assister à la naissance de la rose. Vénus la créa, disent-ils, dans un accès de pudeur, ce qui est évidemment un double prodige.

Les romanciers, plus modestes, se contentent d'arroser la reine des fleurs des pleurs de leurs amants.

Les botanistes ne voient dans la rose qu'un sujet qu'ils anatomisent et qu'ils prennent pour type de la famille des rosacées.

Les horticulteurs l'enferment dans un parterre où elle doit subir toutes les mutilations, toutes les formes qu'exigent la mode et le caprice du moment : pour eux, c'est l'élément obligé d'un bouquet, et rien de plus.

Les entomologistes, enfin, ne considèrent la rose que comme un refuge ou un aliment pour les insectes qu'ils étudient.

Digitized by Google

Tous ont un but unique, une pensée exclusive, ne voient la rose que sous le jour qui leur convient.

Je tâcherai d'envisager la rose d'une manière un peu plus générale.

Les peintres étudient la nature vivante sur les plus beaux sujets : pourquoi ne pas étudier les plantes et les lois qui régissent leur existence sur la plus belle des fleurs? L'homme est inconstant dans sa volonté, parce qu'il est dans son essence de tendre toujours vers le mieux; c'est pour cela qu'il ne fait jamais deux choses de la même manière. La nature, au contraire, dont les œuvres atteignent du premier jet la perfection, imprime à tous ses actes son cachet d'immutabilité, et quand on a découvert une des règles qu'elle a tracées, on est sûr de la trouver constante et respectée dans toutes ses créations. Ainsi, l'universalité des plantes, quels que soient leurs formes et leur aspect extérieur, naissent, vivent, se reproduisent et meurent sous l'empire de lois communes. Est-il, pour les représenter, un plus gracieux type que la rose? Tous ces êtres, bien que privés de la faculté de sentir, ont leur état de santé, de souffrance, de maladie. Ils ont de redoutables ennemis dans cette multitude de végétaux parasites et d'insectes qui les dévorent. Ils trouvent aussi quelques protecteurs, quelques amis dans les petits animaux qui, à leur tour, vivent d'insectes. Pourquoi ne pas scruter ces curieux phénomènes sur la reine des fleurs? Les recherches les plus fastidieuses sur une plante triste comme la scrofulaire ou nauséabonde comme l'ansérine fétide, deviennent attrayantes sur la rose. Quel vaste champ elle offre aux études sérieuses! Voyez ce rosier nain dont les branches flexibles dépassent à

Digitized by Google

peine la hauteur du gazon : hier, ses frêles rameaux, fatigués par la chaleur, épuisés par la sécheresse, s'inclinaient vers la terre, laissant tomber leurs fleurs à demi-flétries ; aujourd'hui, il relève fièrement la tête, et ses roses ont repris leur fraîcheur ; ses feuilles sont couvertes de gouttelettes d'eau plus transparentes que le cristal. Cependant pas le plus petit nuage n'est venu les arroser. Que s'est-il donc passé ? La nuit a été calme et son ciel azuré ; la terre et tous les corps dispersés à sa surface se sont refroidis par l'effet du rayonnement vers les espaces célestes ; mais l'air, qui a moins de pouvoir rayonnant et de conductibilité, a conservé une grande partie de sa chaleur. Il est resté chargé de vapeur, et, se trouvant en contact avec des corps plus froids que lui, il a déposé à leur surface une grande partie de l'eau qu'il contenait : elle a formé cette multitude de petits diamants liquides qui, en partie absorbés par le rosier, lui ont rendu toute sa vigueur. Et voici comment l'examen d'une feuille de rose conduit à l'étude d'un des phénomènes les plus importants pour la végétation : *la rosée*. Mais, si le même fait s'était produit après un beau jour de printemps, alors que le soleil a déjà atteint assez de force pour échauffer l'atmosphère, que les nuits sont encore longues et le ciel souvent étoilé; quand cette terrible lune rousse, si redoutée des horticulteurs et des agriculteurs, apparaissant au firmament, vient encore augmenter l'intensité et la rapidité du rayonnement : la terre, n'étant échauffée qu'à sa surface, se serait promptement refroidie, et ce refroidissement serait allé jusqu'à la congélation de la rosée. Alors on aurait eu une de ces gelées blanches si fatales à toutes les

Digitized by Google

plantes en végétation, et particulièrement aux rosiers remontants, dont la sève précoce part souvent avant les beaux jours. Ici encore, la rose conduit à l'étude des causes qui produisent ces désastres.

Sans doute, ces phénomènes auraient pu être étudiés sur d'autres plantes; mais la rose avait droit à la préférence, non-seulement à cause de la supériorité de ses charmes, mais aussi parce qu'elle est la seule fleur qui échappe à l'inconstance de la mode. La tulipe a eu ses partisans exaltés; ils lui composaient un sol factice et l'abritaient sous des tentes. A cette époque de vogue, un amateur en avait obtenu une dans toutes les conditions de beauté exigées par le caprice du moment; pour lui, c'était une fortune, et sérieusement il l'appela *la Dot de ma fille.* Qu'est devenue cette merveille? Aujourd'hui délaissée ainsi que ses consœurs, on ne s'en occupe plus. Il en est de même des jacinthes, des renoncules, des anémones, des pensées, des auricules et des primevères; le dahlia lui-même, plus récemment mis en vogue, malgré le luxe, la magnificence et la variété infinie de ses fleurs, n'est plus en faveur. Puis, enfin, toutes ces plantes ne fleurissent que pendant une bien courte saison. La rose remontante, au contraire, éclot avec le printemps et montre encore sa gracieuse corolle aux derniers beaux jours de l'automne. Les autres fleurs ont leurs exigences de climat, de terrains, de soins particuliers; beaucoup, alors qu'elles ont été perfectionnées, deviennent un privilége exclusif de la fortune : il leur faut des appartements d'hiver, une nourriture soigneusement préparée. La rose, moins petite maîtresse, semble un présent que la nature ait voulu faire à tous les peuples et à toutes les condi-

Digitized by Google

tions. Nous la trouvons recherchée, fêtée dès les premiers âges du monde, et nous la suivons chez tous les peuples jusqu'à nous. Le paganisme en couronna ses dieux, et la Rome chrétienne en fait encore sa plus noble récompense. Suspendue dans une salle de festin, elle inspirait la confiance, et au sortir du banquet, le silence était une obligation sacrée: c'était le signe de la paix, de l'union, de la concorde, de la discrétion. Sur l'écu des ducs d'York ou de Lancastre, elle signifiait la guerre sans merci. Blanche, c'est l'innocence; rouge, la volupté. Sur le sein de l'impudique Cléopâtre, elle indique la débauche, l'orgie dorée. Jetée miraculeusement dans le manteau d'Elisabeth de Hongrie, elle symbolise la vertu. Elle orne la plus pauvre chaumière et le plus fastueux palais. Enfin, elle couronne la plus humble rosière et la plus puissante des souveraines; toujours elle servira de diadème à la Reine des cieux.

Que de recherches, que d'études seraient nécessaires pour esquisser seulement un pareil sujet! J'essaierai de poser au moins quelques jalons sur la route.

Je resterai, sans doute, au-dessous de ma tâche; mais une pensée me soutient et me rassure : l'indulgence est la compagne fidèle du savoir : je puis donc, Messieurs, compter sur la vôtre.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTUDE HISTORIQUE.

La rose, emblème de la fraîcheur du premier âge, est cependant aussi ancienne que le monde, et son berceau, comme celui de tant d'autres merveilles de la nature, nous est dérobé par la nuit des temps. Quelques écrivains ont, néanmoins, tenté de soulever ce voile à l'aide d'ingénieuses théories. Un fort spirituel amant de la rose la fait naître sur les riants coteaux que couronne la chaîne du Caucase, mais sans baser son opinion sur aucun fait bien concluant. Un savant naturaliste croit avoir trouvé dans les écrits de Moïse, sans dire, toutefois, quel texte il invoque, la preuve que la rose orna l'heureux séjour de nos premiers parents. Elle était alors sans défense, et ne s'arma de redoutables aiguillons qu'au moment où la terre, stérilisée par une faute, ne produisit plus rien sans un pénible travail.

Conjectures sur le lieu de naissance de la rose.

Digitized by Google

Changement d'aspect suivant les climats.

Quelle qu'ait été la patrie de cette charmante fleur, les siècles, en s'écoulant, la transportèrent sur tous les points du globe. Aussi facile que gracieuse, elle se soumit aux exigences climatériques et modifia sa constitution suivant la zone nouvelle qui lui fut assignée. Toujours en sève et d'une végétation luxuriante dans ces heureuses contrées que ne visitent jamais les frimas; d'un bois plus dur, plus rugueux, plus épineux à mesure qu'on s'avance vers le nord, son aspect varie, ses fleurs diffèrent sous chaque latitude. On la voit adopter des formes spéciales : ses bouquets changent d'aspect, sans cesser d'être jolis, prennent un parfum différent, un coloris tout autre et, pour ainsi dire, un vêtement national qui fait reconnaître la patrie adoptive de chacune de ces gracieuses étrangères dans les riches collections des amateurs. Ce charmant cadeau que la nature fit à l'homme avec tant de profusion fut partout accueilli avec le plus chaleureux empressement. La rose servit à peindre les plus riantes, les plus aimables, les plus nobles, les plus généreuses pensées. Elle prit place dans l'histoire de tous les peuples.

Origine mythologique de la rose. Vénus la fait naître.

Les anciens, pour lesquels elle était l'objet d'une prédilection toute spéciale, voulurent lui donner une origine divine. Vénus, la reine de la beauté, devait créer la plus belle des fleurs. Un jour donc, que la charmante déesse sortait du sein des mers sans autre parure, mais aussi sans autre vêtement que ses attraits, Minerve la vit et fut saisie d'un accès de jalousie qui fit trembler la souveraine de Paphos. Pour voiler ses charmes, elle fit naître la rose et se couvrit d'un de ses rameaux. L'Olympe accueillit

Digitized by Google

en souriant la déesse et son léger vêtement, puis versa sur la jeune plante la rosée céleste. A partir de ce moment, l'arbrisseau prospéra sous l'égide des dieux ; mais cette rose primitive était blanche comme le lis, et c'est encore Vénus qui lui donna son ravissant coloris.

Vénus lui donne la couleur rose.

L'inconstante déesse ayant, pour cause, entraîné le bel Adonis dans un buisson de roses, fut piquée par l'aiguillon d'une fleur et, depuis ce temps, les roses restèrent teintes de son sang. Cette version convenait aux jeunes amants ; mais, en ce temps de libres penseurs, les disciples de Bacchus en adoptèrent une autre plus conforme à leurs goûts.

Autre version sur la couleur purpurine de la rose.

L'Amour, dirent-ils, dans un accès de gaîté occasionné par d'amples libations d'ambroisie, se mit à danser devant la cour céleste. Sa main, tremblant un peu, laissa tomber quelques gouttes de sa coupe sur les roses, qui, depuis ce temps, gardèrent la couleur purpurine.

Les mœurs du temps se reflétaient dans ces fictions plus ou moins vraisemblables ; mais la rose qui les inspirait n'avait pas seulement pour amants les sectaires de la belle déesse ou du joyeux Bacchus, ou bien ces hommes ensevelis dans une mollesse devenue proverbiale, ces Sybarites, dont le plus voluptueux et le plus riche, le trop fameux Smyndiride, se plaignait de ne pouvoir dormir si, parmi les feuilles de roses qui formaient sa couche, une seule venait à se plisser. Les plus graves philosophes grecs, et celui même que l'oracle proclama le plus sage des hommes, ne craignaient pas de paraître en public un bouquet de roses à la main. Une petite anecdote assez piquante en fournit la preuve.

Digitized by Google

Le bouquet de roses de Socrate. Aristophane.

Socrate s'exprimait avec trop de franchise pour ne s'être pas fait de nombreux ennemis; mais, ne se trouvant pas de force à lutter avec lui, ils chargèrent un célèbre poète comique, Aristophane, de le mettre en scène et de le persifler dans une comédie. La pièce, pleine d'une verve mordante, fut applaudie, et le philosophe mêla ses bravos à ceux de la foule rieuse. Assis tranquillement sur un gradin, un bouquet de roses à la main, il attendit avec une patience stoïque la fin de la représentation; mais, rencontrant, au sortir du théâtre, le poète satirique, il lui effleura le visage avec ses roses, qui n'étaient pas dépourvues d'aiguillons. Aristophane, se sentant piqué, recula. Alors Socrate lui dit : « Faites pour ces fleurs ce que j'ai fait pour votre pièce : excusez l'égratignure en faveur du parfum. » La leçon était spirituelle et méritée; mais que de gens égratignent sans esprit et n'ont aucun parfum de langage !

Passion des Romains pour la rose.

Le goût des roses passa des Grecs aux Romains, et chez ces fiers républicains, naguère de mœurs si sévères, ce fut une véritable fièvre. Les roses, pour eux, représentaient l'idéal de la beauté; aussi la qualification de *rose* donnée à une femme attestait la passion la plus vive et l'enthousiasme le plus complet : c'était l'expression que, dans les moments d'enivrement, ils donnaient à leur maîtresse : ***Rosa mea.*** Les jours de réjouissances, ils se couronnaient de roses en signe de joie. Dans les festins, ils couvraient de roses les tables et les lits où se plaçaient les convives. Le fameux concussionnaire Verrès (1),

(1) Né l'an 119 avant Jésus-Christ, nommé, l'an 75, préteur en Sicile, où il exerça ses déprédations et ses cruautés pendant trois

Digitized by Google

que Cicéron immortalisa en le flétrissant, ne voyageait qu'en litière, mollement étendu sur des coussins en filets remplis de feuilles de roses, et respirant continuellement le parfum de ces fleurs au moyen d'un sachet qu'il tenait à la main. Enfin, la passion pour les roses était si violente chez les Romains, qu'ils ne croyaient pas qu'elle dût s'éteindre avec la vie (1). Dans cette pensée, les citoyens riches se faisaient construire dans leurs villas et, le plus souvent, par un sentiment de vanité (2), sur le bord

ans qu'il réussit à garder cette province. Quelque ridicules que soient la mollesse et le luxe efféminé de Verrès, il faut, pour les apprécier, savoir ce qu'étaient de son temps les mœurs romaines. Lorsqu'un patricien riche s'éveillait, il voyait accourir de nombreux esclaves spécialement attachés aux soins de sa personne. Le premier qui se présentait était le *cubiculaire* ou valet de chambre ; il apportait de l'eau embaumée par l'arôme de la rose ou d'autres fleurs, et ce n'était qu'après s'être inondé de parfums que le maître commençait à se vêtir.

La dame romaine, doucement éveillée par la *flabellifera*, esclave chargée d'agiter l'éventail près de son lit, faisait procéder à sa toilette ; lorsqu'elle était terminée, elle revêtait la *stola* de pourpre, dont les plis majestueux tombaient jusqu'aux talons, puis jetait par-dessus le *pallium* broché d'or et entrait dans sa litière. Là, négligemment couchée sur un *pulvinar* de soie embaumé de roses et porté par six Germains aux blonds cheveux, ou par des Mèdes à l'œil noir, elle allait se montrer dans la voie Sacrée. Des *anteambulones* la précédaient, la baguette à la main, et le troupeau de ses esclaves la suivait.

Enfin, des valets étaient chargés de brûler des pastilles de roses autour du maître pendant son sommeil, afin de lui procurer un doux enivrement et de gracieuses rêveries.

Nous sommes heureusement loin de cette magnificence, ou plutôt de cette décadence.

(1) D'après leurs croyances, les mânes conservaient les goûts des individus qu'ils avaient animés.

(2) Les Romains éprouvaient un tel besoin d'attirer sur eux

Digitized by Google

des voies publiques avoisinant la ville, des monuments funéraires d'une grande magnificence (1), entourés d'enclos que des parents ou des amis devaient

l'attention publique, même après leur mort, qu'ils voulaient que leurs dépouilles fussent placées près des routes les plus fréquentées. Ainsi les voies Appienne, Latine et Flaminienne étaient bordées de tombeaux, bien qu'elles fussent habituellement fréquentées par les riches promeneurs auxquels elles servaient de lieux de rendez-vous et de plaisir. Un poète, qui avait pris soin de faire son épitaphe, exprimait ainsi son désir de faire penser à lui : « Jeune homme, quelque pressé que tu sois, cette pierre te demande de regarder vers elle et de lire ce qui est écrit. Ici gisent les os du poète Marcus Pacuvius. Voilà ce que je voulais t'apprendre. Adieu. »

Un haut fonctionnaire avait trouvé un autre moyen d'attirer les regards du passant : il avait fait placer un cadran solaire au-dessus d'une inscription énumérant toutes les charges qu'il avait occupées.

(1) Les Romains avaient différents modes d'inhumation. Dans les premiers siècles, ils enterraient (*humabant*) leurs morts ; mais, plus tard, ils empruntèrent aux Grecs l'usage de les brûler (*cremandi, comburendi*). Cependant cet usage ne fut généralement adopté que vers la fin de la république, et ne fut abandonné qu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne.

Ils avaient aussi différentes sortes de sépultures. Les unes étaient pour une seule personne, d'autres pour plusieurs et souvent pour un très-grand nombre. Les unes contenaient des sarcophages dans lesquels les corps étaient déposés ; d'autres, des urnes funéraires renfermant les cendres des défunts. Les sarcophages étaient souvent encastrés dans les murs de chambres sépulcrales ménagées dans l'intérieur des monuments ; les urnes étaient placées deux à deux dans des niches demi-circulaires, arrondies en voûte par le haut et creusées dans les parois de pièces désignées sous le nom de *columbaria*, à cause de leur ressemblance avec les colombiers pour la forme et l'arrangement des cases murales.

Parmi les tombeaux les plus remarquables, on citait celui d'Auguste élevé sur le Champ-de-Mars ; il était couronné par des terrasses en pyramides dont les magnifiques plantations indiquaient que les fleurs étaient la passion dominante de l'époque.

Digitized by Google

orner de fleurs (1). Quelques-uns, peu confiants dans l'affection reconnaissante de leurs héritiers, léguaient des jardins dont les fleurs devaient être exclusivement consacrées à orner leur dernière demeure. Puis, pour que leur volonté fût scrupuleusement observée, ils attachaient à ces jardins un esclave dont l'unique occupation consistait à renouveler périodiquement les fleurs de leurs tombeaux. Les pauvres, n'ayant ni jardins ni esclaves, s'adressaient à la pitié publique et, par une inscription gravée sur une modeste pierre, demandaient au passant l'aumône d'une rose (2).

A Rome, les prescriptions relatives au culte des morts étaient observées avec une scrupuleuse exactitude; mais, après les jours de tristesse, lorsque les mânes étaient apaisés, chaque famille se réunissait pour resserrer entre ses membres les liens d'affection. C'était la fête de l'amitié, le jour tout spécialement consacré à la réconciliation des parents et des proches qui croyaient avoir quelques sujets de mécontentement les uns contre les autres. Alors les fleurs qui avaient suivi le deuil de la famille assistaient à ses joies; elles décoraient la table du festin. Les convives, couronnés de roses et la coupe à la main, se félicitaient mutuellement du bonheur de pouvoir encore se compter au nombre des vivants; chacun, en serrant la main d'un ami, se consolait de l'absence de celui qui avait disparu pour toujours.

(1) Lorsque les pertes étaient récentes, ou bien aux anniversaires, les tombes étaient assez ordinairement ornées de couronnes et de guirlandes de fleurs; mais, lorsque le temps avait refroidi les cendres des morts ainsi que le zèle des intimes, il était aisé de reconnaître, à la manière dont les monuments étaient entretenus, le degré des sympathies qu'avaient inspirées les défunts. Les sépulcres des uns étaient couverts de fleurs; mais d'autres n'étaient abrités que par des lierres, des ronces et des buissons d'épines.

(2) Les riches brûlaient des parfums sur les tombes de leurs proches et leur portaient de véritables festins; mais les pauvres

Digitized by Google

Fin de la république romaine. — Naissance du christianisme.

Mais nous touchons à une époque de transformation sociale. Une lutte terrible va s'engager entre une civilisation que le temps a corrodée et des idées neuves qui, pour se faire jour, ébranlent les fondements de l'ancien édifice; entre le paganisme, représentant le passé, et le christianisme, abritant sous sa bannière des aspirations nouvelles. Déjà la puissante république s'affaisse sous le poids de sa grandeur; des factions la déchirent; des ambitieux, l'épée et souvent le poignard à la main, se disputent le droit de la gouverner. Toutefois, au milieu de ces ruines sanglantes, nous trouvons encore des roses.

Marc Antoine et César.

Marc Antoine, favori du peuple dès sa jeunesse, chargé, comme tribun, de défendre ses droits, oublie bientôt les devoirs que lui impose sa charge et s'attache à la fortune de César. Il pousse l'adulation jusqu'à lui offrir, dans une fête publique (1), un diadème orné d'une couronne de lauriers. Peu de temps après, César est assassiné. Antoine convoite son héritage; à force de ruses et en prenant tous les masques, il se fait conférer par le peuple le gouvernement de la Gaule. Le sénat le déclare ennemi de la patrie et envoie Octave pour le combattre. Un commun intérêt rallie bientôt ces deux ambitieux, qui cimentent leur association par un mariage. Antoine épouse Octavie, sœur d'Octave. Réunissant

se contentaient de déposer sur les pierres tumulaires quelques roses, de modestes violettes, emblème de l'humilité de la famille; un vase cassé, symbole de la fragilité de la vie terrestre; enfin, quelques grains de sel, image de la vie céleste.

(1) Les Lupercales, fêtes que l'on célébrait à Rome, le 15 Février, en mémoire de la louve qui allaita Rémus et Romulus.

Digitized by Google

alors leurs forces, ils défont Brutus et Cassius dans les plaines de Philippes (1), et anéantissent ainsi le parti républicain. Ayant brisé les dernières barrières qui s'opposaient à leurs projets, ils se partagent l'empire. Antoine reçoit la Grèce, la Macédoine, la Syrie et l'Asie. Il parcourt en triomphateur ses nouveaux états. En Asie, les souverains, rivalisant de bassesse, mendient ses faveurs. L'astucieux Hérode, de fâcheuse mémoire, obtient la Judée. Des princesses même essaient sur son cœur blasé la puissance de leurs charmes.

Cléopâtre et sa cour.

La plus séduisante, la plus habile, la plus instruite, la plus belle et la plus voluptueuse, Cléopâtre seule paraît frappée de défaveur. Antoine avait conservé un fâcheux souvenir de sa conduite politique. Il la mande près de lui à Tarse. Elle arrive ; mais, loin de prendre une attitude suppliante, elle paraît snr une galère étincelante d'or et enrichie des plus belles peintures. Des voiles de soie pourpre flottent aux vents et des rames d'argent garnissent le navire. Placée sous un magnifique pavillon en drap d'or, elle a revêtu le costume de Vénus. Sa cour est composée de femmes déguisées en Nymphes et en Grâces; une foule de jolis enfants simulent les Amours. C'est la déesse de la beauté qui vient recevoir l'encens des mortels. A cette vue, Antoine semble fasciné et se jette tête baissée dans les filets de la belle enchanteresse. Son maître est désormais son esclave. Elle l'enivre de plaisirs; les jours et les nuits se passent en fastueuses orgies. Dans une de ces fêtes, Cléopâtre fait joncher de roses, à la hauteur d'une coudée, la

(1) 42 ans avant Jésus-Christ.

Digitized by Google

salle du festin; un tapis en réseau permet de voir cette moisson de fleurs que l'on foule aux pieds. Cependant Antoine, ayant appris à connaître la perfidie de Cléopâtre, faisait essayer les aliments qu'elle lui présentait. S'en étant aperçue, elle le convie, avec ses compagnons de débauche, à une fête splendide. Tous les convives, suivant l'usage, ornent leurs têtes de guirlandes de roses, et Cléopâtre a le soin d'en poser une, dont elle avait empoisonné les fleurs, sur le front de son amant. Les vins les plus exquis coulent à flots; la froide raison fait place à l'exaltation bachique. Cléopâtre, profitant de cette disposition des esprits, propose à chaque convive d'effeuiller sa couronne dans sa coupe et de boire le breuvage ainsi parfumé. Cette invitation était un ordre. Chacun l'exécute immédiatement; mais, au moment où Antoine approche la coupe de ses lèvres, elle l'arrache et fait amener un criminel qu'elle avait enfermé dans une pièce voisine. Elle lui présente la coupe et lui ordonne de la boire. A peine en a-t-il pris quelques gouttes, qu'il tombe comme foudroyé et expire sous les yeux des convives. « Vois, dit alors Cléopâtre à Antoine, combien tes soupçons sont injustes et tes précautions inutiles : je ne puis vivre sans toi, et tu crains que je n'attente à tes jours (1). » Antoine se laisse persuader et n'en devient que plus soumis. Les fêtes continuent. Cependant Octave, qui supportait impatiemment le partage de l'empire, profite habilement des débauches

(1) Pline, livre XXI, chapitre IX. « *Adeo mihi, si possim sine te vivere, occasio aut ratio deest.* Vois, si je pouvais vivre sans toi, comment les occasions ou les moyens me manqueraient ! »

Digitized by Google

d'Antoine pour le rendre odieux aux Romains. Il sollicite et obtient l'autorisation de combattre son rival, qui, trop efféminé pour résister, est vaincu et se donne la mort en demandant à sa maîtresse, comme dernier témoignage d'affection, de couvrir de roses son tombeau. Cléopâtre, ne voulant pas être traînée à la suite du char triomphal du vainqueur, offre son sein à un aspic, s'engourdit et s'endort pour ne plus s'éveiller. Le grand drame politique est arrivé à son dénoûment. Le peuple romain, follement enthousiasmé d'un succès qui va lui donner un maître, accorde à Octave les honneurs du triomphe et le décore du nom d'Auguste. La liberté disparaît alors. Ainsi que les roses du festin de Cléopâtre, elle avait été effeuillée par une main habile ; éphémère comme la reine des fleurs, elle devait finir de même au milieu de fêtes et d'enivrements.

Néron. Fête à Baiæ.

Nous rencontrons maintenant sur notre route un nom qui fait frissonner : il rappelle les assassinats d'Agrippine, de Britannicus, d'Octavie, de Poppée, l'embrasement de Rome et le massacre des chrétiens. Tour-à-tour tyran sanguinaire ou bien histrion prétentieux, conduisant des chars dans le cirque, dansant et jouant de la flûte en plein théâtre, Néron, ce fléau de l'humanité, devait, à sa manière, rendre hommage à la rose. A 17 kilomètres de la ville actuelle de Naples, s'élevait alors l'opulente et somptueuse cité de Baiæ (1), bâtie sur le penchant d'une colline creusée en amphithéâtre et dominant la mer. Tout riche Romain, pour satisfaire aux exigences de la

(1) Baiæ ou Baies ne se compose plus aujourd'hui que de chaumières éparses parmi des ruines magnifiques. La mer a envahi la

Digitized by Google

mode, devait avoir une campagne dans ce gracieux séjour, et y passer une partie de l'automne. Néron eut la fantaisie de donner une fête à Baiæ ; on s'y livra aux excès les plus honteux et aux prodigalités les plus folles. Enfin, suivant le récit d'un historien de cette époque, la dépense, pour les roses seulement, s'éleva à une somme de 500,000 francs de notre monnaie. Ce chiffre indique jusqu'à quel point était poussée la passion pour les roses.

Bâches mobiles et serres chaudes.

L'Italie, toutefois, malgré son climat privilégié, ne pouvait produire des roses pendant toute l'année : il restait une lacune que l'on comblait en faisant venir des roses de l'Egypte; mais ce mode d'approvisionnement, soumis à des éventualités, déplaisait à un peuple qui ne voulait pas d'interruption dans ses jouissances. D'habiles horticulteurs cherchèrent le moyen de perpétuer la floraison des roses. Pour atteindre ce but, ils construisirent d'abord de petits appareils mobiles analogues à nos bâches, puis des serres chaudes dont nous parlerons d'une manière plus détaillée en nous occupant de la culture de la rose chez les Romains. Ils obtinrent alors des roses en abondance, même pendant les temps les plus brumeux et les plus rigoureux de l'hiver, et Senèque (1), que ce luxe scandalisait, s'écriait : «*Nonne vivunt contra*

Senèque.

majeure partie de ces merveilles. On voit cependant encore les débris des bains de Néron, du palais de Jules César, des temples de Vénus, de Diane et de Mercure.

(1) Senèque le Philosophe (fils de Senèque le Rhéteur) naquit à Cordoue l'an 3 de Jésus-Christ; il fit l'éducation de Néron, qui, ayant fini par le trouver importun, lui envoya l'ordre de se donner la mort. Il se fit ouvrir les veines et attendit son dernier moment avec un courage stoïque. Il était âgé de 62 ans.

Digitized by Google

naturam qui hieme concupiscunt rosam ? N'est-ce donc pas vivre contre nature que de vouloir des roses en hiver? » La noble fleur ne fut heureusement ni moins hâtive, ni moins recherchée, et les cultures forcées étaient tellement perfectionnées sous Domitien (1), que le jour de sa fête (9 des calendes de Novembre), toutes les rues de Rome étaient ornées de guirlandes de roses.

Juvénal.

Chute des pots de fleurs, à Rome, sur la tête des passants.

A peu près à la même époque, on voyait à Rome, comme, de nos jours, à Paris, des rosiers en pots sur les fenêtres, et il y a dix-sept siècles, exactement comme aujourd'hui, les vases, en tombant, cassaient la tête du malheureux passant.

Quod spatium tectis sublimibus, unde cerebrum
Testa ferit, quoties rimosa et curta fenestris
Vasa cadunt. . . . . .
(JUVENAL. Satira III.—*Urbis incommoda.*)

« Contemplez la hauteur immense des maisons, d'où l'on est foudroyé par les débris de vases et de pots qui pleuvent des fenêtres. »

Martial.

Jardins sur les fenêtres.

Epigramme.

Il paraît même que ces jardins de fenêtres étaient tellement dans les habitudes des Romains, que Martial, pour ridiculiser un protecteur parcimonieux qui lui avait donné une petite campagne, disait :

Donasti, Lupe, rus sub urbe nobis,
Sed rus est mihi majus in fenestra.
. . . . . .
Clausæ cui folium rosæ corona est.
(MARTIAL, *Epigrammes*, liv. XI, ép. XVIII, *in Lupum.*)

(1) Domitien, né à Rome, l'an 51 de Jésus-Christ, fut assassiné par l'ordre de sa femme Domitia Longuina, à l'âge de 54 ans — Voir les *Epigrammes* de MARTIAL, liv. VI, ép. LXXX, *ad Cæsarem, de rosis hibernis.*

Digitized by Google

« Tu m'as donné, Lupus, une campagne aux portes de Rome; mais j'en ai une plus grande sur ma fenêtre..... Une feuille de rose non encore épanouie pourrait la ceindre comme une couronne.. »

La rose chez les peuples du Nord.

Maintenant, si nous laissons les Romains au milieu de leurs plaisirs et de leurs magnificences, pour visiter les peuples du Nord, moins heureusement dotés par la nature, nous trouvons encore la rose. Dans les temps anciens, elle paraissait aussi dans leurs banquets; mais son rôle était bien différent : symbole de discrétion, sa présence imposait des obligations sérieuses. Lorsque des convives étaient invités à une fête dans laquelle on voulait s'abandonner à une gaîté franche et sans réticence, on plaçait une rose au-dessus de la table, et c'eût été manquer à toutes les lois de l'honneur que de répéter ce qui s'était dit sous la rose, *sub rosa* (1).

Le pot aux roses de nos bons aïeux.

Nos bons aïeux, qui se piquaient d'une galanterie chevaleresque, désiraient aussi avoir de joyeux convives et de discrets commensaux. Afin d'atteindre ce double but, ils invoquèrent également le secours de la rose; mais, pour symboliser d'une manière plus significative encore l'obligation de garder le silence,

(1) Cet usage semble devoir son origine à la tradition d'une fable mythologique. Suivant cette fiction, Harpocrate aurait, un jour, surpris Cupidon oubliant sa majesté divine auprès d'une jeune nymphe. Le dieu des Amours ne se piquait pas d'une grande sévérité de mœurs Cependant, désirant que cette petite infidélité faite à l'Olympe restât ignorée, il acheta la discrétion d'Harpocrate en lui donnant une rose. Le dieu du Silence conserva précieusement cette fleur, qui fut désormais regardée comme un de ses attributs. On le représente, en effet, tenant une rose d'une main et de l'autre appuyant un doigt sur sa bouche.

Digitized by Google

ils prirent l'habitude de placer sur la table un pot rempli de roses et qui restait couvert pendant tout le repas. L'emblème de la pudeur étant ainsi voilé, il était permis de parler plus librement; mais, avant de quitter la table, on découvrait les roses, et le silence redevenait une obligation sacrée. Le vase et les roses emblématiques ont disparu, la joyeuse bonhomie est bien aussi un peu surannée et passée de mode; il ne nous reste plus que le proverbe du *pot aux roses*. On dit encore, en parlant d'un maladroit indiscret : *Il a découvert le pot aux roses*. Toutefois, si les roses ne sont plus, chez nous, le signe de la discrétion, elles conservent encore de nobles attributions : seules, entre toutes les fleurs, elles ont le privilége de couronner la vertu.

La rosière de Salency.

Non loin de nous, dans le modeste village de Salency, naissait, en 457, un enfant dont le nom devait être, un jour, en vénération dans toute la chrétienté. Saint Médard, évêque de Vermand, qui transporta son siége à Noyon après la ruine de la ville épiscopale par les Huns et les Vandales, institua dans le lieu de sa naissance la fête de la Rosière. Heureuse pensée qui peint la pureté et la naïveté des mœurs de l'époque ! Pour perpétuer cette fondation, saint Médard, qui était seigneur de Salency, assigna sur une partie de son domaine, désigné depuis sous le nom de fief de la Rosière, une redevance de 25 livres, qui devait suffire pour doter, chaque année, la rosière et subvenir aux frais de la cérémonie. Une circonstance fortuite vint donner un nouveau lustre à cette institution patriarcale : un souverain, auquel l'histoire a conservé la qualification de Juste, fils et

Digitized by Google

père des deux rois dont les noms ont encore le plus de retentissement, Louis XIII se trouvait, en 1640, au château de Varennes, à l'époque de la fête de la Rosière; vivement sollicité d'y assister, et ne pouvant acquiescer à cette demande, il envoya son cordon bleu à la rosière par le premier capitaine de ses gardes : « Offrez, dit-il, ce cordon à celle qui sera couronnée; il fut assez longtemps le prix de la faveur : qu'il devienne aujourd'hui la récompense de la vertu. » Réflexion sévère et qui annonce bien des désillusions chez un roi jeune encore. Depuis cette époque, chaque année, l'humble villageoise, le jour de sa fête, est décorée du royal cordon (1).

Que de siècles ont passé sur la modeste fondation du saint prélat! que de ruines se sont accumulées sur la route du temps! Cependant chaque printemps apporte fidèlement son tribut de roses à la candeur, et l'humble couronne de Salency, toujours fraîche, toujours jeune, ceint, tous les ans, comme au temps de saint Médard, le front le plus candide du hameau. Une tradition qui s'est religieusement conservée nous apprend que le suffrage unanime décerna la première couronne à la sœur de saint Médard, et qu'il eut la joie d'offrir, pour la première fois, le prix de la vertu à la personne sur laquelle reposaient ses plus tendres affections.

La rose sur l'écu des preux chevaliers.

Dans les temps de chevalerie, les preux, qui inscrivaient sur leurs bannières : *Mon Dieu, mon Roi, ma Dame*, faisaient aussi graver sur leur écu une rose. Symbole d'humanité, emblème de la beauté,

(1) C'est le 8 Juin, jour de la Saint-Médard, que se célèbre la cérémonie de la Rosière à Salency.

Digitized by Google

elle indiquait que le cœur de leur belle était la seule récompense à laquelle ils aspiraient.

La rose chez les Orientaux.

Les Orientaux, soumis aux prescriptions d'une religion qui leur inspire l'insouciante résignation du fatalisme, à l'influence d'un climat qui invite aux plaisirs sensuels, cherchent à entourer leur existence des parfums de la rose. Dans aucune contrée, on n'en fait une aussi grande consommation qu'en Orient. Les fleurs ornent les riches demeures; l'eau de rose est consacrée à des pratiques religieuses et fait partie des nécessités de la vie; l'essence parfume l'air des harems.

La rose d'or ou la rose des Papes.

La chaîne des temps nous ramène dans la Ville Eternelle; mais nous sommes loin des Césars et des sanglantes arènes dans lesquelles on jetait des couronnes de roses à ces triomphateurs de bas étage qui venaient d'amuser un peuple avide de jeux cruels. Un autre pouvoir préside aux destinées de Rome, et ses roses, dédaignant les gladiateurs, ne s'adressent qu'aux sanctuaires les plus vénérés ou aux hommes les plus éminents. Mais ce vieillard, toujours armé d'une faulx terrible, en écrasant sous sa marche pesante les institutions sociales, en sapant les barrières péniblement élevées par des hommes qui ne sont plus là pour les défendre, nous montre les roses croissant de tout temps en Italie, sur un sol volcanique. Nous nous éloignerons des bords du cratère, et de même que nous esquisserons l'histoire des roses blanches et rouges, sans arborer les couleurs de Lancastre ou d'York, nous dirons les roses des pontifes, en évitant soigneusement de leur donner l'odeur nauséabonde de la politique. Le seul but que

Digitized by Google

nous nous proposons est l'exactitude, et, pour l'atteindre, nous puiserons nos documents à des sources authentiques. Nous prendrons surtout pour guider nos recherches un ouvrage rédigé sous les yeux de la cour de Rome, le *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica,* où sont discutées longuement et savamment les diverses opinions émises sur l'institution de la rose d'or.

Origine de la rose d'or de 816 à 1049.

L'examen attentif de ces documents démontre, malheureusement, que, malgré toutes les recherches et les conjectures plus ou moins plausibles, cette institution est tellement ancienne, qu'il est à peu près impossible de fixer d'une manière précise l'époque de son origine. Elle paraît, au surplus, n'être qu'une modification d'une cérémonie créée par Grégoire II (715-731), pratiquée jusqu'à Léon III (795-816), et qui consistait à bénir les clefs de la Confession de Saint-Pierre, pour les donner ensuite à quelque établissement religieux. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1049 et 1050, Léon IX imposa à deux monastères, comme condition de certains priviléges qu'il leur accorda, l'obligation de lui fournir, chaque année, la rose d'or ou d'en payer la valeur. C'est donc de 816 à 1049 que la cérémonie de la bénédiction de la rose d'or a pris naissance, et les auteurs italiens fixent, en général, au IXe siècle l'établissement de cette pratique religieuse.

Description de la rose d'or.

La rose que bénissent les pontifes a une double signification : par son existence éphémère, elle est l'emblème de la fragilité humaine, et par l'inaltérabilité du métal avec lequel elle est modelée, elle représente l'immortalité de l'âme. Dans l'origine, elle ne se composait que d'une seule fleur, simple comme

Digitized by Google

l'églantine, et qu'on peignait en rouge, pour imiter la couleur naturelle. D'abord de valeur très-modeste, elle ne fut même pas renouvelée chaque année. Plusieurs fois, les papes se contentèrent de donner une bénédiction nouvelle à une rose déjà bénite par eux, ou même par leurs prédécesseurs; mais cette fleur primitive fut, dans la suite, remplacée par d'autres qui, sans cesser d'avoir les mérites religieux attachés à leur devancière, devinrent des présents magnifiques. L'or, artistement ciselé, ne fut plus coloré; mais, au centre de la fleur, on plaça un rubis. Plusieurs fois même, cette pierre fut accompagnée d'autres non moins précieuses. Enfin, depuis Sixte IV (1471) jusqu'à nous, la fleur des Pontifes modelée en or fin, et presque toujours sans pierreries, conserve la même forme. Elle se compose d'une branche épineuse, portant plusieurs roses fleuries, ornées d'un gracieux feuillage. La fleur placée au sommet du rameau est plus grande que les autres et recèle, dans sa corolle, une petite coupe en forme de cassolette percée de trous. Lors de la bénédiction de la rose, le pape dépose dans cette coupe des parfums, pour imiter l'odeur suave de la rose et indiquer les *propriétés mystérieuses* qui y sont attachées. Le rameau est placé dans un vase élégant qui, dans l'origine, était aussi en or pur; mais, depuis, on l'a fait en vermeil. Ce vase repose lui-même sur un piédestal dont la forme varie ainsi que les ornements. Le pontife qui a bénit la rose fait ordinairement placer ses armes sur le piédestal, avec une inscription.

La valeur de ce précieux cadeau a varié suivant la munificence ou la richesse des papes. En 1650, sous Innocent X, on dépensa pour la rose d'or 500 écus

Digitized by Google

d'or (1). En 1658, Alexandre VII en donna une à la cathédrale de Sienne qui coûta 1,200 écus. Celle que Clément IX envoya, en 1668, à la reine de France Marie-Thérèse, pour être offerte au dauphin, fut estimée 1,600 écus d'or; elle pesait huit livres romaines. On avait enchâssé dans la fleur un saphir d'un grand prix. Le travail était tellement fini que l'artiste avait eu, pour la seule façon, 300 écus. Maintenant, on consacre habituellement pour la rose pontificale une somme de 2,000 écus d'or, et c'est toujours une œuvre digne de la réputation des artistes de la Ville Eternelle.

La rose donnée d'abord exclusivement aux préfets de Rome, puis aux églises et à des personnages éminents.

Dans l'origine, les papes, après avoir bénit, pendant la messe du IVe dimanche de Carême, dans l'église dite de la Sainte-Croix-en-Jérusalem, une rose simple en or, la portaient processionnellement dans la ville, accompagnés du clergé romain, puis ils en faisaient exclusivement don aux préfets de Rome. Il y eut peu d'exceptions à cette règle avant la translation du Saint-Siége en France, en 1309, sous le pontificat de Clément V; mais, pendant que les papes résidèrent à Avignon, ils s'abstinrent d'envoyer la rose aux préfets restés à Rome, et prirent l'habitude de la donner, après avoir pris l'avis du Sacré-Collége, au personnage le plus illustre et le plus digne de ce témoignage d'affection, qui, le dimanche de *Lætare*, assistait à la cérémonie de la bénédiction. Ils continuèrent à suivre cet usage après leur retour à Rome, parce que les préfets, qui leur étaient peu favorables, paraissaient rarement aux fêtes pontificales. Enfin, s'il ne se trouvait à Rome personne en position

(1) L'écu d'or romain vaut 5 francs 38 centimes.

Digitized by Google

d'obtenir la rose, elle était envoyée à quelque prince en faveur, par un nonce ou par un ablégat apostolique, qui devait suivre un cérémonial prescrit. Jules II, cependant, la remit lui-même, en 1508, à l'ambassadeur du duc de Ferrare, en le chargeant de la porter à son souverain, Alphonse Ier.

Le souvenir le plus ancien qui ait été conservé d'une rose d'or donnée à un autre personnage qu'un préfet de Rome, se rattache au pontificat d'Urbain II, et nous sommes heureux de voir que cette exception est faite en faveur d'un Français. Urbain II (1088-1099).

Voici dans quelle circonstance :

Urbain II, issu des seigneurs de Châtillon-sur-Marne, avait été confié fort jeune à Miles de Châtillon, son oncle, archevêque de Reims, par Gui de Châtillon, son père, qui guerroyait alors. Il étudia sous saint Bruno, en ce temps chanoine et chancelier maître des hautes études à Reims, et se fit distinguer par ses solides et brillantes qualités. Il fut successivement archidiacre à Reims, grand-prieur de Cluny, et occupait avec distinction l'évêché d'Ostie, lorsqu'il reçut la tiare le 12 Mars 1088. Il avait conservé sous la pourpre romaine un cœur français, et savait qu'une commotion produite dans la patrie belliqueuse qui l'avait vu naître, prolongerait ses oscillations jusqu'aux extrémités de l'Europe. C'était sur ce sol guerrier qu'il voulait rassembler les légions destinées à affranchir les Lieux Saints du joug des Musulmans. Il vint donc à Clermont, en 1095, y tint le célèbre concile où retentirent ces paroles qui devaient avoir tant d'écho dans le monde chrétien : *Dieu le veut.* La première croisade était décidée; mais la mission qu'Urbain s'était donnée ne faisait que commencer.

Digitized by Google

Il la continua l'année suivante à Tours, et confirma les décisions de Clermont. Voulant clore cette seconde assemblée par une solennité imposante, il ordonna qu'une procession aurait lieu au sanctuaire de Saint-Martin, objet d'une vénération toute particulière dans le pays. Foulques, comte et souverain d'Angers, accompagna le pape pendant cette cérémonie, et reçut la rose d'or des mains du souverain pontife. C'est lui-même qui se charge de nous apprendre comment les faits se sont passés. « A l'issue des décrets promulgués pendant l'assemblée de Tours, le IVe dimanche de Carême, en 1096, le pape, couronné de palmes, fut conduit en grande pompe de Saint-Gratien au sanctuaire du bienheureux saint Martin. Ayant bénit dans cette église, suivant le cérémonial romain, une rose d'or, il me la donna afin que je la portasse tout le reste de la procession. »

Enfin, le comte d'Angers attachait tant de prix à ce témoignage de haute estime, qu'il jura de paraître toute sa vie avec cette fleur le dimanche des Rameaux, et imposa la même obligation à tous ses successeurs.

Eugène III (1145-1153).

Il faut maintenant arriver jusqu'à l'année 1148, sous Eugène III, pour trouver une deuxième dérogation à l'usage établi en faveur des préfets de Rome ; cette fois, elle eut lieu au profit d'Alphonse VII, roi de Castille.

Alexandre III (1159-1181).

En 1163, Alexandre III, étant à Paris, y bénit la rose d'or et la donna à Louis VII dit le Jeune, dont le nom rappelle involontairement l'édit des ceintures dorées. Le même Alexandre III, étant à Venise, en 1177, à l'occasion de sa réconciliation avec Frédéric Barberousse, donna la rose, qu'il venait de porter

Digitized by Google

processionnellement, au doge Sébastien Ziani, en l'autorisant à la faire porter devant lui aux fêtes solennelles.

En 1220, Honorius III la donna au cardinal Nicolas Chiaramonti, puis à Alphonse IX, roi de Léon. **Honorius III (1216-1227).**

Disons en passant que ce souverain pontife défendit l'enseignement du droit civil à Paris, n'y permettant que l'étude du droit-canon; mais cette prohibition fut levée en 1679, et nous verrons bientôt, dans le temple de la grave Thémis, se former un doux lien entre le droit et la rose.

En 1227, Grégoire IX, successeur d'Honorius, donna la rose bénite à Raymond Orsini, comme récompense de ses exploits en Palestine. **Grégoire IX (1227-1241).**

A mesure que nous avançons, l'usage d'accorder la rose exclusivement aux préfets de Rome reçoit des exceptions plus fréquentes; ainsi elle est accordée

Par Innocent IV, en 1244, aux chanoines de Saint-Just; **Innocent IV (1241-1254).**

Par le même, d'abord à Raymond VII, comte souverain de Provence, puis au comte d'Este;

Par Benoît XI, en 1304, à l'église de Saint-Dominique de Pérouse. **Benoît XI (1303-1304).**

Nous voici arrivés à l'époque de la translation du Saint-Siége de Rome à Avignon.

Après la mort de Benoît XI, le Sacré-Collége, longtemps divisé, finit par réunir ses suffrages sur Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, né à Villaudran, dans le même diocèse, qui prit, comme pape, le nom de Clément V. Il manda, aussitôt son élection, les cardinaux à Lyon, s'y fit couronner le 14 Septembre 1305, et signifia sa volonté de trans- **Clément V transfère le Saint-Siége à Avignon en 1309.**

Digitized by Google

férer le Saint-Siége à Avignon. En 1309, il y avait établi sa cour. Nous n'avons pas à raconter les raisons par lesquelles on explique la prédilection de Clément V pour cette ville. Nous nous bornerons à dire qu'il mourut à Roquemaure, près d'Avignon, le 20 Avril 1314.

Jean XXII (1314-1334). Benoît XII (1334-1342).

La même année Jean XXII lui succède.

Puis, en 1334, vient Benoît XII.

Ces trois premiers papes avignonnais ont-ils eu quelques raisons pour s'abstenir de donner la rose d'or? Nous l'ignorons. Mais rien n'indique qu'ils aient fait hommage de cette fleur alors si enviée.

Clément VI (1342-1352).

Après un intervalle de quarante-quatre ans, la rose des Pontifes reparaît sous le successeur de Benoît XII, Clément VI, qui la donne, le 27 Mars 1348, dans sa résidence d'Avignon, à Louis Ier, roi de Hongrie.

Innocent VI (1352-1362).

Douze années s'écoulent encore avant que nous retrouvions la rose bénite; mais, en 1360, Innocent VI, en présence de tous les cardinaux, en fait don à Nicolas Acciajoli, grand-sénéchal, ambassadeur du roi de Sicile.

Urbain V à Avignon (1362-1367); son retour à Rome et sa mort (1370).

Urbain V monte sur le Saint-Siége en 1362. Il réside à Avignon de 1362 à 1367, et, pendant ce temps, donne la rose à Waldemar IV, roi de Danemark.

Il transfère alors le trône pontifical à Rome, et donne la rose d'or, en 1368, à Jeanne Ire, reine de Naples, dans la basilique du Vatican. Enfin, il la donne, en 1369, à la basilique de Saint-Pierre.

Dans les premiers jours de Septembre 1370, Urbain quitte Rome pour revenir à Avignon, y arrive le 24, et y meurt le 19 Décembre suivant.

Digitized by Google

Grégoire XI succède, le 30 Décembre 1370, à Urbain V, choisit d'abord pour sa résidence Avignon, puis transfère le Saint-Siége à Rome, en 1377, et meurt la même année.

Grégoire XI à Avignon (1370); mort à Rome (1377).

Il n'y aura plus, désormais, d'interruption dans la résidence des papes à Rome; mais l'élection du souverain pontife va donner lieu, dans l'Eglise, à des divisions auxquelles on a donné le nom de *grand schisme d'Occident.*

Papes à Rome. — Grand schisme d'Occident (1378).

Urbain VI fut proclamé le 9 Avril 1378; mais, le 21 Septembre de la même année, quinze des cardinaux qui l'avaient choisi, nommèrent à sa place ROBERT DE GENÈVE, *qui prit le nom de* CLÉMENT VII, *et fixa son siége à Avignon, où il mourut en 1394. Lors de son élection, il était évêque de Thérouanne et cardinal. Il était reconnu en France, en Espagne, en Ecosse, en Sicile, tandis que le reste de la chrétienté restait soumis à Urbain VI.* Ce pontife résida à Rome, et, en 1389, y donna la rose au comte Raymond, et le créa gonfalonier du Saint-Siége, pour l'avoir délivré à Nocera, où il était assiégé, et l'avoir conduit à Gênes sur ses galères. Il mourut la même année (1389).

Urbain VI à Rome (1378-1389), et Clément VII à Avignon (1378-1394).

Boniface IX succéda à Urbain VI en 1389, et, le 3 Mars 1391, dimanche de *Lætare*, donna la rose d'or à Albert d'Este, seigneur de Ferrare; puis, en 1393, étant à Pérouse, il la donna à Attour dé Bagnacavallo; en 1398, à Ugolin Trinci, seigneur de Foligno, conjointement avec la ville de Nocera; enfin, à Benuttino Cima de Cingoli, en le créant sénateur de Rome. Boniface IX mourut en 1404.

Boniface IX, pape (1389-1404).

Cependant PIERRE DE LUNA, *d'une famille distin-*

Benoit XIII, antipape (1394-1424).

Digitized by Google

guée d'Aragon, nommé cardinal en 1375 par Grégoire XI, puis légat en Espagne, sa patrie, par l'anti-pape Clément VII, fut élu pape en 1394, par les cardinaux avignonnais, pour succéder à ce dernier sur le siége d'Avignon. Il prit le nom de BENOIT XIII, *donna la rose d'or à Martin, roi d'Aragon, et lui fit parcourir toute la ville à cheval et portant ostensiblement ce témoignage de son affection. Enfermé par Charles VI dans Avignon, il trouva le moyen de s'échapper et se refugia à Château-Renard. Déclaré schismatique aux conciles de Pise et de Constance, il fut déposé de la papauté, anathématisé par les pères des deux conciles; il les anathématisa à son tour, se retira dans une petite ville du royaume de Valence nommée* Peniscola, *et, de cette bourgade, lança ses foudres sur toute la terre. Il mourut en 1424, à 90 ans. Sentant sa dernière heure arrivée, il obligea deux cardinaux qui l'avaient suivi à élire Gilles Mugnos, chanoine de Barcelone. Celui-ci prit le nom de* CLÉMENT VIII, *mais ne fut pas reconnu, et se démit volontairement en 1429.*

Clément VIII, anti-pape (1424-1429).

Boniface IX, pape (1389-1404).

Boniface IX succède, à Rome, au pape Urbain VI, en 1389, pendant que l'anti-pape Clément VII réside à Avignon, et meurt en 1404. Mais rien n'indique qu'il ait donné de roses d'or.

Innocent VII, pape (1404-1406).

Innocent VII fut nommé, le 17 Octobre 1404, à la place de Boniface IX, et mourut le 6 Novembre 1406, à Rome, pendant que l'anti-pape Benoît XIII résidait à Avignon. De même que pour son prédécesseur, rien n'indique qu'il ait donné de roses d'or.

Grégoire XII, élu conditionnellement en 1406, déposé en 1409.

Le schisme durait toujours; on crut y mettre un terme en appelant au Saint-Siége, en 1406, un prélat

Digitized by Google

vénitien connu par son esprit de conciliation, Ange Corario, qui prit le nom de Grégoire XII. Toutefois, on eut la précaution de lui faire signer un compromis, par lequel il s'engageait à renoncer à la tiare pour le cas où l'on obtiendrait la démission du contendant d'Avignon. Les deux papes écrivirent beaucoup et ne promirent pas moins; ils étaient prêts à descendre du trône, au moins Grégoire XII ne cessait de l'écrire, et Benoît XIII de le dire; mais tous deux voulaient garder le pouvoir.

Les cardinaux, s'apercevant qu'ils étaient joués, convoquèrent un concile général à Pise, en 1409, déposèrent Grégoire XII et Benoît XIII, et élurent Alexandre V. Grégoire chercha néanmoins à se maintenir; mais, voyant qu'il n'y pouvait parvenir, il envoya sa renonciation au concile de Constance en 1415. Il mourut à Recanati, en 1417, à 92 ans.

Alexandre V (1409-1410).

Alexandre V, suivant le *Dizionario di erudizione*, vint à Bologne, le 6 Janvier 1410, monté sur une haquenée conduite par Nicolas Lozoppo, marquis d'Este, seigneur de Ferrare, auquel il donna la rose d'or, le 2 Mars, dans l'église de Saint-Pétrone, où il avait célébré la messe pontificale. Alexandre V mourut en 1410.

Jean XXIII (1410-1415).

Jean XXIII fut élu le 14 Mai 1410. Dans l'intérêt de l'union de l'Eglise, on exigea qu'il promît de renoncer au pontificat, si le pape Grégoire XII et l'anti-pape Benoît XIII, déposés en 1409 dans le concile de Pise, se désistaient de leurs prétentions. Il ratifia fort à contre-cœur cette promesse, le 2 Mars 1415, dans le concile de Constance, et se sauva pour l'éluder; mais, arrêté, déposé le 29 Mai 1415, il fut incarcéré à Heidelberg, et retenu en captivité pen-

Digitized by Google

dant plus de trois ans, puis mis en liberté sur la demande de Martin V, son successeur, et mourut le 22 Novembre 1419.

Jean XXIII, pendant son pontificat, donna la rose d'or :

En 1411, à Rome, à Charles VII, roi de France.

En 1413, il l'envoya à Louis Alède Sio, seigneur d'Imola.

En 1415, il envoya à l'empereur Sigismond tout un rosier d'or fleuri.

Martin V (1417-1431).

Martin V, successeur de Jean XXIII, élu en 1417, fut installé avec une pompe inusitée. Il se rendit à l'église monté sur un cheval blanc, dont l'empereur Sigismond et l'électeur palatin, à pied, tenaient les rênes. Une foule de princes et un concile entier fermaient la marche. Comme il était seulement cardinal-diacre, on l'ordonna prêtre et évêque, puis on lui posa sur la tête la triple couronne que les papes portaient depuis environ deux siècles. Il donna la rose d'or :

Le 26 Mars 1419, à la république florentine ;

Le 17 Mars 1420, à Guide, comte d'Urbin ;

Puis une dernière à la basilique du Vatican.

Fin du schisme (1429).

Martin V vit finir le schisme. Alphonse V, roi d'Aragon, s'étant réconcilié avec lui, invita l'antipape Clément VIII à se démettre de son simulacre de pontificat. Il abdiqua en 1429, et termina ainsi le schisme qui divisait l'Eglise depuis 51 ans.

Martin V mourut en 1431, au moment où allait s'ouvrir le concile de Bâle, qu'il avait convoqué.

Eugène IV (1431-1447).

Eugène IV succéda à Martin V en 1431. Il eut de longs démêlés avec le concile de Bâle, qui prétendait s'élever au-dessus de lui, fut déposé par ce concile,

Digitized by Google

qui lui opposa Félix V en 1439. Il prononça la dissolution de cette assemblée, convoqua un autre concile à Ferrare, puis à Florence; enfin, Félix V abdiqua en 1449, et mourut en 1451.

En 1435, Eugène IV, étant à Bologne, envoya la rose d'or à l'empereur Sigismond; il la donna, la même année, à Ranuce Farnèse, aïeul de Paul III. En 1437, se trouvant à Florence, il l'envoya au maître-autel de Sainte-Marie-des-Fleurs. Cette rose, d'un grand prix, était ornée de saphirs.

En 1442, à Sienne, il bénit la rose et la donna à Dominique-Renauld Orsini, seigneur de Piombino.

Il la donna également au sanctuaire de *Sancta Sanctorum* de Rome. En 1444, il l'envoya à Henri VI, roi d'Angleterre.

Eugène IV meurt en 1447.

Désormais, les dons de la rose symbolique vont devenir plus fréquents; puis, l'Eglise étant débarrassée de fâcheux conflits, nous n'aurons plus à distinguer entre les témoignages d'affection donnés par les papes ou leurs compétiteurs. Nous croyons donc pouvoir nous borner à une simple liste des donateurs et des donataires; elle suffira pour indiquer la direction que suivit jusqu'à nous le courant des faveurs du Vatican.

NOMS des Papes donateurs.	EPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Nicolas V.	1448	Casimir IV, roi de Pologne.
Id.	1449	Louis Frégose, doge de Gênes.
Id.	1450	Landgrave de Thuringe.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	EPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Nicolas V.	1451	Alphonse, roi de Naples et d'Aragon, avec un bref du 20 Avril 1451, pour le complimenter de la victoire qu'il avait remportée contre les Turcs.
Id.	1452	Eléonore, femme de l'empereur Frédéric III.
Id.	1453	Frédéric II, électeur de Brandebourg.
Id.	1454	Alphonse V, roi de Portugal.
Calixte III.	1457	Charles VII, roi de France, en l'engageant à combattre les Turcs.
Pie II.	1459	Le sénat de Sienne.
Id.	1460	Jean II, roi d'Aragon et de Navarre.
Id.	1462	Thomas Paléologue.
Id.	—	Pienza, sa ville natale.
Paul II.	1470	Frédéric, fils de Ferdinand V, roi d'Espagne.
Id.	1471	Borso d'Este, vicaire de Ferrare.
Sixte IV.	1472	La cathédrale de Savone, sa patrie.
Id.	—	Ernest, duc de Saxe.
Id.	—	Frédéric Feltre.
Id.	—	Louis III, marquis de Mantoue.
Id.	1474	Chrétien Ier, roi de Danemark.
Id.	1476	Andr. Vendramin, doge de Venise.
Id.	1482	Hébrard, comte de Wurtemberg.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	EPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Innocent VIII.	1485	Hercule Ier, duc de Ferrare.
Id.	—	Le dauphin de France.
Id.	1486	Jacques III, roi d'Ecosse.
Id.	—	Jacques Trivulce, général du Saint-Siége.
Alexandre VI.	1493	Isabelle Ire, reine d'Espagne.
Id.	1494	L'église de Notre-Dame de Halle, en Flandre.
Id.	1495	Barbarigo, doge de Venise.
Id.	1496	François II, marquis de Mantoue.
Id.	1497	Au célèbre Gonzalve de Cordoue.
Id.	1500	César Borgia.
Jules II.	1504	La république de Gênes.
Id.	1505	Alexandre Ier, roi de Pologne.
Id.	1506	Emmanuel, roi de Portugal.
Id.	1508	Alphonse Ier, duc de Ferrare.
Id.	—	Henri VIII, roi d'Angleterre.
Léon X.	1514	Le roi Emmanuel de Portugal.
Id.	1517	Charles III, duc de Savoie.
Id.	1518	Frédéric, duc de Saxe.
Id.	—	Henri VIII, roi d'Angleterre.
Adrien VI.	1523	Sigismond Ier, roi de Pologne.
Clément VII.	1524	Henri VIII, roi d'Angleterre.
Id.	1525	Charles III, duc de Savoie.
Id.	1526	L'archiconfrérie du Gonfalon.
Id.	1532	L'église *Sancta Sanctorum*.
Paul III.	1537	Frédéric II, duc de Mantoue.
Id.	1543	Hercule II, duc de Ferrare.
Id.	1548	Catherine de Médicis, reine de France.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	ÉPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Jules III.	1550	L'infant de Portugal.
Id.	—	L'image de la Vierge, dans la basilique de Libère.
Id.	1555	Marie, reine d'Angleterre.
Paul IV.	1557	La duchesse d'Albe, vice-reine de Naples.
Pie IV.	1561	La reine de Bohême.
Id.	1564	La république de Lucques.
Id.	—	La reine de France, femme de Charles IX.
Pie V.	1567	La basilique de Latran.
Id.	1570	Côme Ier, grand-duc de Toscane.
Grégoire XIII.	1573	Henri d'Anjou, roi de Pologne.
Id.	1577	Séb. Vencis, doge de Venise.
Id.	1578	Bologne, sa ville natale.
Id.	1579	Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme.
Id.	1584	Sanctuaire de Lorette.
Id.	1584	Léonore de Médicis, fille du grand-duc de Toscane.
Id.	—	Elisabeth, reine d'Espagne.
Sixte V.	1586	Blanche Capelle, veuve de Côme Ier.
Id.	1589	Christine de Lorraine.
Clément VIII.	1592	L'impératrice Anne d'Autriche.
Id.	1593	Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane.
Id.	1597	La dogaresse de Venise.
Id.	1598	Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III d'Espagne.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	ÉPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Clément VIII.	1601	La *Sancta Casa* de Lorette.
Id.	—	La Basilique Vaticane.
Id.	—	Sainte-Marie de la Minerve.
Paul V.	1607	La même église.
Id.	1610	Le sanctuaire de *Sancta Sanctorum*.
Id.	1610	La chapelle de la Vierge de Saint-Luc.
Urbain VIII.	1625	Henriette de Bourbon, reine d'Angleterre.
Id.	1626 ou 27	Ferdinand II, grand-duc de Toscane.
Id.	1628	Madeleine d'Autriche.
Id.	1630	Marie d'Autriche, reine de Hongrie.
Id.	1632	Thaddée Barberini, préfet de Rome.
Id.	1635	L'archiduchesse électrice de Bavière.
Id.	1635	L'église de Spolette.
Innocent X.	1649	Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV d'Espagne.
Id.	—	La reine de Pologne.
Id.	1654	Lucrèce Barberini, femme du duc de Modène.
Alexandre VII.	1658	La cathédrale de Sienne.
Clément IX.	1668	Marie-Thérèse, reine de France, pour le dauphin.
Clément X.	1671	Eléonore, reine de Pologne.
Innocent XI.	1684	Marie Casimir, reine de Pologne.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	ÉPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Innocent XII.	1699	Amélie de Brunswich, fiancée de Joseph Ier.
Clément XI.	1701	Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne.
Id.	—	Elisabeth de Farnèse, 2e femme de Philippe V.
Benoît XIII.	1725	La cathédrale de Bénévent.
Id.	1726	L'archevêque de Capoue.
Id.	1727	Violante-Béatrix de Bavière.
Id.	—	Mgr Nicolo de Franchi, archevêque de Gênes.
Clément XII.	1739	Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI.
Benoît XIV.	1740	Marie-Amélie de Saxe, femme de Charles de Bourbon.
Id.	1751	Le chapitre de Bologne.
Clément XIII.	1759	Doge de Venise, Fr. Lorédan.
Clément XIV.	1770	L'Eglise de Saint-Antoine des Portugais.
Pie VI.	1776	Marie-Christine, femme d'Albert de Saxe-Teschen.
Id.	1780	L'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan.
Id.	1784	Marie-Amélie, femme de Ferdinand, duc de Parme.
Id.	1791	Marie-Caroline, femme de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles.
Léon XII.	1825	Marie-Thérèse, reine douairière de Sardaigne.
Pie VIII.	1830	La ville et la cathédrale de Cingoli.

Digitized by Google

NOMS des Papes donateurs.	ÉPOQUE des dons.	NOMS DES DONATAIRES.
Grégoire XVI.	1832	La reine de Hongrie, Maria-Anna
Id.	1833	La basilique de Saint-Marc de Venise.
Id.	1842	Maria II, reine-mère de Portugal.
Pie IX.	1849	L'épouse de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles.

Il nous reste encore un nom à inscrire sur cette liste; mais celui-ci, cher à la patrie, cher à tous les cœurs généreux, n'a rien à envier à ceux qui le précèdent. Si les dons qu'Elisabeth de Hongrie portait à l'infortune se changèrent en roses dans les plis de son manteau, les roses que Pie IX offrit à notre impératrice, en touchant le sol de la France, se métamorphosèrent en diadème pour couronner la charité.

Pie IX ayant bénit, suivant le rite habituel, la rose d'or, pendant le carême de 1856, la fit remettre à l'impératrice par un légat *a latere*. Le présent pontifical consiste en un rosier d'or couvert de roses épanouies, au-dessus desquelles domine la fleur consacrée. L'arbuste est placé dans un vase également en or massif, et ce vase est lui-même supporté par un socle de lapis-lazzuli où sont incrustées en mosaïque les armes du pape et celles de l'empereur. Sur le vase d'or sont des bas-reliefs représentant : l'un, la naissance de la Vierge ; l'autre, la présentation au temple.

Nous avons dit que la rose d'or, dans l'origine,

Digitized by Google

était un présent exclusivement réservé aux préfets de Rome, et nous avons fait remarquer avec plaisir que la première exception à cette règle fut faite en faveur d'un Français.

La France ouvre notre liste, et nous la terminons, avec un juste orgueil national, par la France.

Elisabeth, reine de Hongrie. Miracle des roses

Nous venons de parcourir la liste des personnages que Rome honora de la rose bénite, et, dans cette longue liste, nous avons vainement cherché le nom d'une princesse qui fit asseoir avec elle toutes les vertus sur le trône, la providence des pauvres, et, depuis six siècles, l'une des protectrices les plus vénérées dans toute la chrétienté. Mais si cette faveur ne vint pas chercher la reine de Hongrie au milieu des honneurs, ou l'humble religieuse en sa retraite, une main invisible l'en dédommagea par un éclatant témoignage de sa protection. L'histoire négligea cet important épisode de la vie de sainte Elisabeth ; mais, heureusement, dans la modeste cité de Marbourg, qui eut une large part à ses bienfaits, la mémoire du cœur ne fit pas défaut aux habitants. Voici la légende qu'ils nous ont transmise sous la dénomination de *miracle des roses*.

Elisabeth (1), dans un temps de famine, avait épuisé toutes ses ressources et vendu jusqu'à ses joyaux pour secourir les pauvres. Elle ne se contentait pas de leur donner quelques secours en

(1) Elisabeth, fille d'André II, roi de Hongrie, naquit en 1207, à Presbourg, épousa à quatorze ans Louis IV, landgrave de Thuringe, et mourut en 1231, à vingt-quatre ans. Surnommée la *Patronne des pauvres*, on peut dire avec une rigoureuse exactitude qu'elle compta ses jours par ses bienfaits. Elle fut canonisée par Grégoire IX, le 26 Mai 1235.

Digitized by Google

argent: elle aimait à les visiter et à leur porter des provisions et des vêtements. Un jour donc qu'elle cheminait par des sentiers détournés, elle se trouva tout d'un coup en face de son mari, qui revenait de la chasse. Etonné de la voir ainsi marchant avec peine et paraissant cacher un lourd fardeau sous ses vêtements, il l'aborde brusquement, lui demande ce qu'elle porte et, sans lui donner le temps de répondre, ouvre malgré elle le manteau qu'elle serre en tremblant contre sa poitrine: il n'y trouve que des roses d'une rare beauté, bien que ce ne soit pas la saison. Stupéfait, se repentant de son emportement et voyant le trouble d'Elisabeth, il s'apprête à la rassurer par un témoignage d'affection, lorsqu'il voit apparaître sur sa tête une croix lumineuse. Il s'arrête, se prosterne, jure d'élever une croix sur le lieu même où ce prodige vient de s'accomplir, et remplit immédiatement sa promesse.

Toutefois, la légende que nous venons de raconter n'est pas le seul témoignage de cet évènement miraculeux. Marbourg, petite ville de la Hesse-Electorale, ancienne résidence des landgraves de Thuringe, où sainte Elisabeth servait les pauvres dans un hôpital qu'elle avait fondé, conserve un souvenir précieux qui retrace le miracle des roses. Dans une église gothique renfermant la sépulture de la sainte, et qui porte encore son nom, bien que consacrée aujourd'hui au culte luthérien, existe une ancienne peinture sur bois à demi effacée, mais où l'on retrouve encore les traces de ce style naïf et tendre d'une époque fervente. Cette peinture représente une jeune femme effrayée, et faisant voir à un guerrier couronné son manteau rempli de roses.

Digitized by Google

Ce tableau, qui n'a d'autre mérite que de retracer un souvenir, paraît fort peu soigné et le temps l'aura bientôt effacé. Espérons que la mémoire des habitants de Marbourg lui survivra et conservera longtemps encore la légende d'une bienfaitrice.

Origine des Jeux-Floraux (1323).

Voici venir une seconde églantine; mais, moins solennelle et moins sérieuse que sa sœur du Vatican, elle est tout simplement offerte par de gais et spirituels rimeurs à de dignes émules, comme encouragement et signe de bonne confraternité.

Sept troubadours possédaient jadis, aux portes de Toulouse, un vaste domaine. Ce n'était point une bastille; on n'y voyait ni tours ni donjons; mais de gracieux bosquets émaillés de roses invitaient aux douces rêveries. Au centre, on avait ménagé un tapis vert dont le printemps seul faisait les frais. C'était le lieu de réunion, la salle académique. Là, sous l'égide d'Apollon et des Muses, inspirés par la vue et le parfum de la fleur de Vénus, ils rédigeaient les *Lois d'amour* (1) et cultivaient les *Fleurs du gai savoir* (2). Ce fut de ce gracieux séjour qu'ils adressèrent *aux poètes de la langue d'oc* le programme d'un concours pour le 1er Mai 1324.

Cette invitation, qui révèle pour la première fois d'une manière certaine l'existence du Parnasse toulousain, était faite, au nom de « la très-gaie Compagnie des sept poètes de Toulouse, aux honorables seigneurs, amis et compagnons qui possèdent la science d'où naît la joie, le plaisir, le bon sens, le

(1) *Las Leys d'amors.*
(2) *Las Flors del gay saber.*

Digitized by Google

mérite et la politesse. » Elle était datée « du faubourg des Augustines, dans le verger, au pied d'un laurier, le mardi après la fête de la Toussaint, l'an 1323 de la Rédemption. »

L'histoire de cette société se divise en trois périodes distinctes.

La première, sous la dénomination de *Gai Consistoire*, embrasse les temps antérieurs à Clémence Isaure, de 1323 à la fin du XVe siècle (1).

1re période : Gai Consistoire, de 1323 à la fin du XVe siècle.

La seconde, sous le nom de *Jeux-Floraux*, commence à la fondation de Clémence Isaure (2), vers 1496, et va jusqu'au règne de Louis XIV.

2e période : Jeux-Floraux de 1496 à Louis XIV.

La troisième date du règne de ce monarque, qui l'érigea en académie. Alors fut établie la règle que l'on suit encore aujourd'hui.

3e période : depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

(1) Après le concours de 1484, la fête des Jeux fut suspendue, soit à cause de la peste qui se manifesta à Toulouse, vers la fin de cette année, soit à cause du désordre des finances de la ville, ou des troubles qui, dans les années suivantes, y excitèrent une sorte de guerre civile.

(2) L'existence de Clémence Isaure, mise en doute par quelques sceptiques, est aujourd'hui démontrée d'une manière certaine par un registre appartenant aux archives de la compagnie des Jeux-Floraux, et qui a été retrouvé dans une abbaye de Bénédictins, à Saint-Savin. Ce registre contient, entre autres choses, une ode présentée au concours de 1496 par une dame de Villeneuve, qui, s'adressant directement à Clémence, lui consacre la strophe suivante :

Reina d'amors, poderosa Clamença,
A vos me clam, per trovar le repaus.
Que si de vos mos dictatz an un laus,
Aurei la flor que de vos pren naissença.

« Reine de poésie, puissante Clémence, j'ai recours à vous pour fixer mes incertitudes et trouver le repos. Si les vers que je dicte obtiennent votre suffrage, j'aurai la fleur qui est un de vos bienfaits, et qui vous doit sa naissance. »

Digitized by Google

Clémence Isaure.

Nous n'avons nulle intention d'écrire l'histoire de l'Académie des Jeux-Floraux; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots d'une anecdote qui s'y rattache, et dans laquelle la rose joue un rôle important. Un écrivain fort spirituel et qui aime à poétiser tous ses récits, Etienne Jouy, attribue à un chagrin d'amour la fondation de Clémence Isaure. Si on l'en croit, « Clémence, fille de Ludovic Isaure, naquit en 1449, dans le manoir paternel, aux environs de Toulouse. » Elevée dans cette bastille par une mère fort sévère, elle n'avait d'autres plaisirs que de cultiver un petit parterre dans un jardin entouré de hautes murailles. Quelques roses de Mai, captives comme elle, et que le soleil ne visitait qu'avec peine à travers les créneaux d'un donjon, étaient l'objet de ses soins assidus et de ses plus tendres affections. Un soir, elle venait rêver près d'elles; mais, s'apercevant que la chaleur les avait fatiguées, elle courut, à l'extrémité du parc, puiser de l'eau à la fontaine. Elle en approchait, lorsqu'elle entendit, avec autant de surprise que d'émotion, les doux sons « d'une harpe auxquels se joignaient des accents plus doux encore. » Son nom était uni, dans une plaintive romance, à celui du troubadour qui chantait son martyre. La voix mystérieuse semblait glisser derrière les rameaux d'un vieux lierre tapissant le mur plusieurs fois séculaire de la fontaine. Elle jette un œil inquiet sur le feuillage de cet arbuste et s'aperçoit qu'il couvre discrètement une fissure que le temps a faite à la muraille. Son regard en rencontre un autre. C'est celui d'un preux chevalier qu'elle a connu enfant, alors qu'enfant comme lui, elle pouvait

Digitized by Google

communiquer ses pensées et ses joies innocentes. De doux souvenirs se réveillent alors dans son cœur : elle se trouble. Sa conscience si pure l'avertit du danger : elle fuit, se promettant bien de ne plus revenir à la fontaine. Vaine promesse. Le cœur d'une captive a besoin de consolation, il bat involontairement. Isaure se sent entraînée par une puissance sympathique à laquelle elle ne peut résister. Elle retourne à la fontaine : le damoisel l'attend. Sa voix est plus tendre et, pour peindre sa flamme avec une discrète réserve, il emprunte le langage des fleurs. La violette indique la pureté de ses hommages et son humble soumission à sa dame ; le souci, ses craintes ; l'amarante, son ardent amour, ses espérances. La rose printanière est l'image fidèle de cette chaste beauté à laquelle il a voué son existence. Ainsi que la simple églantine, elle est parée des seuls dons de la nature. Le chant du troubadour se termine par une prière. Pour prix de sa constance, il demande un bouton de rose. Il le réclame comme un souvenir d'une amitié d'enfance. Cette fleur se détache du corsage d'Isaure. Le chevalier la saisit avec une joie indicible. Mais aux chants d'amour succède le bruit de la guerre. Le dameret abandonne sa harpe, revêt son armure, et, fier de son trophée, vole au combat. Hélas ! le sort des armes lui est contraire : il meurt au champ d'honneur. En chevalier chrétien, il tient encore, d'une main, la croix de son épée, et de l'autre, presse convulsivement la rose sur son cœur, pour montrer que sa dernière pensée fut à son Dieu et à sa dame. Isaure, en apprenant cette fatale nouvelle, se couvre le visage d'un voile de deuil, qu'elle ne quittera plus. Tout entière à ses souvenirs, « elle

Digitized by Google

veut leur consacrer un monument éternel. Depuis longtemps, on ne célébrait plus la fête poétique instituée à Toulouse par la *très-gaie Compagnie des sept Troubadours*. Clémence la rétablit sous le nom de *Jeux-Floraux*, et consacre sa fortune entière à doter magnifiquement une institution qu'elle destinait à perpétuer sur la terre natale le goût et le talent de la poésie dont elle avait senti l'amour. Elle voulut que les fleurs qui avaient été les interprètes des sentiments de son ami devinssent le prix des vainqueurs du concours. »

Si l'authenticité de ce récit n'est pas parfaitement établie, du moins est-il certain qu'Isaure aimait passionnément les roses, qu'elle fit de très-grandes libéralités à la ville de Toulouse, à la condition « qu'on célébrerait tous les ans les Jeux-Floraux, dans la maison publique qu'elle avait fait bâtir à ses dépens, et que les capitouls et les habitants de la cité iraient *jeter des roses sur son tombeau* (1). » C'est dans l'intention de remplir les volontés de l'illustre testatrice que « des commissaires de l'Académie vont, chaque année, recevoir avec pompe les fleurs d'or et d'argent, qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'église de la Daurade, où fut ensevelie Clémence Isaure (2). On célèbre ensuite, avec la solennité traditionnelle, *la Fête des fleurs*, qui commence par l'éloge de Clémence Isaure, et, comme aux temps où elle animait par sa présence ces tournois poétiques, des fleurs sont offertes,

(1) POITEVIN. — *Mémoire pour servir à l'histoire des Jeux-Floraux* (testament de Clémence Isaure).

(2) *Programme des concours de l'Académie des Jeux-Floraux.*

Digitized by Google

en son nom, aux vainqueurs. Toujours aussi la blanche églantine, la fleur chérie de la noble dame, est la plus enviée et la plus glorieuse des récompenses (1).

Si nous quittons les rives fortunées de la Garonne et leurs gais habitants, pour la grave et positive Albion, à travers cette atmosphère de brumes et d'affaires, nous trouvons encore des roses ; mais, moins gracieuses et moins innocentes que celles de Clémence Isaure, elles ne sont plus offertes au génie. On connaît l'histoire des roses blanches et rouges qui, lors des guerres civiles occasionnées, au XVe siècle, par les rivalités des maisons de Lancastre et d'York, servaient de signes de ralliement aux conjurés (2).

Guerre des deux Roses.

(1) Valeur des récompenses : églantine, 450 fr. ; amarante, 400 francs ; violette, 250 fr. ; souci, 200 fr. ; primevère, 100 fr. ; œillet, 60 fr. ; lis, 60 fr.

(2) Les prétentions des descendants d'Edouard III furent l'origine et la cause de ces sanglantes querelles.

Edouard III eut quatre fils :

1° Edouard, prince de Galles, qui mourut avant son père, laissant un fils nommé Richard.

2° Lionel, duc de Clarence.

3° Jean de Gand, duc de Lancastre.

4° Edmond de Langley, duc d'York.

Richard succéda à Edouard III sous le nom de Richard II. Né en 1366, il monta sur le trône en 1377 ; mais, en 1399, le fils du duc de Lancastre, représentant la 3e branche, profitant de ce que Richard II, qui l'avait persécuté et exilé, venait de passer en Irlande pour y apaiser une insurrection, se fit proclamer roi au préjudice des droits de la 2e branche, et prit le nom d'Henri IV. Richard, jeté en prison, y périt bientôt assassiné, et l'on pense que ce fut par l'ordre d'Henri IV. Ce dernier mourut en 1413.

Son fils lui succéda sous le nom d'Henri V, et décéda au château de Vincennes en 1422.

Digitized by Google

Laissant les intrigues et les querelles britanniques, nous traversons la Manche, et nous voici dans le temple de la grave Thémis, dans ce fameux palais du vieux Paris. Eh bien ! là, au milieu de cette foule de plaideurs acharnés, au milieu de ces luttes vives et brillantes du barreau, sur ces parquets où le cri-

Henri VI, fils d'Henri V, recueillit sans conteste la succession de son père ; mais le trône lui fut bientôt disputé par l'un de ses cousins, Richard, duc d'York. Il descendait par la ligne masculine de Langley, duc d'York ; mais il fondait ses droits sur l'alliance contractée par Richard, duc d'York, son père, avec Anne de Mortimer, arrière-petite-fille du duc de Clarence, légitime héritier de la couronne après la mort de Richard II.

Alors commença cette lutte acharnée qui prit le nom de *Guerre des deux Roses*, parce que les partisans de la maison de Lancastre, représentée par Henri VI, avaient pour signe de ralliement une rose rouge, et ceux de la maison d'York, une rose blanche. Après de nombreuses péripéties, Richard périt à la bataille de Wakefield. Edouard d'York, son fils, continua la guerre, battit Henri, le détrôna et se fit proclamer roi à sa place sous le nom d'Edouard IV. Henri, jeté en prison, y mourut en 1471, et l'on pense que son compétiteur s'en débarrassa comme il avait fait de son fils. Edouard IV mourut en 1483.

Edouard V, son fils, lui succéda à l'âge de douze ans, sous la tutelle de Richard, duc de Glocester, son oncle. Edouard avait un frère plus jeune que lui de trois ans, Richard, duc d'York. Glocester, à force de fourberie, parvint à l'arracher à sa mère. En possession de ses deux pupilles, il les fit enfermer dans la tour de Londres, puis assassiner en 1483, deux mois à peine après que le jeune Edouard avait été proclamé roi.

Glocester, qui s'était frayé la route du trône par les crimes les plus odieux, se fit proclamer roi sous le nom de Richard III ; mais, en 1485, exécré, méprisé et attaqué par Henri, comte de Richemont, qui descendait par sa mère du duc de Lancastre, il fut battu et périt à Bosworth. Henri, proclamé roi par son armée victorieuse, prit le nom d'Henri VII.

Henri VII épousa Elisabeth, fille d'Edouard IV, héritière de la maison d'York, et termina définitivement la querelle des deux Roses en réunissant les droits des maisons de Lancastre et d'York.

Digitized by Google

minel le plus effronté ne marche qu'en tremblant, nous trouvons encore des roses.

Hommage des grands seigneurs.

Les Parlements.

Droit des roses.

Voici, à l'égard d'un usage assez curieux pour être rapporté, ce que dit Sauval dans son *Histoire des Antiquités de Paris,* sous ce titre (1) : HOMMAGE DES GRANDS SEIGNEURS ET DROIT DES ROSES.

« Les ducs et pairs, soit qu'ils fussent princes ou fils de France, étaient tenus de porter, tous les ans, des roses au parlement ..... Le roi lui-même paye, tous les ans, un droit de roses au parlement et à toutes les cours souveraines de Paris.

» Les pairs de France des derniers temps devaient et présentaient eux-mêmes des roses au parlement en Avril, Mai et Juin, lorsqu'on appelait leurs rôles. Les princes étrangers, les cardinaux, les princes du sang, les enfants de France, même les rois et les reines de Navarre, dont les pairies se trouvaient dans le ressort, en faisaient autant, et cette auguste compagnie était en telle considération, que les souverains se soumettaient à son jugement et la prenaient pour arbitre de leurs différends.

» Ce que je dis du parlement de Paris, il faut l'entendre des autres, et surtout de celui de Toulouse.

» A Toulouse, non-seulement le duc d'Uzez et des autres pairies répandues dans son ressort présentait des roses au parlement, mais encore les comtes de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Lauraguais, de Rouergue, et tous les autres seigneurs des grandes terres du Languedoc. Les archevêques d'Auch, de Narbonne et de Toulouse n'en étaient pas

(1) Tome II, page 446. Edition de 1733.

Digitized by Google

exempts : la dignité de président-né des états et la qualité de père spirituel du parlement ne dispensaient point les deux derniers de telle soumission. Enfin, les rois de Navarre, comme comtes de Foix et de Rhodes, Marguerite de France, fille et sœur de quatre rois et reine elle-même, à cause des comtés de Lauraguais, de Bigorre, d'Armagnac, lui ont rendu cet hommage.

» ..... En 1541, le parlement de Paris, au mois de Juin, ordonna que Louis de Bourbon, prince du sang, duc de Montpensier, créé duc et pair en 1536, lui présenterait des roses avant François de Clèves, duc de Nevers, pair de France dès l'an 1505; il n'eut point d'égard qu'en cette redevance il s'agissait de pairie, non de sang et de naissance. Quarante-cinq ans après, son fils le porta bien plus haut, car il disputa le pas, en pareille occasion, au roi de Navarre, depuis roi de France, créé duc de Vendôme en 1554 et de Beaumont.

» En 1573, Charles de Lorraine, duc de Guise et comte d'Eu, le disputa aussi au duc de Nevers, plus ancien pair que lui, et, le 23 Juin, ne laissa pas de l'emporter par arrêt.

» ..... Parmi les princes du sang qui rendirent ce devoir, je trouve, avec les ducs de Vendôme : ..... Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et Jeanne d'Albret, sa femme, qui s'y assujettirent en qualité de duc de Vendôme..... En 1586, Henri, leur fils, simple roi de Navarre alors, justifia au procureur général que ni lui ni ses prédécesseurs n'avaient jamais manqué de s'asservir à cette redevance. Enfin, des fils de France, en 1577, et depuis encore François, duc d'Alençon, fils de Henri II, frère de François II, de Charles IX

Digitized by Google

et de Henri III, s'y soumirent ainsi que les autres. Personne, en un mot, ni depuis, ni auparavant, ne s'en est garanti que nos rois et nos reines. Avec tout cela, nous ne savons point ni la cause d'une telle sujétion, ni le temps qu'elle commença. Bien davantage, nous ne savons pas quand elle a cessé, quoique ç'ait été de nos jours, ou le siècle passé, vers la fin; d'ailleurs, nous savons aussi peu comment elle s'observait à Paris. Si c'était de même qu'à Toulouse, voici en deux mots comment la chose se passait.

Mode de présentation des roses.

» On choisissait un jour qu'il y avait audience à la grand'chambre; ce jour-là, le pair qui présentait les roses faisait joncher de roses, de fleurs et d'herbes odoriférantes toutes les chambres du parlement. Avant l'audience, il donnait à déjeuner splendidement aux présidents et aux conseillers, même aux greffiers et huissiers de la cour; ensuite, il venait dans chaque chambre, faisant porter devant lui un grand bassin d'argent, non-seulement plein d'autant de bouquets d'œillets, de roses et autres fleurs de soie et naturelles qu'il y avait d'officiers, mais aussi d'autant de couronnes, de même rehaussées de ses armes; après quoi, on lui donnait audience à la grand'chambre, puis on disait la messe; cependant les hautbois jouaient incessamment, hormis pendant l'audience, et même allaient jouer chez les présidents pendant leur dîner.

» ..... A Paris, celui qui écrivait sous le greffier avait son droit de roses. Le parlement avait son faiseur de roses appelé le rosier de la cour; les pairs achetaient de lui celles dont ils faisaient leurs présents.

» Je ne m'amuserai pas à dire qu'ils présentaient

Digitized by Google

des roses, des boutons et des chapeaux de roses, au lieu des couronnes du parlement de Toulouse, puisque nous ne mettons point de différence, ou bien peu, entre chapeau et couronne de roses. »

Le récit de Sauval est si bien circonstancié, qu'il eût été fâcheux de le mutiler. Puis il révèle des usages dont le souvenir est d'autant plus précieux, que, malgré leur peu d'éloignement de notre époque, ils sont aujourd'hui complètement en désaccord avec nos mœurs. Toutefois, lorsque le bon Henri, jeune et n'étant encore que roi de Navarre, offrit des roses à Messieurs du parlement, en un jour de fête, de bien doux et bien tristes souvenirs tout à la fois dûrent se réveiller dans son âme. Une autre rose, une autre fête avaient, pour la première fois, fait battre son cœur, et ces prémices de l'amour, une simple fleur des champs, une humble fleurette les avait obtenues sans les briguer. La pauvre fille était sans aïeux, et l'histoire, dédaignant ses infortunes, n'inscrivit pas même son nom près des trop célèbres courtisanes de cette époque. L'esprit français fit galamment justice de cet oubli; on a dit, l'on répète et l'on répètera longtemps encore : « Conter fleurette. » Nous aussi, nous allons conter Fleurette, car sa courte existence est un épisode de la rose (1).

(1) Cette historiette a été racontée d'une manière très-spirituelle et fort gracieuse par Etienne Jouy, dans le *Mercure de France* de 1817, puis reproduite dans ses œuvres complètes. Toutefois, nous n'avons pu le suivre entièrement, parce qu'usant de toute la latitude d'un feuilletoniste, il arrange les dates et met en scène les personnages historiques suivant le besoin de son récit. C'est ainsi qu'il place la visite de Charles IX à la cour de Navarre en 1566, et

Digitized by Google

Premières amours du bon Henri.

Fleurette.

Notre gracieuse villageoise avait à peine quatorze ans, lorsque Charles IX vint à Nérac pour y visiter la cour de Navarre, pendant l'une des nombreuses, mais courtes trêves faites avec les huguenots. Fleurette accourut avec ses compagnes pour assister à l'une des fêtes offertes au roi et à ses courtisans. Un des plaisirs le plus en vogue à cette époque était le jeu d'arc. Le duc de Guise passait pour le plus adroit tireur : Henri lui offrit de lutter avec lui. Notre Béarnais, ainsi que Fleurette, courait après ses quinze ans, mais il avait déjà laissé l'enfance bien loin derrière lui : c'était un grand et beau cavalier, au regard noble, à la taille svelte, aux bras nerveux, et maniant les armes avec une incroyable dextérité. Il avait passé ses premières années au château de Coarasse, en Béarn, au milieu des rochers et des montagnes qu'il gravissait avec les autres enfants du pays, souvent pieds et tête nus. La Gaucherie, chargé de former son esprit et son cœur, s'était noblement acquitté de sa tâche ; un officier fort estimé, M. de la Coste, avait fait son éducation militaire et l'avait jugé digne de commander, comme capitaine, à une compagnie de jeunes seigneurs confiés à ses soins. A tous ces avantages il joignait une affabilité

dit qu'alors *le prince de Béarn n'avait pas quinze ans*. Or, Henri, étant né le 13 Décembre 1553, avait à peine douze ans et demi. Puis il fait intervenir à Nérac La Gaucherie, et c'est précisément la mort de ce sage Mentor qui détermina la reine de Navarre à retirer son fils de la cour de France, pour le ramener à Nérac. Ne pouvant nous permettre d'aussi grandes libertés, nous nous sommes contenté de reproduire quelques passages en les indiquant par des guillemets.

Digitized by Google

qui captivait tous les cœurs; aussi était-ce vers lui que tous les regards se tournaient. Une foule attentive autant que sympathique faisait cercle autour de lui, lorsqu'en chevalier courtois, il fit au duc de Guise les honneurs du jeu d'arc et l'invita à commencer. Une orange formait le but; elle est traversée et se sépare en deux morceaux. Le jeune prince veut la remplacer, mais n'en trouve plus. Peut-être ses regards étaient-ils distraits par un autre objet. Parmi les spectateurs, il avait distingué une fraîche et gracieuse paysanne, dont le corsage était orné d'une rose. Il enlève la fleur et court la placer au but. Le duc ne l'atteint pas. Le prince prend sa place. Un frémissement de joie accueille son triomphe : la flèche a traversé le cœur de la rose. Henri la prend et, sans la détacher de l'arme victorieuse, va la reporter à la jolie villageoise, que son embarras et sa candeur rendent encore plus attrayante. Elle ose à peine jeter timidement un regard, et rencontre celui du prince. Tous deux éprouvent le même trouble, la même émotion et, sans en analyser la cause, sentent qu'une vie nouvelle vient de commencer pour eux. « En retournant au château, Henri questionne ceux qui l'entourent; il apprend que l'aimable enfant se nomme Fleurette, qu'elle est fille du jardinier du château et qu'elle demeure au petit pavillon qui se trouve à l'extrémité du bâtiment des écuries. Dès le lendemain, le jardinage est devenu la passion de Henri; il a choisi un terrain de quelques toises aux environs de la fontaine de la garenne, où il sait que Fleurette se rend plusieurs fois dans la journée : il travaille avec d'autant plus d'ardeur qu'il est aidé par le père de Fleurette, et

Digitized by Google

qu'il a, vingt fois par jour, l'occasion ou le prétexte de la voir.

» Depuis près d'un mois, Henri et Fleurette s'aimaient éperdument, sans trop savoir ce qu'ils se voulaient; ils l'apprirent, un jour, à la fontaine. Fleurette s'y était rendue un peu tard; l'air était pur; le murmure des eaux, les plaintes du rossignol, enchantaient le silence des bois, et la lune éclairait d'un jour mystérieux une retraite où la nature est déjà la volupté. Que se passa-t-il, dans cette soirée, à la fontaine de la garenne? » C'est un secret depuis longtemps enseveli dans la tombe; respectons son silence. N'ayons que de bienveillantes pensées pour une pauvre enfant dont le cœur loyal entrevit le bonheur à travers le prisme de son âge. Hélas! ce prisme aux brillantes couleurs se brisa promptement.

La trève était rompue; les huguenots avaient repris les armes. La reine de Navarre s'était déclarée ouvertement pour les calvinistes, dont l'armée était commandée par son beau-frère, le prince de Condé, et par l'amiral de Coligny. Henri, premier prince du sang, était l'espoir du parti. Il devait suivre la bannière de ses coreligionnaires et de sa famille. L'honneur lui en faisait un devoir. Il n'hésite pas. Il aime éperdument sa mère, Fleurette le tient sous le charme d'une première passion : il s'arrache des bras de toutes deux. « Vous me quittez, Henri, dit la pauvre Fleurette, étouffée par ses pleurs; vous me quittez, vous m'oublierez, et je n'aurai plus qu'à mourir. » Henri la rassure et lui fait le serment d'un amour éternel que Fleurette seule devait acquitter. « Voyez-vous cette fontaine de la garenne, lui dit-elle au moment où la cloche du château rap-

Digitized by Google

pelait le prince et donnait le signal du départ; absent, présent, vous me trouverez là... Toujours là, ajouta-t-elle avec une expression qu'il n'oublia pas. »

Encore tout ému de ces paroles dites avec un accent prophétique, Henri accourt près de son oncle, qui le reçoit, ainsi que l'armée, avec des transports de joie. Le camp offrait peu de plaisirs. La seule distraction que trouvait le jeune prince, dans ses moments de loisir, était la chasse. Il avait pour compagnons habituels le comte de la Rochefoucauld et le baron de Ségur, avec lesquels il s'était lié pendant son séjour à la cour de Charles IX. Un jour, nos jeunes chasseurs, accablés de fatigue et pressés par la faim, aperçurent une chaumière de chétive apparence : un vieux lierre en couvrait entièrement le pignon. Un rosier, cependant, lui disputait le terrain et montrait à travers l'épais feuillage de son commensal quelques roses d'une éclatante blancheur, semblables à ces étoiles qui guident encore le voyageur au milieu d'une nuit orageuse. Nos jeunes amis regardaient indécis, n'espérant rien de pareil manoir. Henri, toutefois, avait remarqué les roses : elles avaient réveillé dans son cœur un récent et doux souvenir. « Entrons, Messieurs, dit-il en souriant et montrant les fleurs; à l'hôtellerie *de la Rose*, on ne peut être mal reçu. » Il franchit le seuil de la porte, et ses compagnons le suivirent. Un vieillard, portant un habit militaire fort usé, les reçut avec courtoisie. Son ton et ses manières contrastaient avec la simplicité plus que patriarcale de l'habitation. Bientôt parut une jeune personne tenant à la main une cruche qu'elle venait de remplir à la fontaine

Digitized by Google

voisine. Son regard était expressif, quoique modeste, et son visage, bruni par le soleil, ne manquait pas de charme. Ses joues se colorèrent en voyant la petite chambre occupée par nos trois chasseurs. Néanmoins, sur un signe que lui fit son père, elle leur servit, avec beaucoup de bonne grâce, des fruits et du pain un peu noir, que la faim fit trouver excellents, puis elle disparut. L'accueil du bon vieillard, ses manières, son costume militaire, avaient singulièrement piqué la curiosité de nos jeunes seigneurs. Ils le prièrent instamment de leur raconter sa vie. Ils apprirent alors qu'ils étaient chez un gentilhomme qui, pendant quarante ans, avait porté les armes et dépensé son patrimoine au service ; qu'il vivait d'une modique pension de quatre cents francs et des produits de son jardin. « Mais sans votre appui, que deviendrait votre fille? dit Henri.—J'ai foi dans la Providence, répondit le vieillard avec sérénité : elle ne nous a jamais abandonnés ; après moi, elle veillera sur mon enfant. Naguère elle était recherchée par le fils d'un châtelain du voisinage ; mais, pour donner leur consentement, les parents exigeaient une dot de mille écus. Je ne les avais pas, et les pauvres jeunes gens, qui s'aimaient, dûrent renoncer à leurs espérances. » Henri, se sentant ému, interrompit la conversation, remercia son hôte, lui serra affectueusement la main et sortit avec ses amis. Chemin faisant, il leur demanda si la Providence, sur laquelle le brave militaire comptait avec tant de confiance, ne les avait pas choisis pour remplir ses vues. « Nous ne pouvons en douter, répondirent ses deux compagnons.—Alors, Messieurs, nous devons être fiers de ce mandat. C'est à nous qu'appartient

Digitized by Google

l'honneur de doter la pauvre jeune fille ; il ne me reste que deux mille livres de l'argent que m'a donné ma mère pour mes menus plaisirs, je les consacre à cette bonne œuvre. Pour vous, Messieurs, que pouvez-vous faire ? dites-le moi franchement. » Chacun promit cinq cents livres, et les remit avant la fin du jour.

C'était ainsi qu'Henri occupait les loisirs que lui laissaient ses devoirs, et son cœur loyal restait fidèle à Fleurette. Cependant, la reine-mère et son fils, désespérant d'en finir avec les huguenots par les armes, résolurent de les combattre par la ruse. Charles IX leur offrit la paix avec de larges garanties. Les troupes furent congédiées, et notre jeune prince revint au château de Nérac. Il y était à peine arrivé, que l'astucieuse Catherine de Médicis le fit circonvenir par ses filles d'honneur, dont la honteuse mission consistait à s'offrir à lui pour le mieux surveiller.

Fleurette avait vu plusieurs fois le prince se promener avec l'une de ces perfides amies, et n'avait pu résister au désir de se trouver sur leurs pas. La vue de la pauvre jeune fille, « plus belle encore de sa tristesse et de sa pâleur, réveilla dans le cœur d'Henri un tendre souvenir ; il se rendit, le lendemain matin, à son logement, la trouva seule, et lui donna rendez-vous à la fontaine de la garenne. « J'y serai à huit heures, » répondit la jeune fille sans lever les yeux de dessus son ouvrage. Le prince s'éloigna aussitôt ; il attendit avec toute l'impatience d'un premier amour, qu'un regard de Fleurette avait ranimé dans son cœur, l'heure qui devait la lui rendre. Elle sonne ; il sort du château par

Digitized by Google

une porte dérobée et passe à travers les taillis du bois, de peur de rencontrer quelqu'un dans les allées. Il arrive à la fontaine; Fleurette ne paraît pas. Il attend quelques minutes; le moindre bruit des feuilles fait tressaillir son cœur; il va, vient, s'arrête..., approche de la fontaine; une petite baguette est plantée sur l'endroit même où il s'est tant de fois assis près de Fleurette. C'est une flèche: il la reconnaît; la rose fanée y tient encore; un papier est attaché à la pointe; il le prend, cherche à le lire, mais le jour s'est éteint... Palpitant, inquiet, troublé, il revole au château, ouvre le fatal billet et lit ces mots: « Je vous ai dit que vous me trouveriez à la fontaine; peut-être avez-vous passé près de moi sans me voir; retournez-y et cherchez bien... Vous ne m'aimiez pas... il fallait bien... Mon Dieu! pardonnez-moi... »

» Henri a deviné le sens de ces paroles. Le palais retentit de ses cris : on accourt. Des valets, munis de flambeaux, le suivent à la garenne... Pourquoi s'appesantir sur de cruels détails? Le corps de l'adorable enfant fut retiré du fond du bassin où s'épanchaient les eaux de la fontaine, et déposé entre deux arbres témoins de ses derniers adieux. »

Jetons, en passant, une rose sur cette tombe qui s'ouvrit au printemps de la vie, à l'aurore des beaux jours, et tournons ce triste feuillet.

Anne d'Autriche (1602-1666). Son antipathie pour les roses.

Après l'humble jardinière du château de Nérac, voici venir une grande dame dont le nom se rattache également à l'histoire de la rose, non pas, toutefois, à cause de sa sympathie pour cette charmante fleur, mais, ce qui est bien plus ex-

Digitized by Google

traordinaire, à cause de son invincible antipathie. L'une des plus belles femmes du XVIIe siècle, Anne d'Autriche, dont Mme de Motteville fait le plus ravissant portrait dans ses Mémoires, « qui aimait avec passion les bonnes senteurs, » dit toujours Mme de Motteville, avait, suivant l'article biographique que lui consacre Fiévé, une telle aversion pour les roses, « qu'elle ne pouvait en supporter la vue, même en peinture. » Comment expliquer une pareille antipathie? Eh! mon Dieu, cela n'est peut-être pas aussi difficile qu'on pourrait le croire. Les jolies femmes ont le droit d'avoir des caprices; les grandes dames y joignent quelquefois des vapeurs et des spasmes nerveux : c'est un privilége de position que nul n'oserait leur contester. Heureusement, cette délicatesse, ou fantasque, ou exquise, comme on voudra, ne descend pas jusqu'à la chaumière. Aux champs, la rose restera toujours la fleur sans rivale, l'ornement obligé de toutes les fêtes, la compagne fidèle de tous les évènements de la vie.

La rose au village.

Voyez cette famille, en habits de fête, qui quitte son hameau et se dirige vers la modeste église du village : une matrone la précède, portant un jeune enfant; près de ce petit être qui commence la vie, se tient, comme un ange protecteur, une jeune fille. Elle a pour toute parure un bouquet de roses : c'est une marraine, une seconde mère, et ces roses qu'elle porte sur son cœur sont l'emblème de la tendre affection qu'elle promet à cette petite créature qu'elle va adopter. Quelques années se sont à peine écoulées, et voilà la jeune protégée soumise à la loi inévitable du travail; la voilà luttant avec de jeunes compagnes

Digitized by Google

d'école. Victorieuse, elle reçoit une couronne de roses comme récompense de ce premier succès. Arrive l'âge de l'adolescence, et ce sont encore des guirlandes de roses dont on orne le voile blanc de ces vierges qui reçoivent, pour la première fois, la visite du Dieu des chrétiens. Bientôt quelques boutons de roses s'enlaceront au rameau d'oranger pour orner le front de ces jeunes filles : ce sera le dernier hommage à la candeur. Hélas! toutes ne porteront pas cette couronne, et si l'affreuse mort vient frapper sa victime avant le jour de l'hyménée, c'est sur sa tombe qu'on déposera la tendre fleur, image d'une trop courte existence, avec cette épitaphe que l'amitié, seule, pouvait inspirer :

Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Si l'on quitte les sombres bords pour de plus heureux rivages, pour de plus riantes pensées, c'est toujours la rose qu'on rencontre en chemin.

La rose dans le langage des fleurs.

En écrivant l'histoire de la rose, il est impossible de ne pas dire quelques mots du langage des fleurs, cet idiome des amants que le cœur parle sans emprunter le secours des lèvres. En effet, la rose est encore la reine des fleurs allégoriques. Si l'épi de blé signifie l'abondance, l'ivraie, le génie du mal, la rose, à elle seule, suffit pour exprimer mille pensées bien différentes et souvent opposées. Ainsi la rose pompon signifie la gentillesse, les grâces enfantines ; le bouton de rose désigne une jeune fille ; la rose blanche indique l'innocence, le mystère, le si-

Digitized by Google

lence ; la rose des quatre saisons, une beauté toujours nouvelle ; la rose à cent feuilles, la véritable beauté ; la rose musquée, la beauté prétentieuse et capricieuse ; la rose capucine, le faux éclat ; la rose mousseuse, l'amour voluptueux ; enfin, la rose jaune, l'infidélité.

Ce serait bien mal terminer l'histoire de la rose que de la montrer, en dernière analyse, comme servant d'emblème à l'infidélité. Heureusement, nous avons à parler de ses propriétés. Nous verrons que, de tout temps, elle fut regardée comme joignant à l'agrément de son coloris, à la suavité de son parfum, des vertus curatives qui auraient suffi pour la faire rechercher.

Propriétés de la rose.

Une fleur qui pouvait peindre tant de situations, tant de passions diverses, devait avoir, pour les peuples à imagination vive, de mystérieuses propriétés, des vertus magiques ; aussi, les Grecs pensaient-ils que les sorcières de Thessalie l'employaient dans leurs philtres. Les Romains lui prêtaient des propriétés cabalistiques. C'est pour se conformer à ces idées qu'Apulée (1) composa la *Métamorphose de l'âne d'or*. Dans ce roman, le héros, réduit par une bien fâcheuse transformation à l'état de quadrupède aux longues oreilles, est condamné à ne reprendre sa forme et sa condition premières qu'après avoir brouté quelques feuilles de roses. Pauvre Midas, que n'as-tu connu cette recette ! Hippocrate (2) n'at-

(1) Apulée, écrivain et philosophe latin, né à Madaure (Afrique), en 114, mort en 190, écrivit un roman ingénieux, *la Métamorphose*, dans lequel le héros, nommé *Lucius*, a été changé en âne

(2) Hippocrate, né à Cos (île de la mer Egée), l'an 460 avant Jésus-Christ.

Digitized by Google

tribuait sans doute pas une aussi grande puissance à la rose. Elle entre cependant dans une multitude de formules qu'il a données pour le traitement des maladies de femmes (1). Après lui, des amants enthousiastes de cette reine du printemps, voulant qu'elle fût aussi puissante que belle, la présentèrent comme un remède universel. Suivant Pline (2), de son temps, on la faisait entrer dans la composition de différents médicaments. De nos jours, la Faculté, un peu sceptique, a une confiance assez limitée dans les propriétés curatives de la rose. Elle est encore, néanmoins, la base de plusieurs préparations pharmaceutiques, telles que l'eau de roses (3),

(1) Dans les œuvres d'Hippocrate, on trouve continuellement employés le *rosat*, l'onguent rosat, le baume de roses, les feuilles de roses bouillies dans du vin, les cynorrhodons rouges écrasés dans du vin et pris en boisson, enfin, l'huile rosat.

(2) Pline, livre XXI, chapitre x.

(3) EAU DISTILLÉE DE ROSES.

On donne le nom d'eau distillée, ou mieux hydrolat, à l'eau commune chargée par la distillation des principes volatiles des plantes.

Pour obtenir l'eau distillée de roses dans les meilleures conditions, il faut cueillir le matin, et avant que le soleil ait fait sentir d'une manière trop vive son action, des roses à peine épanouies. On emploie souvent, pour cet usage, la rose à cent feuilles; mais la rose de Puteaux et celle de Damas lui sont préférables. On monde les pétales et on les place immédiatement dans la cucurbine d'un alambic, sur un diaphragme percé d'une multitude de petits trous, ou tout simplement sur un petit grillage, afin de les isoler du fond de l'appareil et de les soustraire à l'action trop directe du feu. On verse une quantité d'eau suffisante pour que les pétales soient parfaitement baignés, et l'on distille jusqu'à ce qu'on ait obtenu un poids d'hydrolat égal à celui des pétales de roses.

On peut faire cette opération à feu nu, mais il serait mieux de la faire à la vapeur, afin de conserver toute la fraîcheur et la suavité du parfum de la rose. Seulement, pour ce dernier mode, il faut un appareil spécial

Après l'opération, on trouve ordinairement, à la surface de

Digitized by Google

le miel rosat (1), le cérat à la rose (2), le cérat

l'eau de roses, de petits corps qui ressemblent à des écailles transparentes, brillantes et d'une odeur très-suave : c'est l'huile essentielle de roses.

Quelques ménagères emploient, pour faire l'eau de roses, un procédé bien simple et qui, s'il ne donne pas des résultats très-avantageux, comme quantité, dédommage par la qualité des produits. Après avoir posé très-légèrement des pétales de roses bien mondés dans un sachet très-clair, elles le placent, sans mettre d'eau, dans un vase de forme analogue à une soupière. Elles isolent ce sachet du fond du vase au moyen d'une grille ou de tout autre objet pouvant le supporter. Elles mettent ensuite sur ce même vase une bassine contenant des cendres chaudes et des braises, de manière à entretenir constamment une douce chaleur. Une vapeur se dégage bientôt du sachet de roses, vient se condenser sur les parois internes du récipient et se dépose en eau parfaitement limpide au fond de ce récipient. Cette eau a souvent une saveur beaucoup plus fine et se conserve mieux que celle obtenue par les procédés ordinaires de distillation.

L'eau de roses est légèrement astringente. On l'emploie, à l'extérieur, dans les collyres. On la donne aussi, dans certains cas, à l'intérieur, à cause de cette propriété astringente; enfin, on la mêle avec une multitude de médicaments pour en corriger l'odeur et la saveur désagréables.

(1) MIEL ROSAT.

MELLITE DE ROSES ROUGES.

Composition.

Pétales secs de roses rouges dites de Provins . .	1 partie.
Eau.	6 —
Miel blanc	6 —

Les roses doivent être récoltées avant leur entier épanouissement. On verse l'eau bouillante sur les pétales de roses. On fait infuser pendant vingt-quatre heures; on passe ensuite à travers un linge en serrant, afin d'obtenir tout le liquide. On laisse déposer, et l'on décante. On ajoute ensuite le miel, et l'on fait à chaud un sirop auquel on donne la consistance ordinaire des sirops.

Ce mellite est fort employé en gargarismes.

(2) CÉRAT ROSAT.

Connu sous le nom de pommade pour les lèvres.

Composition.

Huile d'amandes douces.	60 parties.
Cire blanche.	30 parties.

Digitized by Google

Galien (1), le cérat cosmétique ou cold-cream (2), qui, grâce à sa dénomination étrangère, est devenu, de nos jours, une préparation à la mode, et le vinaigre rosat (3). Les roses de Provins, dont les

Faites fondre la cire, divisée en petits fragments, dans l'huile, au bain-marie; ajoutez quantité suffisante d'orcanète renfermée dans un nouet de linge fin, et laissez digérer jusqu'à ce que le cérat soit d'un rouge vif, ce dont on s'assure en en laissant tomber une goutte sur un corps froid. Laissez refroidir à moitié et ajoutez alors six gouttes d'essence de roses. Versez dans un mortier de marbre préalablement chauffé au moyen de l'eau bouillante, et triturez jusqu'à parfait refroidissement, en ayant soin de faire tomber de temps en temps au fond du mortier les parties qui s'attachent aux parois

Les parfumeurs remplacent l'orcanète par du carmin.

(1) CÉRAT GALIEN.

Composition.

Huile d'amandes douces.	100	parties.
Cire blanche.	25	
Eau de roses.	75	

Opérer comme pour le cérat rosat, et avoir soin que l'eau de roses soit parfaitement mêlée aux autres substances.

(2) CÉRAT COSMÉTIQUE OU COLD-CREAM.

Composition.

Huile d'amandes douces.	150	parties.
Blanc de baleine.	35	
Cire blanche.	15	
Eau de roses.	30	
Eau de Cologne.	8	
Teinture de benjoin.	1	

Opérer comme il est dit pour le cérat rosat.

(3) VINAIGRE ROSAT.

Composition.

Roses rouges.	30	parties.
Vinaigre rouge fort.	375	

Laissez macérer pendant huit jours, dans un bocal bouché avec un parchemin et exposé au soleil ou à l'air libre, puis passez avec forte expression; filtrez la liqueur au travers d'un papier gris, et conservez dans une bouteille bien bouchée.

Digitized by Google

pétales sont astringents et toniques, fournissent certains moyens de rendre à une jeune beauté dont le teint s'est décoloré sa fraîcheur printanière. Cette science vaut bien, sans doute, la magie des Grecs.

Les peuples qui nous ont précédés ne reléguaient pas, comme nous, l'eau de roses dans les officines des apothicaires. Les Orientaux, surtout, en faisaient un si fréquent usage, que le sultan Saladin put en réunir une quantité presque fabuleuse. Vainqueur de Guy de Lusignan et maître de la capitale des chrétiens, en 1187, il s'empressa de rendre à sa destination primitive la mosquée d'Omar, dont on avait fait une église (1). Pour donner à cet acte, inspiré autant par la politique que par la religion, un grand apparat, et pour frapper l'esprit des musulmans, il fit laver les murs et les parvis avec de l'eau de roses venue de Damas. Cinq cents chameaux furent employés à ce transport.

L'eau de roses et l'essence de roses jouissent toujours d'une très-grande faveur en Orient, surtout près des plus jeunes et des plus jolies sultanes, qui en font ample consommation pour leur toilette. Chez nous, au contraire, on ne se sert guère de ces parfums que pour préparer les cosmétiques employés par certaines beautés arrivées à leur automne,

Pour réparer des ans l'irréparable outrage.

(1) Cette mosquée avait été convertie en église par Godefroy de Bouillon, en 1099, époque de la fondation du royaume de Jérusalem.

Digitized by Google

L'essence de roses méritait vraiment un meilleur sort. Quand elle est pure, elle a la suavité d'une rose qui vient de s'épanouir; malheureusement, il est bien rare maintenant d'en trouver de parfaitement naturelle. Dans le commerce, elle est presque toujours mélangée avec de l'essence obtenue par la distillation du bois de santal ou des feuilles d'un géranium dit à odeur de rose. Ce géranium, très-ancien et fort commun, est cultivé en grand dans certaines contrées pour cet emploi, ou plutôt pour cette fraude (1); on

(1) La différence énorme qui existe entre les prix de l'essence de roses et de celle du géranium à odeur de rose (*pelargonium odoratissimum*) est la cause de cette tromperie. Ainsi, dans le commerce, ces essences valent environ, savoir :

L'essence de géranium, 0 fr. 12 c. le gr., et 120 fr. le kil.
L'essence de roses d'Orient, 1 fr. 30 c. le gr., et 1,300 fr. le kil.
L'essence de roses de France, 2 fr. » le gr., et 2,000 fr. le kil.

Suivant une note insérée dans le *Répertoire de pharmacie pratique*, l'essence de roses, « dans l'Inde même, d'où le commerce la tire en grande partie, est falsifiée avec l'huile volatile de santal, ou le santal lui-même, mêlé et distillé avec les roses qui doivent fournir l'essence. » Nous recevons des Indes trois sortes de bois désignés sous le nom de santal, et plus souvent de sandal : le santal citrin, le santal blanc et le santal rouge, tous trois employés dans la tabletterie fine. Le santal citrin, dont l'odeur semble être un mélange de musc, de citron et de rose, paraît être celui que l'on emploie pour falsifier l'essence de roses. Il lui donne plus de force, mais il diminue la finesse et la douceur de ce parfum suave que donne seule la rose.

En Italie, Florence; en France, Grasse, Montpellier et Paris, nous fournissent aussi de l'essence de roses; mais elle n'est pas plus pure, et presque toujours elle est sophistiquée au moyen de l'essence de géranium.

La science a fourni des moyens de reconnaître ces falsifications, mais les fraudeurs sont entrés en lutte avec les savants, et la victoire est heureusement restée aux derniers. Ainsi, on sait que l'essence de roses pure se congèle au moindre abaissement de température,

Digitized by Google

l'a même introduit, depuis plusieurs années, dans nos possessions africaines, où le climat permet de l'élever et de le multiplier avec une grande facilité (1).

La rose, après être ainsi passée des riches collections de l'horticulteur à l'officine du pharmacien, puis au laboratoire du parfumeur, arrive jusqu'à l'office. Ses pétales servent à faire des conserves, et son joli petit fruit rouge, le cynorrhodon, soigneusement dépouillé de ses graines, est transformé en confitures et en compotes. Enfin, mis au vinaigre, il est destiné à remplacer le cornichon, et sert à aiguiser l'appétit et à récréer les yeux de certains gourmets.

Triste fin pour cette brillante reine d'un jour! Hier, fraîche et parée des attraits de la jeunesse, elle se jouait coquettement au milieu des bosquets d'un riche manoir, ou bien elle ornait un salon aux lambris dorés, et régnait en souveraine au

de même qu'il suffit de la chaleur de la main pour la liquéfier. Les essences de roses sophistiquées ne se congèlent pas aussi facilement, et cette différence donnait un moyen de reconnaître la tromperie. Mais les industriels de mauvaise foi échappèrent à ce moyen de contrôle en ajoutant, suivant l'ouvrage que nous avons cité, « du blanc de baleine dissous dans une huile fixe. De cette façon, l'huile est parfaitement congelable ; mais lorsque, par une légère chaleur, elle est devenue liquide, elle n'a pas la fluidité de l'huile de roses pure. Les alcalis la saponifient, et une goutte qu'on laisse tomber sur du papier y fait une tache permanente. »

(1) Nous avons vu assez récemment un très-modeste jardinier qui, ayant fait un premier voyage en Afrique et voulant y retourner, cultivait le géranium rosat pour le métamorphoser en rose sur le sol algérien.

Digitized by Google

milieu d'une corbeille de fleurs qui formait sa cour. Elle recueillait tous les hommages. On l'admirait sans oser y toucher. Un de ses pétales vient de se plisser, une ride a paru sur sa corolle: adieu tribut, hommages, doux regards ! le charme a disparu. La pauvre fleur, délaissée par ses maîtres, est coupée par un valet qui daigne à peine, pour quelques minutes encore, en orner sa livrée. Mais n'est-ce pas là un peu l'histoire de toutes choses en ce bas monde? Que deviennent, à leur déclin, ces astres qui, pendant leurs beaux jours, ont ébloui les yeux ? Tous les satellites qui gravitaient autour de leur pompeuse existence ont disparu, et quand sonne l'heure suprême, il y a déjà bien longtemps qu'ils sont oubliés pour jamais. Ah ! combien plus heureuses sont les roses, grâce aux progrès de l'horticulture ! Une fleur ne disparaît que pour faire place à une autre tout aussi fraîche, tout aussi suave que la première ; elles remontent sans cesse. Quand vient l'hiver de la vie, il n'est pas de serre qui puisse rendre la chaleur des beaux jours. La rose, au contraire, sous le plus modeste abri, continue son printemps et donne ses fleurs en dépit des frimas. Nous expliquerons ces merveilles de l'art moderne dans la partie horticole.

Digitized by Google

NICOLAS DE SON

GRAVEUR

Par M. Max. SUTAINE, membre titulaire.

Les pièces assez nombreuses et très-variées qui nous restent de cet artiste, la réputation méritée qu'il s'était acquise, et la valeur considérable que ses œuvres ont conservée, lui assignent une place importante dans ce recueil.

Les dates de quelques-unes de ses estampes et les documents historiques que nous possédons, nous autorisent à fixer celle de sa naissance, soit vers la fin du XVIe siècle, soit vers les premières années du XVIIe.

La gravure française, dont les essais, timides et incertains d'abord, sous Charles IX et Henri III, devaient conduire plus tard aux magnifiques pages du siècle de Louis XIV, avait atteint déjà, sous le règne de Louis XIII, un remarquable degré de perfection.

Vers cette époque, un maître français, s'écartant subitement des inspirations mystiques et sévères des graveurs d'Allemagne et d'Italie, créa une nouvelle école dont les tendances pourraient mériter la qualification de réalisme, si facilement prodiguée de nos jours.

Digitized by Google

On voit que nous voulons parler de Jacques Callot (1); dont les œuvres, quand elles sont reconnues authentiques et de la bonne époque, sont toujours disputées aux prix les plus élevés par les amateurs.

Nicolas de Son, contemporain du graveur de Nancy, et à peu près du même âge que lui, n'a peut-être pas été précisément son élève; mais, soit qu'il ait fréquenté son atelier, ou qu'il se soit borné à chercher à l'imiter, il est certain qu'il appartient à son école.

La Bibliothèque Impériale et quelques cabinets possèdent, en effet, plusieurs estampes exécutées d'après Callot, ou dans sa manière, et qui sont dues ou attribuées à notre artiste. On peut se convaincre, au surplus, en examinant les nombreuses figurines dont il a peuplé les pièces que nous citerons tout-à-l'heure, qu'il affectionnait particulièrement son style; la recherche de l'imitation est incontestable.

On a conservé de lui plusieurs planches. Les plus connues représentent le grand portail de la cathédrale de Reims et celui de l'église Saint-Nicaise, dont la splendeur n'a pu trouver grâce devant les démolisseurs de 1793.

La première a pour titre :

Le somptueux frontispice de l'église Notre-Dame de Reims, ville du sacre. 1625.

Dans le corps de la gravure, en bas :

N. de Son. Rem fe. sculp.

(1) Né à Nancy, en 1594.

Digitized by Google

Et au milieu de la marge :

E. Moreau excudit (1).

Cette reproduction de la partie principale de notre merveilleuse basilique éveilla la verve patriotique d'un Rémois, et lui inspira les vers suivants, qu'on lit sur la marge inférieure de l'estampe.

Ne parlez plus de ces spectacles
Que l'on nommoit les Sept Miracles,
Tant admirez par l'univers :
Le temps a réduit en poussières
Les corps de leurs masses grossières,
Et les tient dans l'oubli couvers.

Car, en voyant cest édifice,
On y marque plus d'artifice
Que ceux-là n'en pouvoient avoir.
Son plan ferme en sa simétrie
Monstre qu'avec tant d'industrie,
L'art a surpassé son pouvoir.

Mais, par tant d'art se peut-il faire
Que le temps ne le peust deffaire,
Comme il a fait ceux de devant?
Rien moins, si le ciel, qui tout couvre,
Ne le gardoit, comme le Louvre,
Du nom de ce grand Dieu vivant.

Aussi, tout y est admirable,
Terrible en grandeur, vénérable,
Comme estant la maison de Dieu.
A ces grandeurs une seconde!
C'est que les plus grands roys du monde
Sont sacrés dedans ce sainct lieu.

Notre compatriote Bergier a cité ces strophes dans son *Bouquet royal*. Elles sont suivies de la signature d'un docteur en médecine de la Faculté de Reims, nommé C. Gillat.

(1) Epreuve de la Bibliothèque Impériale.

Digitized by Google

La gravure du portail de Saint-Nicaise est intitulée :

L'excellent frontispice de l'église de l'abbaye de Sainct-Nicaise de Reims.
N. de Son. Rem. fecit et sculp. 1625.

Et à gauche :

E. Moreau excudit (1).

Nous voyons que Moreau, graveur né à Châlons-sur-Marne, mais qui a passé à peu près toute sa vie à Reims, prêta son concours, comme imprimeur ou comme éditeur, à l'œuvre de notre compatriote, ainsi qu'il le fit plus tard pour Nicolas Regnesson. Nous avons signalé déjà avec plaisir cette heureuse confraternité qui animait alors nos artistes, et l'appui mutuel qu'ils savaient se donner tour-à-tour.

Ces deux estampes très-remarquables sont exécutées à l'eau-forte. De Son affectionnait, en effet, particulièrement cette manière, qui permet de conserver à la gravure toute la verve et l'entrain du dessin.

Outre ces pièces qu'on peut rencontrer assez fréquemment dans les grandes collections, il en existe d'autres beaucoup plus rares, et que possèdent seuls quelques cabinets privilégiés.

Celui de notre honorable confrère, M. Saubinet, est du nombre de ces derniers.

M. Saubinet, avec une louable et intelligente persévérance, est parvenu à réunir une quantité consi-

(1) Epreuve de la Bibliothèque Impériale. — D'autres épreuves portent : *N. de Son Rem. fecit, soulp. et ex.* (sans date), et à gauche : *E. Moreau excudit.*—On sait que le mot *excudit* signifie tantôt tirer des épreuves, tantôt éditer.

Digitized by Google

dérable d'œuvres de nos graveurs rémois, et ses cartons renferment des richesses inestimables et les documents les plus précieux pour l'histoire artistique de notre ville, si peu connue encore (1).

Dans cet important recueil, beaucoup plus complet en estampes rémoises que celui de la Bibliothèque Impériale, l'œuvre de de Son compte vingt-huit pièces, qui justifient la réputation qu'il a conservée.

Notre intention n'étant pas de donner à cette notice le caractère et les dimensions d'une nomenclature, nous nous bornerons à en citer quelques-unes, qui, par la variété des sujets traités, témoignent suffisamment de la flexibilité du talent de notre artiste.

L'une d'elles représente *la très-sainte Vierge, mère du Sauveur* (0m 21c sur 0m 14c). La Vierge, portant son divin fils sur le bras gauche et tenant un sceptre de la main droite, terrasse le serpent. Dans le lointain, à gauche, un duel au-dessus duquel plane un ange. A droite, deux démons entraînent deux hommes dans l'enfer (*De Son F.*).

Quoique cette épreuve, d'un nouveau tirage, soit par cela même un peu sèche, nous avons voulu la signaler pour faire remarquer la singularité de certaines compositions d'alors.

Les deux hommes entraînés par les démons sont-ils les mêmes duellistes que nous voyons ferrailler du côté opposé? Cela est probable, et il semblerait que l'auteur a voulu associer la religion aux défenses et peines édictées alors, si nous avons bonne mémoire,

(1) Tous nos compatriotes apprendront avec bonheur que, par une généreuse disposition testamentaire, M. Saubinet a l'intention d'enrichir de cette précieuse collection notre bibliothèque municipale.

Digitized by Google

dans certaines ordonnances contre les duels; ordonnances fort sages, sans contredit, mais qui n'empêchèrent pas cependant les fréquentes et sanglantes rencontres du fameux Pré-aux-Clercs.

Une autre représente *Esther et Assuerus* (0m 22c sur 0m 14c). *C. Vignon pinxit.—N. de S. F.—Mariette excu.* Fort belle, d'une exécution très-fine et rarissime.

Puis, une *Fête de village.* Un mendiant s'approche de trois buveurs attablés; dans le fond, une église. Le centre est occupé par un arbre, dont le feuillage abrite des danseurs; à droite, une voiture à bras et une chaumière avec des personnages sur le seuil (0m 10c sur 0m 24c). Cette composition, on le voit, est très-complète.

Nous avons remarqué enfin : des *Repas champêtres*, des *Intérieurs de villages*, des *Monuments*, une *Fuite en Egypte* et une nombreuse série de paysages.

On peut se convaincre, d'après ce qui précède, que Nicolas de Son n'avait adopté, comme le faisaient certains artistes, aucun genre spécial. N'obéissant qu'à sa fantaisie, il abordait avec la même verve tous les sujets qui se présentaient à son esprit. Si, dans les compositions qui lui sont propres, les scènes champêtres paraissent avoir été l'objet de ses préférences, il ne réculait pas, comme on a pu le voir, devant les difficultés de l'art monumental, et de la gravure religieuse. Tout n'est pas parfait dans son œuvre, sans doute, mais presque toutes ses planches portent le cachet d'un talent réel et d'une grande franchise d'exécution.

Digitized by Google

Aussi les épreuves anciennes, surtout, sont-elles toujours recherchées.

Toutes les biographies artistiques parlent de notre compatriote; *Basan*, qui écrivait au XVIIIe siècle, en fait mention dans son *Dictionnaire des Graveurs*. Si nous citons cet auteur, c'est pour signaler l'omission commise par lui (omission très-fréquente, au surplus, dans son ouvrage), du lieu de naissance de de Son. Voici ce qu'il en dit :

« De Son, dessinateur et graveur au dernier siècle. On a de lui plusieurs estampes de son invention, ainsi que d'après Callot. Entre ces dernières, on compte une *Foire de village*, où se voit, sur la gauche, un homme qui joue d'une espèce de hautbois à côté d'une boutique de mercerie. (Sans nom.) M-p. en T. (1).

» Une autre pièce de la même grandeur, représentant une grande rue avec un carrosse dans le fond; sur le devant, plusieurs femmes, dont une tient un panier de fleurs. »

Il fallait que les collections consultées par Basan fussent bien pauvres pour qu'aucune des pièces qu'elles contenaient ne lui eût indiqué le nom de la patrie de de Son, qui, comme nous l'avons vu, signait souvent : Rem (*Remus*).

A chacun son bien, nous revendiquons le nôtre. Si nous nous en rapportons à l'auteur du *Bouquet royal*, notre artiste dut quitter la vie fort jeune. En effet, Nicolas Bergier, qui écrivait, en 1637, cette relation

(1) *M-p. en T.*, c'est-à-dire *moyenne pièce en travers*, soit dans la largeur, et non dans la hauteur de la planche.

Digitized by Google

minutieuse et détaillée du sacre de Louis XIII (1), dit, en parlant de l'*excellent pourtraict du portail de la cathédrale*, qu'il a été *désigné et gravé en eau-forte par feu Nicolas de Son, natif de Reims, jeune homme de grande espérance dans son art*.

Il est donc probable que, lorsqu'il mourut, il devait avoir environ trente ou trente-cinq ans. Comme Robert Nanteuil, que l'art perdit à quarante-huit ans, de Son fut enlevé par la mort au milieu de ses succès et dans la force d'un talent qui donnait de si brillantes et de si légitimes espérances.

(1) Sacré à Reims en 1610.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

Des mots **grigner, grincer, grimacer & rechigner,** à propos de l'enseigne des **Quatre-Chats-Grignants** et de celle de **Rechignechat** à Reims.

Lecture de M. Ch. Loriquet, secrétaire général.

M. Saubinet (*Vocabulaire du bas langage rémois*) et M. Tarbé (*Glossaire de Champagne*) considèrent *grigner les dents* comme une locution rémoise ou champenoise; mais M. le comte Jaubert (*Glossaire du centre de la France*) la donne comme appartenant à d'autres provinces: je suis donc en droit d'en conclure que cette façon de s'exprimer est commune à toute la France, et je crois qu'on ne me contestera pas beaucoup ce point.

J'ajoute : 1° que *grigner* a le même sens que *grincer*, témoin Froissart (chapitre CCCXXI, *Reddition de Calais*) : « A ce point le roi *grigna* les dents...; » 2° que *grigner* est tout aussi français

Digitized by Google

que *grincer*, à cette différence près entre les deux mots, que le premier a été banni de la langue par les réformateurs du Parnasse, par les lexicographes et les grammairiens, sous le prétexte qu'il avait vieilli et qu'il n'était que vulgaire, comme si *grincer* lui-même était beaucoup plus usité dans le langage académique ou dans celui de la bonne compagnie.

Voyons si les origines donnent raison à notre prétention.

D'où vient *grigner*, et quelle est la signification de ce mot?

M. le comte Jaubert (op. cit.) dit que *grigner* signifie avoir la mine maussade, rechignée ; selon lui, c'est la même chose que *grincher*, remarque dont nous ferons notre profit tout-à-l'heure ; et il ajoute que cette locution pourrait avoir du rapport avec la manière de *grignoter* de la souris, qui fait agir vivement ses dents en les faisant voir. — Or, « *grignoter* suppose *grigne*, dit plus loin le même auteur, et l'on appelle *grigne* ou *grignotte* un croûton de pain, particulièrement le morceau saillant et plus façonné qui occupe le milieu du pain bénit. » — Il aurait pu ajouter qu'en terme de marine, *grignon* se dit encore de petits morceaux de biscuit que l'on distribue en ration aux équipages (*Complément du Dictionnaire de l'Académie*) ; qu'en basse latinité, on a *grignolosus*, qui, appliqué aux viandes comme au pain, signifie qu'on les a mis en petits morceaux ; et que le Moyen-Age avait le substantif *grignette* pour signifier un petit morceau, par exemple dans des lettres de rémission de l'année 1454, citées par Du Cange (au mot *grignolosus*) : « A laquelle fille

Digitized by Google

le suppliant avoit accoustumé de donner des *grignettes* de pain, quant il tiroit le pain hors du four. »

Conséquemment, si *grignoter* vient de *grigne*, *grignotte*, *grignette* ou *grignon*, c'est parce que *grignoter* signifie manger petit à petit, manger à petits morceaux; et comme ainsi mange la souris, on dit de la souris qu'elle *grignotte*.

Mais les façons de faire du rongeur en question n'ont certainement pas donné naissance à ce verbe; il a un emploi plus général et me paraît dériver naturellement de *grigne*, substantif.

Ce dernier mot, qui lui-même signifie petit morceau s'il s'agit de pain ou d'autre chose semblable, a le sens d'*inégalité* dans un autre ordre d'idées; par exemple, dans le langage technologique, *grigne* s'emploie pour désigner les défauts du feutre, les parties saillantes qui font que cette matière n'est pas unie comme elle devrait l'être (*Complément du Dictionnaire de l'Académie*). Par analogie, on donne le nom de *grignotis*, dans la sculpture et la gravure, à des tailles courtes, entremêlées de points (Boiste, Dochez, etc.)

Est-ce pour la même raison qu'on se servait du latin *grigulosus*, et du français *grigieur* pour signifier un lépreux (Du Cange, au mot *grigulosus*), et les rugosités creusées par la lèpre auraient-elles motivé le choix du mot?

Quoi qu'il en soit, tout ceci semble nous conduire assez loin du sens que nous donnions, en commençant, au mot *grigner*. Cependant, en y réfléchissant un peu, il est facile de voir que les mots *grigne*, *grignon*, *grignotte*, marquant saillie, inégalité, coupure, *grigner*,

Digitized by Google

appliqué au visage, marquera un dérangement dans le calme de ce visage, une grimace, pour me servir d'un mot sur l'origine duquel on est aussi bien peu d'accord et qui, pour moi, a des rapports de proche parenté avec celui qui m'occupe en ce moment ; et comme ce qui n'est pas uni, calme, en ordre, est laid, désagréable, déplaisant, *grigne* adjectif prendra ce sens, comme dans ce vers de la *Chronique des ducs de Normandie* (vers 25666, dans Du Cange, au mot *gringnos*) :

Mult est li deables gringnos,

et dans ceux qui suivent, qui sont tirés du testament de Jean de Meung (vers 1313) :

Bien se feront à pou de boire et de mengier,
Mès qui ne se veult fere honnir ou ledengier
Ou avoir *gringne* chière, riotes ou dangier,
Joiaus ne belles robes ne leur face estrangier.

Les adjectifs *grignon* et *grignoux*, que M. le comte Jaubert, à l'exemple de Lacombe (1), traduit par maussade, rechigné, ne sont autre chose que des formes différentes des mots *gringne* et *gringnos* que nous venons de rencontrer.

Roquefort, à qui nous renvoyons de droit la dernière citation (*Glossaire de la langue romane*), dérive *grigne* ou *gringne* de *grandior*, plus grand, avec le sens défavorable qu'il a souvent en latin, analogue à celui que comporte le mot *monstrum*. Celui-ci, signifiant d'abord simplement une chose qui se *montre*, est arrivé à désigner une chose qui doit être vue pour être crue, une chose étonnante, une monstruosité.

(1) *Dictionnaire du vieux langage.*

Digitized by Google

Cette explication, je m'empresse de le dire, a pour elle une autorité imposante, celle de Du Cange. Malgré le respect que ce nom commande à tous ceux qui, par état ou par goût, ont souvent recours à l'incomparable glossaire, je préfère ici, qu'on me le pardonne, me tourner du côté d'une science non moins honorée dans les deux derniers siècles, mais un peu décriée de nos jours, celle de Ménage.

Je disais tout-à l'heure que je prenais note de l'opinion de M. le comte Jaubert au sujet de *grincher*, qu'il assimile entièrement à *grigner*. Cette opinion est, au fond, celle de l'auteur du *Dictionnaire étymologique de la langue française*, puisqu'il donne à l'un comme à l'autre une même racine, le bas latin *rinxare* ou *rinsare*, qui a pour origine le latin *ringo*, verbe usité seulement dans sa forme passive *ringor*, au parfait *rinxi*, que notre auteur tire à son tour du grec βρύχω. Ce dernier signifie précisément *grincer*. De *rinxare*, avec l'addition du *g* initial dans la prononciation, semblable à celle du β dans βρύχω, les Italiens ont fait *grinzare* : c'est le même mot que *grincer*.

Roquefort, délaissant βρύχω à cause du β initial, s'est rejeté sur γρύσσειν ou γρύζειν, qui signifie *grogner*, *gronder*, *murmurer*. L'explication que le même auteur donne du *grincement* rentre trop, selon moi, dans ce sens. « Ce mot, dit-il, est l'onomatopée du frottement convulsif et bruyant des dents, qui se fait entendre dans la colère. *Grincer les dents*, c'est les serrer les unes contre les autres, de douleur ou de colère, de manière à produire le *grincement*. » A vrai dire, si prononcé que soit ce bruit des dents, il n'approche guère de celui que suppose l'action de

Digitized by Google

gronder et de *grogner*. Pour ma part, s'il fallait absolument trouver à *grincer* une origine grecque, j'irais plus loin; et, sans m'arrêter même à la racine de γρύσσειν, grincer, de γρύσσων, porc, et du français *grouin*, qui est γρυπόω, recourber, ni même à son dérivé γρυπὸς, qui n'a aucun rapport avec le bruit des dents auquel Roquefort me paraît donner une importance exagérée dans le *grincement*, mais qui a souvent le sens de *refrogné*, *triste*, *sévère*, j'irais jusqu'au radical ῥὶν, nez, qui pourrait bien se cacher derrière le *ringo* de Ménage, ou jusqu'à ῥῆγμα, fente, crevasse, ride, qui vient lui-même de ῥήζω, briser, rompre, ou plutôt de ῥέω, couler en se faisant un chemin.

Ce dernier mot est, je crois, la souche première de tous les rameaux dont il a été ici question, aussi bien de *grigne* et *grigner* que de *grincer*, en français; de *grinzare*, en italien; de *ringere* et *rinsare*, en latin; de γρυπὸς, γρύσσειν et même βρύχειν, en grec.

Je crois aussi que *grincer* et *grigner* signifient simplement *grimacer*. Ces mots, employés seuls, n'ont pas cours dans la langue; le premier, cependant, s'est conservé une place dans le langage technologique et même dans le langage ordinaire du peuple. *Grincher*, verbe, s'emploie encore aujourd'hui chez les boulangers en parlant du pain dont la chaleur fait trop lever et grimacer la croûte. Le *Complément du Dictionnaire de l'Académie* donne aussi *grinche*, adjectif, qui se dit populairement pour revêche, acariâtre. Quand donc on ne se contente pas du verbe seul, quand on dit *grincer* ou *grigner les dents*, cela signifie que l'on se donne un aspect

Digitized by Google

désagréable, irrité, par le jeu des dents. Dans certaines contrées, aux environs de Sainte-Menehould, par exemple, on dit un *grigne-dents* pour dire une girouette, cet instrument, destiné à indiquer la direction du vent, affectant ordinairement la figure d'une gueule ouverte et grimaçante qui montre les dents. Dans la Bresse châlonnaise (1), on dit *regrignée*, d'une figure ou d'une pomme, dans le sens de *ridée*. Nous pourrions multiplier les exemples semblables.

En assimilant *grigner* et *grincer*, quant au sens, et en leur donnant une origine commune, je n'entends pas du tout confondre ces deux mots, ni considérer l'un d'eux comme une transformation, une dégénérescence de l'autre, comme une locution vicieuse. Les exemples que j'ai cités plus haut m'autorisent à les assimiler aussi quant à l'usage, en démontrant l'ancienneté du mot *grigner*, qui a disparu des dictionnaires, mais non du langage commun, et que pour cela l'on prend trop volontiers pour une corruption de *grincer*.

A côté de ces deux mots *grigner* et *grincer*, j'ai souvent employé, comme les expliquant, le mot *grimacer*. On me permettra d'ajouter que le savant Ménage donne toute raison à ma traduction, en tirant ce mot du même radical que *grincer*. Son opinion sert trop ma thèse pour que j'y trouve à redire ; au surplus, j'en fais juge l'Académie.

Après avoir exposé sommairement les diverses opinions de quelques savants sur ce mot *grimace*,

(1) J. Guillemin, *Glossaire du patois de l'ancienne Bresse châlonnaise*, Mémoires de la Société d'histoire de Châlon-sur-Saône, tome IV, 2e partie.

Digitized by Google

sans oublier l'*agrestis imago* de Lancelot et la *grise mine* du père Labbe, le grand chercheur d'étymologies s'arrête à l'italien *grimo,* qui signifie *ridé* : « C'est ainsi, dit-il, que de l'italien *grima,* substantif, on a fait le vieux mot français *grime*; quant à l'italien *grima* ou *grimo,* l'un comme l'autre vient de *ringo, rinxi*. »

Vous reconnaissez ce *ringo*. C'est la racine que Ménage donnait à *grincer*, et dont j'ai essayé de perfectionner l'invention en poussant jusqu'à *ῥέω*. Or, si l'on veut bien admettre avec moi que ce dernier mot a donné naissance à une foule d'autres qui commencent par la même articulation et qui marquent une coupure, une fente, un pli, les mots *grimace* et *grimacer* ont tous les droits possibles à faire partie de sa lignée. *Grimacer*, c'est faire la *grimace;* et *grimace,* c'est un mauvais pli pour une étoffe, c'est une contorsion des traits pour le visage.

De la même famille sont *grime* et *grimer*. Le premier est le nom qu'en langage de théâtre on donne aux petits vieillards ridicules ; suivant Ménage, il était usité autrefois avec le sens de *moue*. Quant au second, il prend la forme pronominale *se grimer* pour signifier d'un acteur qu'il joue le rôle de *grime*, qu'il se donne des rides à cet effet, et plus généralement, qu'il prend la physionomie, le costume d'un personnage comique. Il s'emploie seul, concurremment avec *grincher,* et se dit de la croûte de pain inégale, éraillée.

Je ne pousserai pas plus loin l'énumération des mots de la même formation. Il me suffit d'avoir fait remarquer que *grincer* et *grimacer* sont

Digitized by Google

à peu près la même chose, non-seulement quant au sens, mais aussi quant à l'origine ; et l'on me permettra de dire, aussi bien pour *grimacer* que pour *grigner*, ce qu'il faut souvent avouer à propos d'étymologies :

Si non e vero, e bene trovato.

Aujourd'hui qu'il est de mode de recourir exclusivement à l'élément celtique ou à l'élément germanique pour y chercher les origines de notre langue française, notre démonstration paraîtra peut-être arriérée. Nous ferons notre paix avec les grécophobes de la science étymologique en reconnaissant comme eux que le français *grigner*, *grincer*, *grignoter*, *grimacer* a dû passer par les idiomes celtique et germanique-primitif pour parvenir jusqu'à nous. A leur tour, ils nous accorderont qu'il faut chercher plus loin la racine originelle de ces mots, racine commune aux idiomes dont nous parlons et au grec très-probablement, et qui n'est ni le breton *krina*, l'irlandais *creinim*, l'écossais *creim*, pour notre mot *grignoter* qu'ils traduisent ; ni le suédois et l'islandais *grina*, l'anglais *to grin*, l'anglo-saxon *grenian* et *grinian*, le danois *grim* et *grimatse*, l'allemand et le hollandais *grimmen*, pour les mots *grimace* et *grimacer ;* ni le tudesque *gremizôn* ou *grimesôn*, le gothique *grimisan*, l'anglais *to grind*, pour le mot *grincer ;* ni même le vieux germanique *grimo*, ride, qu'on donne à la fois comme origine aux mots *grincer* et *grimacer* (1).

(1) Cf. A. de Chevallet, *Origine et formation de la langue française*, tome Ier, pages 235, 382 ; Dochez, *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, aux mots *grimace* et *grincer ;* Ch. Nisard,

Digitized by Google

Quant au sens analogue de ces derniers mots, que nous avons déduit de leur communauté d'origine, il ressort suffisamment, sans que nous y insistions, de l'ensemble des termes germaniques ou celtiques que les plus récents travaux de lexicographie nous ont permis de grouper.

Je croyais terminer ici ma tâche, ayant promis seulement d'entretenir l'Académie de l'origine et du sens des mots *grigner* et *grincer;* mais notre confrère, M. Givelet, qui, dans une promenade archéologique vers l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Nicaise, nous avait conduits aux *Quatre-Chats-Grignants*, avait oublié de nous dire que nous devions rencontrer sur notre route, soit à l'aller, soit au retour, la maison du *Rechignechat* ou *Rechignechats :* nouvelle enseigne, nouvelle grimace, qu'il ne nous a pas été donné de voir, mais dont l'aspect extraordinaire devait, au XVIe et au XVIIe siècle, attirer l'attention des voyageurs, à leur passage dans le Bourg-Saint-Denis. Car, de 1597 (1) à 1609 (2), la maison ainsi dénommée était une hôtellerie. Une conclusion du conseil de ville nous apprend qu'en 1658, elle appartenait à un chanoine du nom de Barilly (3), qui la céda à la ville moyennant

Conjectures étymologiques, au mot *dégrimonner*, *Revue de l'instruction publique* du 12 Décembre 1861.

(1) Archives de la ville : *Comptes des pauvres*, 1597, folio 84, verso, et 158, verso : « Deniers comptez, non receuz du *Rechinechat.* »

(2) Ibidem : *Comptes de subvention*, tome X, folio 66, verso.

(3) Pierre Barilly, chanoine de Saint Symphorien. On lui donna en échange la maison du Petit-Saint-Antoine. Voir aussi *Archives du chapitre*, liasse 120, n° 2.

Digitized by Google

échange, plus une soulte à verser dans la caisse des pauvres (1).

Remarquez, en passant, que la soulte n'est pas de nouvelle invention, pas plus pour le mot que pour la chose. En usait-on alors de la façon dont se plaignaient naguère certains porteurs de certificats de rentes? Ce n'est pas mon affaire. Je ne m'appliquerai pas non plus à vous rendre raison de ce goût de nos pères pour les enseignes effrayantes, particulièrement pour celles où figurent des chats de mauvaise humeur; mais vous avez compris tout de suite que le chat ou les chats *rechignés* ou qui *rechignent* du Bourg-Saint-Denis, devaient être des chats en colère, des chats à la mine furieuse, comme les quatre chats *grignants* dont nous a parlé M. Givelet, car les mots *rechigner* et *grigner* sont encore des équivalents. Il suffira, pour vous en convaincre, d'emprunter à Du Cange et à Roquefort une ou deux citations.

Rechignier, dit le premier, c'est rendre un son dur et désagréable, grincer. Par exemple, dans le roman de Renart, v. 796 :

Les eulx clot et les dents *rechingne*.

Rechigner et *rechingner*, dit Roquefort, c'est faire la grimace comme un chien qu'on irrite et qui gronde.

L'une est trop dure, l'autre a cuiçon,
Dont nous sommes en grant friçon,
Que souvent nous font rechingnier,
Bouche clorre, les iex cluingner (2). »

(1) *Archives de la ville :* registre des *Conclusions*, 1658, page 307.

(2) *Dit des vins d'Ouan*, 81.

Digitized by Google

L'exemple cité par Roquefort donne exclusivement à *rechigner* le sens de *grimacer;* aucun grognement ou grondement, aucune émission d'un son dur et désagréable ne semble s'y mêler au jeu de la physionomie, puisqu'aussitôt le poète ajoute : « Bouche clore. »

Du Cange, à qui j'ai emprunté la première citation, et qui veut qu'il y ait émission d'un son dans l'action de rechigner, montre lui-même, en expliquant le mot *rechinus*, que cette émission n'est pas nécessaire. Il combat Ménage, qui tirait *rechigner* de *rixa*, *rixinare,* et le fait venir de *rech* qui, en bas-breton, signifie chagrin, d'où *rechiff,* chagriner, et que l'on applique dans notre contrée, avec le sens de rude, désagréable, aux fruits sauvages, tels que les pommes et les poires à cidre.

On sait que Foulques d'Anjou, qui avait maltraité indignement son frère Godefroi, avait reçu le surnom de *Rechin* (*Willem. Malmesbur.*, lib. 3).

Enfin, je ferai remarquer, dans l'exemple tiré du roman de Renart, que *rechigner* a non-seulement le sens de *grincer,* mais que le complément ordinaire de ce dernier s'y trouve joint. On disait également *rechingner les dents* et *grincer les dents*, d'où je conclus que les mots *rechigner*, *grincer* et *grigner* appartiennent au même sens et peuvent se remplacer l'un par l'autre.

Digitized by Google

A LA JEUNESSE

Par M. E. Lesbazeilles, membre correspondant.

Qu'êtes-vous devenue, ô jeunesse d'hier,
Confrères de René, compagnons de Werther,
Manfreds en habit noir, qui des cimes sauvages
Sur vos fronts bouillonnants évoquiez les orages,
Et de notre humble sol méprisiez les vallons?
Nous vous avons raillés, — et nous vous regrettons!

Certes, ce n'est pas vous que le Maître suprême
A vus marcher soumis dans le chemin qu'il aime.
Vous n'alliez pas au ciel et n'étiez pas des saints.
Les pleurs que vous versiez, en vos amers chagrins,
N'étaient pas recueillis dans les urnes divines.
Le feu n'était pas pur, qui brûlait vos poitrines.

Les dieux que vous serviez étaient des dieux mortels.
C'est à vous que vos mains élevaient des autels.
Vous vous imaginiez que la nature entière
Ne devait son encens qu'à votre sanctuaire,
Et vous accusiez Dieu, quand vous découvriez
Que les astres du ciel n'étaient pas sous vos pieds.

Oui, vous étiez des fous, des orgueilleux... N'importe!
Du moins, dans votre sein l'âme n'était pas morte.
Vous viviez! vous étiez altérés d'idéal.
C'est lui que vous cherchiez, même, hélas! dans le mal,
Et par tout l'univers, à toute créature,
Votre cœur affamé demandait sa pâture.

Vous disiez aux forêts : — Cette paix que je veux,

Digitized by Google

Est-ce vous qui l'avez dans vos sentiers ombreux ?
Vous disiez à la mer : — L'horizon qui m'attire,
Tes flots bleus peuvent-ils y porter mon navire ?
Vous disiez à la femme, en tombant à genoux :
— L'ange consolateur qu'il me faut, est-ce vous ?

Et vous alliez errer, tout seuls, dans les clairières
Des forêts d'Amérique — ou du bois de Verrières ;
Et vous alliez bercer votre rêve arcadien
Sur la mer Ionienne — ou sur l'étang d'Enghien ;
Et vos bras emportaient, par une nuit discrète,
Peut-être Béatrix, — ou peut-être Lisette.

Et, jamais assouvis, vous vous désespériez ;
Et l'on vous trouvait morts, un jour, dans vos greniers.
Vous n'étiez pas d'avis que tout est bien au monde,
Pourvu qu'à nos besoins notre bourse réponde,
Et qu'il n'est qu'un grand sot, celui-là qui se plaint
Quand la litière est douce et le râtelier plein.

Jeunesse vraiment jeune, oui, je te rends hommage !
Tes descendants n'ont pas gardé ton héritage.
Il les eût trop gênés dans leurs projets nouveaux.
Ils ont fait table rase, en leurs prudents cerveaux,
Des rêves insensés, des risibles chimères
Qui faisaient, autrefois, vivre et mourir leurs pères.

Ah ! que ceux-ci sont loin d'être fous ! Collégiens,
Ils se montrent déjà d'excellents logiciens.
Comme ils ont observé, par-dessus leur grammaire,
Que l'argent, de nos jours, est le dieu de la terre,
Ils ont déduit de là qu'un homme intelligent
Doit consacrer sa vie au culte de l'argent.

Que veulent-ils de toi, Platon, ces jeunes sages
Courbés, le front pensif, sur tes sublimes pages ?
Ce n'est pas ton amour pour le juste et le beau,
Ton espoir souriant qui franchit le tombeau,
Et, pour chercher plus haut une Athènes plus belle,

Digitized by Google

Emporte dans l'azur notre âme sur son aile;

Ce qu'ils veulent de toi, divin Homère, non,
Ce n'est pas le cœur fier de ton Agamemnon;
Ce qu'ils viennent chercher, Virgile, sous ton hêtre,
Ce n'est pas la douceur de ta flûte champêtre :
C'est le droit bienheureux, signé sur parchemin,
En vous tournant le dos, de faire leur chemin.

En eux rien à reprendre : à des heures indues,
Ils n'ont pas d'entretiens avec l'astre des nues.
Ils ne sont pas de ceux qui, par monts et par vaux,
Comme les bohémiens et comme les oiseaux,
S'en vont boire à longs traits le vent des longues [courses,
Pour voir se lever l'aube et couler l'eau des sources.

S'ils voyagent, ils vont où tout le monde va,
Pour retrouver encor ce qu'ils avaient déjà,
L'insipide quadrille avec le whist maussade.
Le soir, les rossignols, sous tes bosquets, ô Bade,
Donnent de beaux concerts; mais ils trouvent plus beau
Le bruit des pièces d'or sonnant sous le râteau.

A voyager, d'ailleurs, ils savent ce qu'on gagne :
En Ecosse, on grelotte, on étouffe en Espagne.
La neige du Mont-Blanc, le glacier le plus bleu
Valent-ils les sorbets qu'on prend au coin du feu ?
Puis vraiment nos wagons manquent de confortable :
On devrait y trouver et son lit et sa table.

Ce n'est pas que les bois soient sans prix à leurs yeux :
Le taillis se vend bien, la futaie encor mieux.
La mer à leur estime a, certe, aussi des titres :
C'est elle qui produit les turbots et les huîtres.
Mais la femme, auprès d'eux, est surtout en crédit :
Courtisane, elle amuse; épouse, elle enrichit.

Des folles passions, oui, leurs âmes sont nettes.

Digitized by Google

Nos Roméos du jour n'ont plus de Juliettes.
Ils n'escaladent plus, pour chercher leurs amours,
Les balcons des palais ni les créneaux des tours;
Suspendus dans les airs aux fragiles échelles,
Ils laissent bien en paix dormir les demoiselles,

Leurs plaisirs sont plus sûrs et moins embarrassants.
A leurs moments perdus, ils convoquent leurs sens
Et ferment avec soin la porte... Alors, largesse
A la chair! Plus de frein!... L'heure sonne: tout cesse;
Et sur leurs fronts sereins lissant leurs cheveux blonds,
Ils s'offrent, souriants, aux regards des salons.

De même à ses soldats, affamés de carnage,
Un général permet deux heures de pillage.
— Allez, dit-il, amis, tuez, pillez sans frein!
Mais qu'au premier signal tout s'arrête soudain!
Que le sang soit lavé, les lignes reformées!
La stricte discipline est l'honneur des armées.

Prends garde à toi, patrie, et supplie instamment
Le sort de t'épargner et de t'être clément.
Tes fils sont raffinés, et le patriotisme
Est un mot un peu lourd et qui sent l'archaïsme.
Ils sont prêts à trouver que la patrie est là
Où l'oreille s'enivre aux fredons d'opéra.

Et toi, que la jeunesse aime comme une mère,
Liberté, tu n'es plus pour eux qu'une étrangère.
Si, pour te conserver, il faut te secourir,
Sans quitter leur fauteuil, ils te verront mourir.
Ils trouvent libéral tout pouvoir qui les laisse,
Pour revendre à la hausse, acheter à la baisse.

Mères, rassurez-vous! Vos fils sont satisfaits.
Aux jours que Dieu leur compte ils n'attentent jamais.
Non, pour se délivrer d'une âme trop avide,
Leur main n'allume pas le charbon homicide;
Ils ne se plongent pas un poignard dans le corps...
Mais c'est qu'ils n'ont plus d'âme et qu'ils sont déjà morts!

Digitized by Google

LE CARLIN

Fable par M. L.-F. CLICQUOT, membre titulaire.

Au beau milieu d'une place publique,
Dans un discours abondant, mirifique,
Un Cicéron forain annonçait aux flâneurs
Un spectacle lyri-comique,
Dont le personnel dramatique
Se composait d'actrices et d'acteurs
De race canine et de race simienne.
Et bientôt, en effet, paraissaient sur la scène,
Aux regards ébahis des nombreux spectateurs,
Des dames, des messieurs portant pourpoint et fraise,
Canne, épée, éventail, habit à la française;
Et ces charmants acteurs étaient frisés, poudrés,
Gantés, bottés, musqués, ambrés;
Et tous fort galamment ils marchaient, saluaient,
Dansaient, valsaient, polkaient, schottichaient, mazurkaient,
Ni moins ni plus que des êtres humains.
Et le public, ravi, clamait, battait des mains
Et se demandait par quel art, quelle science,
On avait pu former ces sujets à la danse
Et les discipliner aux lois de la cadence.
Et personne ne répondait,
Quand un carlin, qui du Japon venait,
Et qui stoïquement écoutait, observait,
S'approche de son maître et lui dit à l'oreille :
— Voudriez-vous connaître aussi le grand secret
De ce qu'ici chacun appelle une merveille ?

Digitized by Google

— Oui, dit le maître. — Eh bien ! regardez cet objet
Qu'on nomme, si je n'erre, en votre langue
Un fouet.

Que pensez-vous, Lecteur plus ou moins casuiste,
Du bon peuple chinois,
Depuis quelque mille ans dévotieux boudhiste,
A qui l'Européen dit : — Laisse là les lois
Du vieux Confucius : c'est usé. Sois papiste,
Anglican, presbytérien,
Puritain, quaker, méthodiste,
Calviniste ou luthérien,
Qu'importe ? L'essentiel, c'est que tu sois chrétien.
Et si le bon Chinois, dans l'embarras, résiste
Et dit : — Mais de quel droit veut-on
Que je cesse d'être boudhiste ?
L'Européen doucement lui répond :
— De quel droit ? Mais, mon bon
Chinois, du droit canon.

Digitized by Google

LE LIÈVRE

Apologue. — Par le même.

Un vieux lion, sultan d'une forêt,
Etait mort en laissant à son fils en partage
Sa conronne et son nom, redoutable héritage
Pour un lionceau de qui l'âge
A plus d'un danger l'exposait.
Et bientôt, en effet,
Le loup et le renard, ennemis de sa race,
Ameutaient contre lui les animaux des bois,
Et par la ruse, autant que par l'audace,
Ils expulsaient le fils des rois.
Le lionceau, traqué, bloqué dans sa tanière,
Se débattit longtemps et bravement en vain.
Hélas! seul, que pouvait-il faire
Contre le grand nombre et la faim?
Il fléchit. Isengrin
Et Gorpil, son compère,
Triomphaient et faisaient des lois.
Et les bons animaux des bois,
Comme de vrais moutons, les laissaient faire
Et les laissaient écrire à leur chapeau :
— C'est nous qui sommes rois, pasteurs de ce troupeau.
Et Jean Lapin, d'une voix haute et fière,
En tout lieu répétait : — Bienheureuse la terre
Où le lion n'est plus! Tandis qu'il pérorait,
Gringuet, le lièvre, qui, de son gîte, écoutait,
Sans bruit s'approche et lui dit : — Frère,
C'est bien parler. Je vois qu'ils ont fait leur affaire,

Digitized by Google

Nos bons seigneurs; mais nous, pauvre gent populaire,
Dis-moi, Jean, qu'y gagnerons-nous ?
Serons-nous mieux gardés des renards et des loups ?
De tout ceci la fin, selon mon sens, est claire,
A savoir que, tout simplement,
Mon cher, il adviendra qu'après tout comme avant,
Je serai Gringuet et que toi, tu seras Jean.

Le populaire adore ce qui change;
Avec fureur, il court vers le nouveau;
Il croit toujours gagner au change;
Pourtant, le plus souvent, il fait comme Jeannot
Qui, contre une alumelle, échange son couteau.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 JUILLET 1862

DISCOURS

PRONONCÉ

Par M. ROBILLARD, Président annuel.

MONSEIGNEUR, MESSIEURS,

Un jour, à Paris, au moment où j'entrais chez l'auteur d'un plan en relief du Louvre, il m'arrêta à la porte pour m'en donner l'explication : « Je verrai bien, » lui dis-je; mais il tenait à son explication comme l'orateur à son exorde : il fallut la subir, quoique longue... Je n'aimais alors ni les explications, ni les exordes, et ne les aime pas plus aujourd'hui.

Cependant un exorde, assure-t-on, est une manière ordinaire et polie d'aborder son auditoire ; et quand les circonstances vous obligent à prendre la parole devant une assemblée d'élite, le moins, ce semble, est de lui dire le sujet du discours. — Soit ! Je me conforme donc à l'usage en vous annonçant, Messieurs, que je me propose de vous parler de l'Académie de Reims.

Digitized by Google

Quelque doux que me soient les souvenirs que je vais retracer, ne craignez pas que je m'y laisse aller trop longtemps ; je ne perdrai pas de vue que ce n'est ni une histoire, ni une apologie que je veux faire, mais tout simplement une étude, nn sommaire.

Quand Salomon projeta d'élever son temple, il chargea Hiram de rassembler les matériaux nécessaires, la pierre, le bois, l'or et le reste. A l'or près, j'ai fait un peu comme Hiram ; un plus habile fera peut-être comme Salomon.

C'est un sujet de vanité pour les lettres, Messieurs, de voir que tous les esprits élevés ont su les apprécier. Votre Académie, instituée en 1841, a eu pour fondateur Monseigneur Gousset, archevêque de Reims. Personne ici ne l'ignorait, sans doute, et pourtant j'ai cru devoir le rappeler encore. Dans nos jours de préoccupations et de changement rapide, il n'est pas indifférent que les noms vénérés comme le sien, ces noms assurés de l'avenir, soient souvent répétés dans le présent, afin de rester populaires, pour l'honneur même des contemporains.

Cette institution fut, pour notre ville, l'époque de l'alliance, désormais indissoluble, entre la religion, la littérature, la philosophie, les sciences et les arts. J'ai placé la religion en première ligne, comme étant le parfum qui empêche la science de se corrompre. En effet, Messieurs, il n'est point de talents naturels que l'influence de la religion ne développe, qu'elle ne polisse, qu'elle n'encourage, qu'elle ne cultive, qu'elle ne perfectionne. Par elle, l'art n'est plus réduit au rôle de serviteur de la fantaisie et des sens ;

Digitized by Google

le style de l'écrivain est châtié, parce qu'elle lui impose le devoir de le soigner davantage; les mouvements de l'orateur n'ont point d'exagération, parce qu'elle compose son maintien; la plume de l'historien est fidèle, parce qu'elle en dirige le cours; le philosophe s'incline devant le dogme, mystérieuse expression des vérités humaines, et confesse enfin que, pour être juste, comme pour être vraie, la philosophie ne peut point faire abstraction de la plus pure et de la plus large émanation de la lumière qui ait été départie à l'homme : le Christianisme ! Il n'est pas jusqu'au poète léger qui ne doive à cette heureuse influence une perfection, sans laquelle toutes les grâces des Muses, pour parler le langage du XVIIe siècle, ne sont qu'un présent séducteur, parce qu'elle calme son imagination, à ce moment presqu'imperceptible où il allait abandonner un innocent badinage et faire divorce avec la raison, pour courir après une aimable, mais trompeuse folie. Pour tout dire, en un mot, Messieurs, avec de l'esprit et des efforts, l'homme peut bien tailler, polir, façonner la statue sur la terre; mais c'est du ciel que doit descendre le feu divin qui seul peut lui donner la vie.

Un homme d'esprit qui devient membre de l'Académie française ou de la plupart des Académies de province, trouve sur le seuil même un ennemi et un danger redoutables pour un homme d'esprit. Il y a là deux ou trois coutumes qui l'attendent au passage et auxquelles il faut sacrifier; elles ne sont pas médiocrement gênantes : je veux parler des compliments à donner et à recevoir, et qu'on se renvoie comme le volant d'une raquette. A cette double révérence se

Digitized by Google

joint l'éloge qui s'adresse à la mémoire du prédécesseur défunt. C'est l'épreuve et le désespoir de chaque nouveau récipiendaire. — A Reims, Messieurs, l'académicien élu n'a aucun compliment à faire et il n'est point tenu de s'incliner devant le génie de celui qu'il remplace; il ne lui est pas défendu de le louer, mais il peut, en le louant, exprimer ce qu'il pense lui-même, et il n'est pas obligé de sacrifier au mort l'impartialité du vivant. Il ne connaît d'autres entraves que celles qui lui sont imposées par vos statuts et vos règlements; en un mot, il règne et règnera toujours chez vous, Messieurs, la plus vieille et la plus gracieuse des libertés françaises, la liberté de la bonne compagnie, où tout peut se dire en tout temps, pourvu que tout se dise bien. Vous arrivez à vos réunions, les uns avec plus de penchant pour le passé, les autres avec plus de foi dans l'avenir, un petit nombre s'accommodant volontiers d'une double admiration, et chez qui la sympathie pour le présent n'exclut pas le respect du passé; tous d'accord, quoique divers, mettant en commun vos opinions avec cordialité et bonne foi, et vivant ensemble frères plus encore que confrères; car l'amitié, Messieurs, est, de tous les sentiments, celui peut-être qui s'accorde le mieux avec le goût des lettres. Non que je veuille exalter l'amitié littéraire aux dépens des autres amitiés. Je crois, avec Mme de Sévigné, aux amitiés du monde : seulement elles ont leur saison; je crois, avec M. Guizot, à l'amitié politique : seulement elle a ses vicissitudes. L'amitié, entre hommes qui aiment les lettres, a des plaisirs plus constants et plus doux : ils s'entretiennent de leurs travaux et de leurs espérances; ils se louent bien un peu mutuellement : la louange, entre amis, aide

Digitized by Google

à l'amitié; parfois aussi ils s'avertissent, et même ils se censurent, mais avec cette politesse indépendante qui hasarde une objection et sauve la hardiesse du conseil par la grâce du compliment. Tout dépend donc de la mesure. Or, à votre Académie, Messieurs, la mesure est l'art ou le talent le plus goûté et le plus pratiqué. Destinés à vivre ensemble, vous voulez bien vous contredire, mais vous ne voulez pas vous heurter. Tout s'adoucit par un juste sentiment de confraternité et de bon goût. Et comment n'en serait-il pas ainsi? Les hommes sont plus égaux et plus frères qu'ils ne pensent; leurs différences ne sont qu'au dehors; qu'ils se rapprochent, qu'ils se regardent de près et sans s'arrêter à l'enveloppe, au fond et non à cette apparence qui les sépare, et ils vont aussitôt se reconnaître, ils vont voir combien ils sont semblables, et ils seront fiers de se ressembler: car, dans tous, il y a une belle nature; l'égoïsme, l'intérêt, la jalousie, l'orgueil ne sont qu'à la surface: c'est l'écorce de l'homme; mais au fond, comme dans l'arbre fabuleux, tout palpite. Là, il y a de la pitié vive pour le malheur; là, de saints dévouements pour de nobles causes; là, des sympathies sublimes pour des individus ou pour des nations. N'est-ce donc rien, Messieurs, que cette association d'hommes qui tiennent tous quelque place dans les lettres, dans les sciences ou dans la société? N'en résulte-t-il pas une sorte d'influence sur le goût de cette portion distinguée du public qui finit toujours par former l'opinion générale?

On ne peut vous fréquenter, Messieurs, je le sais par expérience, sans aimer davantage et les sciences qui apprennent à connaître la nature, et ces études

Digitized by Google

auxquelles je me plais à rendre leur antique nom d'humanités, parce qu'en effet, elles sont comme les nourrices de l'humanité et les institutrices de la vie. Avec un tact qui vous honore d'autant plus qu'il est très-rare chez les gens de lettres, vous avez su apprécier, sans illusion, le rôle qui vous était réservé à Reims. Ainsi, vous n'avez jamais aspiré à faire naître les grandes vocations littéraires; vous vous êtes contentés modestement de les aider, de les servir; et dans notre société si distraite de la spéculation studieuse par les affaires et si économe pour les lettres, combien n'est-il pas précieux que, sur une route pénible, quelques appuis soient ménagés au talent isolé! Vos concours et vos prix viennent exciter, chaque année, l'émulation de la jeunesse; grâces vous en soient rendues! car l'émulation est un levier magique avec lequel on est sûr, sinon de soulever le monde, du moins de le moraliser. Ecoutez une parabole que j'emprunte à Bernardin de Saint-Pierre. « Vous avez vu, dit-il, butiner les abeilles de nos ruches; lorsque l'orage s'élève et que le vent courbe les épis jusqu'à terre, chacune des travailleuses place un petit gravier sous son aile, et rentre, ainsi lestée, dans la ruche commune. Eh bien! la jeunesse est, comme ces abeilles, légère, mobile, allant à tous les vents; le moindre souffle l'emporte et l'égare, si elle n'a mis sous ses ailes un gravier pour assurer son vol. »

Ce gravier, Messieurs, ce lest qui lui manque, la jeunesse doit le chercher dans l'étude des sciences et des lettres, qui ne permet de connaître ni le poids du temps, ni le vide de l'âme, ni les regrets d'une ambition vulgaire, et qui montre à l'homme une source

Digitized by Google

plus pure, où il ne tient qu'à lui de puiser tout ce qui lui appartient de bonheur et de dignité.

Le lien qui unit votre Compagnie, Messieurs, est fortifié surtout par la manière heureuse dont elle se renouvelle et se perpétue. Dans cette république des lettres, tout demeure confié à l'élection libre d'hommes choisis eux-mêmes par leurs devanciers, et qui ne doivent leurs titres qu'aux suffrages de leurs égaux. J'ajouterai que vous jouissez d'un privilége dont vous pourriez tirer vanité : c'est qu'étrangers à toute espèce de pouvoir, vous avez des droits sur tous les talents. Non pas que tous les beaux esprits de notre ville soient de l'Académie ; beaucoup voudraient en être ; quelques-uns ne s'en soucient guère ; mais qui peut répondre que la fantaisie ne leur prendra pas d'y arriver à leur tour ? Il est parmi vous des membres titulaires qui sont partis de plus loin, puisqu'ils avaient commencé par médire de vos réunions. Vous vous êtes réjouis en les voyant se ranger sous vos drapeaux, comme les dévots du paganisme se réjouirent de voir entrer dans un temple de Jupiter, Epicure qui avait médit des dieux. Si vous trouvez ma comparaison trop ambitieuse, rappelez-vous, Messieurs, ce que Rabelais disait des comparaisons en général : « Elles clochent toujours du pied gauche ou du pied droit, quand elles ne boitent pas des deux. » Ce qui ne peut être nié de personne, c'est que vous tenez essentiellement à vous entourer des hommes qui peuvent le mieux vous aider à assurer de plus en plus ce règne nouveau, cet empire des idées, cette domination des lettres, à étendre enfin dans Reims ces conquêtes de nouvelle espèce, « les seules, » j'en croirai ce membre de l'Institut qui gagna quatre-vingts ba-

Digitized by Google

tailles, « les seules conquêtes qui ne laissent pas de regrets. »

J'ai toujours cru qu'il n'y a rien de plus amusant que l'érudition ; ce sont trop souvent les érudits qui la gâtent. Avec vous, Messieurs, l'érudition est vive et ingénieuse, vous l'avez prouvé dans vos *Annales*. Critique, histoire littéraire, histoire proprement dite, archéologie, sciences, économie politique, traductions, études philologiques, tel est l'ensemble de ce curieux répertoire, composé avec méthode, écrit avec talent, et où l'on trouve à la fois la clarté qui est la condition fondamentale du style, la concision qui en est la force, et l'élégance qui en est l'ornement.

Vous vous êtes attachés, dans vos études, au passé de votre pays avec une croissante admiration. Une observation attentive vous a fait découvrir dans le trésor de vos traditions des merveilles oubliées ou méconnues. Vous avez remis en honneur nos vieux monuments, ces pages séculaires de la vie des nations. L'histoire, sous votre plume, a cessé d'être la censure des temps reculés, et par là même encore le patriotisme s'est agrandi, car le vrai patriotisme embrasse toutes les gloires et tous les âges. Malheur au peuple qui foulerait aux pieds son passé! C'est la marque la plus sûre de la décadence des nations. Qu'emportait avec lui ce fondateur de Rome que la poésie antique nous représente s'échappant à travers les flammes et les ruines de sa ville natale, renversée par les Grecs? Ses dieux pénates et son vieux père!

A propos de vos *Annales*, Messieurs, il me revient en mémoire une anecdote qui, à défaut de tout autre mérite, aura du moins celui de n'être pas connue. — Je me trouvais, il y a quelques années, à la campagne

Digitized by Google

avec Gustave Planche, chez un ami commun. On parla des sociétés savantes de province, de l'Académie de Reims, de votre prose et de vos vers, que le célèbre Aristarque, dont les jugements n'étaient pas toujours sûrs et justes, compara à des fleurs sans parfum. — « Vous avez connu, lui dis-je, Laurent de Jussieu, l'un de nos plus grands botanistes? Il rentrait, un jour, dans Paris, tenant en main des fleurs qu'il venait de cueillir dans le bois de Vincennes. — Elles sont charmantes, dit un passant, mais *sans parfum*. — *Sans parfum!* s'écria M. de Jussieu en se penchant vers elles. On calomnie comme cela beaucoup de fleurs, parce qu'elles ont des émanations fines et discrètes. Moi, je trouve qu'elles ont l'odeur des bois, quelque chose qui n'a pas de nom précis, mais qui charme sans enivrer. — A voir votre susceptibilité, reprit Gustave Planche, je m'aperçois que vous ignorez le proverbe arabe : *On ne jette de pierres qu'aux arbres chargés de fruits d'or.* »

Les fruits d'or sont rares, Messieurs, en province, à Paris, partout, et votre Académie n'a certes pas la prétention d'en donner. Mais, pour être juste envers elle, on peut dire que, vouée à de paisibles études et à de saines doctrines, elle brille comme la surface de ces petites rivières au cours bienfaisant et doux, qui doivent une partie de l'attrait qu'elles inspirent à leur limpidité.

Une voix exercée et que vous aimez à applaudir va succéder à la mienne. Vous êtes impatients de l'entendre, et moi-même, il me tarde qu'elle s'adresse à cet auditoire dont j'ai trop prolongé l'attente, et auquel le trouble qu'il me cause atteste assez la justice que je me rends.

Digitized by Google

Un mot encore, cependant, Messieurs.

Lorsque vous m'avez fait l'honneur de m'appeler pour la deuxième fois à la présidence de votre Compagnie, vous saviez qu'on pouvait contester mes titres à cette distinction; vous avez voulu, en me donnant l'unanimité de vos suffrages, qu'on ne pût du moins me contester l'avantage de compter parmi vous beaucoup d'amis. Permettez-moi de vous en remercier du fond du cœur, et de vous dire que si je regrette qu'aucun de mes écrits ne soit destiné à vivre, c'est que j'aurais désiré consacrer quelque part d'une manière durable les témoignages de ma reconnaissance et de mon dévouement pour vous.

Digitized by Google

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par M. Ch. LORIQUET, secrétaire général

MESSIEURS,

Il est dangereux pour un simple rapporteur de se présenter à vous sous le charme de l'élégante parole que vous avez entendue Toutefois, notre digne président vient de vous rappeler ce qu'est l'Académie, de vous exposer ses services passés, de vous faire assister à ses réunions; et l'on ne pouvait vous entretenir d'elle en termes mieux faits pour vous disposer à la bienveillance envers celui qui doit vous rendre compte des travaux de l'année. Ceux-ci, je l'espère, plaideront aussi pour le rapporteur, par l'intérêt et la variété des sujets.

Y a-t-il plusieurs espèces d'hommes? Cette question était discutée, il y a peu de temps, par un de vos correspondants, professeur déjà célèbre, M. de Quatrefages. Il soutenait avec M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire l'unité de l'espèce, contrairement aux nombreux anthropologistes qui admettent la pluralité des types humains. M. Boucher de Perthes, votre correspondant à Abbeville, qu'on retrouve sur les

Digitized by Google

routes les moins frayées, a traité à son tour cette question dans une brochure de quelques pages. Avec le bon sens qui distingue ses écrits, il se refuse à admettre parmi les hommes des degrés spécifiques plus ou moins rapprochés, plus ou moins éloignés de l'animal. Il n'y a ni moitié, ni tiers, ni quart d'homme, dit-il ; on l'est tout-à-fait, ou on ne l'est pas du tout Aux preuves de l'unité d'espèce déjà produites, il en joint une nouvelle. Quand, sous une même apparence, deux êtres naissants ont les mêmes instincts, les mêmes penchants, les mêmes facultés, les mêmes goûts, et qu'ils les expriment par les mêmes mouvements ou les mêmes cris, ils appartiennent à une seule espèce. Ils peuvent y appartenir encore, lorsque, sans ressemblance corporelle, l'analogie morale existe entre eux. Or, toutes les races d'hommes ont les mêmes instincts et les mêmes facultés ; toutes jouissent de la parole ; toutes, avec plus ou moins de succès, peuvent apprendre et faire les mêmes choses. Cette preuve morale de l'unité d'espèce parmi les hommes, nonobstant la pluralité des races, M. Boucher la met au-dessus de celle qu'on tire de l'analogie des formes extérieures. Et, en effet, n'est-il pas vrai que les facultés, les instincts précèdent la forme ; que celle-ci ne les détermine pas ; qu'ainsi c'est moins l'analogie des formes qui fait l'analogie et le rapprochement des espèces, que la similitude de leurs instincts et de ce qui en résulte, c'est-à-dire de leurs actes ou de leurs œuvres ?

Sous ce rapport, il est parfaitement exact de dire que l'espèce seule est durable, tandis que la race varie, mais jamais jusqu'à sortir des limites de l'espèce ou des conditions qui la déterminent.

Digitized by Google

Je ne puis, sans redire des choses que la presse a rendues vulgaires depuis quelque temps, vous parler des nouvelles observations de pellagre publiées par M. Landouzy. Une autre maladie avait abusé pareillement le diagnostic des médecins; on s'était rèfusé à reconnaître la présence du diabète chez des personnes qui offrent les apparences de la meilleure santé. Les communications que vous a faites M. Landouzy, et la leçon recueillie par ses élèves à l'hôtel-Dieu sur les caractères de cette maladie, mettront à l'avenir les médecins et leurs malades en garde contre des dehors trompeurs.

Je mentionnerai également ici un mémoire de M. le docteur Lecadre sur le choléra-morbus au Havre, en 1832, et la communication que vous a faite M. Luton sur deux cas d'introduction de corps étrangers dans les voies digestives. Dans le premier cas, il s'agissait d'une pièce de 2 francs, qui, n'ayant pu être extraite par l'œsophage, a dû parcourir tout le tube digestif et franchir les passages très-étroits du pylore et de la valvule iléo-cœcale. Dans le second, c'était un dentier qui, descendu dans l'œsophage, n'a pu être retiré qu'au moyen d'un instrument spécial.

A ce propos, divers exemples d'une dilatation extraordinaire des organes ont été cités, entre autres le tour joué à un célèbre prestidigitateur, dont un avaleur de couleuvres avait fait disparaître la montre. Il offrait de faire suivre le même chemin à la chaîne et aux breloques; mais leur propriétaire ne fut pas d'avis de tenter une seconde expérience.

M. Maridort vous a fait connaître la méthode d'analyse des eaux dite hydrotimétrique, en s'attachant

Digitized by Google

à fixer la valeur de cette méthode comme moyen d'analyse. Cette communication doit être continuée; conséquemment, nous ne devons pas vous en entretenir plus longtemps.

Le rapport que MM. Sutaine et Maridort vous ont promis sur l'analyse de divers engrais par M. Girardin et sur la culture de la vigne par M. J. Guyot, me dispensera aussi de m'arrêter à ces ouvrages.

S'il est une question scientifique à l'ordre du jour, c'est ce qu'il a plu à certains naturalistes d'appeler « les générations spontanées. » Ici encore, M. Boucher de Perthes, comme lui-même nous le dit, a suivi l'exemple de ce digne Ecossais, le plus pacifique des hommes, sauf qu'il ne pouvait voir briller un glaive sans tirer le sien : il s'est jeté en défenseur du bon sens, du sens vraiment philosophique et religieux, sur cette chimère scientifique. « Ou la vie, dit-il, est dans la matière, ou elle n'y est pas.— Si elle y est, il n'y a pas de créature spontanée.—Si elle n'y est pas, il ne peut pas y en avoir. Supposé donc que l'on produise quelque chose au moyen de la macération de produits végétaux, par une infusion de plantes plongées dans l'eau qu'on a fait bouillir, ou en mêlant à l'eau du sucre ou de la gélatine, les êtres développés par ces mélanges y étaient en germe, et l'expérimentateur ou le prétendu créateur de ces merveilles ne peut pas même se comparer au maçon à qui on fournit le plan et les matériaux pour bâtir une maison : car celui-ci a du moins le mérite de les mettre en place, tandis que le chimiste ne sait pas quelle est celle de ses opérations qui a éveillé ou développé les êtres qu'il aperçoit, pas même s'ils ne se sont pas introduits

Digitized by Google

dans les liquides sur lesquels il opère, à l'aide des moyens qu'il a pris pour les en écarter. Quand nous aurons des instruments plus parfaits que nos microscopes actuels, quand nous connaîtrons tout ce que peuvent la chaleur, l'électricité, la lumière et d'autres agents de la nature que nous ignorons, pour faire sortir de la terre, de l'air, de la mer les germes organiques qu'ils renferment, alors nous y verrons plus clair et nous reconnaîtrons qu'il n'y avait pas trop lieu d'être fiers de cette moderne trouvaille des générations spontanées. » Telles sont en partie les considérations que notre correspondant développe dans ce piquant écrit, auquel nous ne reprocherons qu'une chose, c'est de n'avoir pas dit que l'opinion des générations spontanées a pour adversaires les chimistes les plus éminents, et que l'un d'eux, M. Pasteur, a publié des expériences concluantes à ce sujet.

Au-dessus des infiniment petits qui forment le domaine du microscope, certains êtres tiennent aussi relativement peu de place dans le monde, mais n'en commandent pas moins l'attention des observateurs par les dégâts qu'ils commettent.

La plus belle médaille a son revers; le puceron n'est pas loin de la rose, et depuis quelques années, un vilain champignon, que je crois très-proche parent de celui qui dévore nos raisins, tend à envahir le feuillage du rosier, à ternir les couleurs de la rose elle-même, et à jeter dans son sein des germes de mort qui finissent par la réduire en pourriture. M. Jullien (grâces lui soient rendues!) veut étudier avec nous ces affreux parasites, et nous apprendre à en préserver nos fleurs; et pour donner à ses leçons

Digitized by Google

plus d'attraits, il a commencé par nous offrir l'histoire de la rose. Il ne pouvait, assurément, choisir une introductrice plus gracieuse et plus aimable.

M. Lesage est un instituteur intelligent qui ne croit pas sa tâche terminée quand finit sa classe de grammaire ou de calcul, qui ne craint pas de consacrer quelques instants à de simples causeries propres à former le cœur et le jugement de ses élèves, à les éclairer sur les erreurs que l'on rencontre souvent au village, et dont les populations des villes ne sont pas exemptes, par rapport aux animaux, aux services qu'on peut en attendre, et aux égards que mérite chacun d'eux. « Un oiseau sur la fenêtre, dans la haie, un troupeau que l'on rencontre sur la route, un cheval maltraité par un conducteur brutal, des bœufs tirant la charrue, une ferme que l'on visite, et d'autres circonstances analogues lui fournissent des sujets d'observations intéressantes et variées. » Nous remercierons M. Bourguin d'avoir ouvert la voie à cet utile enseignement par le charmant volume qu'il a publié, et notre confrère M. Jullien de nous en avoir fait connaître les mérites.

A trente ans de distance, deux ministres de l'instruction publique, animés d'un bon vouloir égal pour améliorer l'éducation qu'on reçoit dans les écoles, firent, dans ce but, appel à l'expérience des instituteurs. M. Guizot dressa un programme de questions, et invita les instituteurs à y répondre. A la suite de cette enquête, vint la loi de 1833, véritable charte de l'instruction primaire en France.

En 1860, les instituteurs furent invités de nouveau à faire connaître les améliorations qui leur paraissaient désirables, mais cette fois sous forme de mé-

Digitized by Google

moire. Un concours fut ouvert, et des médailles offertes à l'émulation des instituteurs. Trois mois à peine, car il faut aller vite aujourd'hui, furent accordés aux concurrents pour rassembler leurs idées et les confier au papier; néanmoins, près de 6,000 mémoires arrivèrent à temps, sinon au but; 172 concurrents furent distingués dans la foule : 2 prix et 8 mentions furent décernés aux plus méritants.

Tels sont les résultats que fait connaître le rapport de M. de Royer, notre correspondant, qui présidait la commission chargée de juger le concours.

Si nous en croyons les *Dires d'un ancien maître d'école* sur le même concours, les abstentions furent nombreuses, et les plus empressés ne furent pas les plus sages et les plus expérimentés. Le *vieux maître d'école* dont je parle est connu depuis longtemps parmi nous. Pour arriver après les autres, pour avoir mûri un peu plus longtemps ses pensées et pour les avoir présentées à la suite d'une revue critique de ses devanciers, devait-il être moins écouté? Assurément non. Il est certain, du moins, que les améliorations promises et encore attendues pourront profiter du petit écrit qu'il vient de donner au public.

Dans une brochure intitulée : *Pétition adressée à l'opinion*, M. le baron de Belloguet demande la réforme des élections de l'Institut et d'autres changements que lui paraît réclamer l'organisation de ce corps savant. M. Paris vous a rendu compte de ce travail et reconnu qu'il y avait quelque chose à faire dans le sens des observations de M. de Belloguet; mais quelques-unes d'entre elles lui semblaient porter sur des points dont l'Institut seul devait être juge, ou

Digitized by Google

bien auxquels il pouvait être inutile, sinon dangereux, de toucher.

Vous avez reçu de M. Tempier, votre correspondant à Toulouse, son *Traité de la reconvention*, qui en est à sa deuxième édition ; de M. Bonneville de Marchangy, membre honoraire, ses *Etudes sur la moralité comparée de la femme et de l'homme*. M. Paris doit vous rendre compte de ces deux ouvrages.

Le juif Aristobule a le premier affirmé, sans preuves, que Platon et Aristote avaient connu les livres saints par une traduction antérieure à la version des septante (277 ans avant Jésus-Christ). Cette thèse, défendue par saint Justin, Clément d'Alexandrie et Eusèbe, ne repose sur aucun fondement solide ; M. Cadet vous l'a savamment démontré, en interrogeant successivement sur ce point les écrivains juifs, ceux de la Grèce et les Pères de l'Eglise. Les uns, en effet, n'ont pas même l'idée de ce débat ; les autres se prononcent négativement, comme Lactance et saint Chrysostôme, ou se bornent à émettre des doutes ; les plus affirmatifs n'allèguent, comme arguments, que l'antériorité de Moïse et des prophètes, ou certaines ressemblances souvent imaginaires : de sorte que nous pouvons continuer d'admirer Platon et Aristote, sans craindre d'adresser nos hommages à des plagiaires.

Après les philosophes grecs, à longue distance d'eux, de la loi de Moïse et même de la prédication évangélique, voici de nouveaux sectaires qui ont pris aux uns et aux autres en fait de doctrine morale et religieuse, dont l'esprit de prosélytisme étonne autant que leurs lois et leurs usages confondent toutes nos idées. Ce sont les Mormons, dont M. Sutaine

Digitized by Google

vous a fait connaître les chefs et les institutions, d'après l'intéressant voyage publié par M. Jules Remy, dont j'ai eu occasion de vous entretenir l'an dernier.

Mais, sans aller si loin, notre France elle-même offre une ample matière à l'étude des moralistes. N'a-t-elle pas, en effet, ses maladies sociales à guérir, ses préjugés à combattre, ses travers, ses abus à réformer? L'un pleure la poésie qui s'en va; celui-ci fait vainement appel à l'esprit public; cet autre trouve que l'art s'abâtardit; pour celui-là, les études, l'éducation des femmes surtout, ont faussé leur voie; en voici un qui s'en prend au théâtre; un autre au roman; tous en veulent au veau d'or, sauf à ramasser quelques débris de l'idole si elle vient à se briser.

Tous ces sujets et d'autres encore ont été traités par M. J. Hubert, notre correspondant à Charleville, dans un petit livre intitulé *Lettres d'un Champenois à propos du temps présent.* La nature de ce volume est, vous le voyez, plus générale que son titre ne l'indique. Nous n'y avons trouvé de particulier à la Champagne que quelques mots d'estime adressés à l'Académie de Reims et à ses membres, et le vœu, fort louable à tous égards, de voir inaugurer bientôt, dans le département des Ardennes, une société littéraire et scientifique, un musée et autres institutions qui lui manquent.

Assurément, si le désir exprimé par M. Hubert vient à se réaliser, l'Académie sera la première à y applaudir. Sa fille aînée de Charleville et de Mézières ne saurait oublier que les exemples et les encouragements lui sont venus de Reims, et qu'à aucune

Digitized by Google

époque ils n'ont manqué aux hommes d'étude que renferment les Ardennes.

De bonne heure connu de vous et associé à vos travaux, historiographe du pays qu'il habite et lauréat de vos concours, M. Hubert est plus apte que personne à diriger le mouvement intellectuel qu'il prépare. Vous avez retrouvé dans son nouvel écrit les qualités qui distinguent ses autres publications; si les sujets traités ne sont pas absolument neufs, il a su y attacher le lecteur par une forme spirituelle et piquante, sans quitter les sentiers de la bonne littérature.

« *Les Masques, biographies sans noms,* » sont des *portraits de quelques-unes de ses connaissances* que M. Boucher dédie à ses amis. Je ne sais si les amis de l'auteur penseront, en le lisant, qu'ils comptent au nombre de *ses connaissances ;* mais je ne suis point inquiet des suites qui peuvent en résulter. L'éditeur, sinon l'auteur lui-même, nous rassure à ce sujet, en disant du livre ce qui suit :

« Les tableaux s'y suivent et s'enchaînent, et le miroir est pour tous. Si chacun ne s'y reconnaît pas d'abord, c'est que l'homme, quand il s'agit de lui-même, est souvent aveugle. En vain la glace est claire et on la lui met en face, il s'y voit de profil et ne s'y reconnaît pas. C'est ainsi qu'il sifflera sa propre figure en croyant siffler son voisin. »

Il est bon d'ajouter, toujours d'après l'éditeur, que « ennemi des personnalités, M. Boucher a pris pour devise : Guerre aux choses, aux abus, aux vices, aux ridicules; mais paix aux hommes; que, s'il laisse parfois deviner ses personnages, ce sont ceux dont il

Digitized by Google

n'a que du bien à dire ou dont il croit le cœur trop haut placé pour qu'une vérité les offense. »

Fidèle dans son culte pour la plus belle des littératures, M. Goguel a cherché à esquisser, cette année, le caractère des *Femmes dans la poésie grecque.* Quatre divisions principales partagent cet important travail.

Homère surtout lui a offert des exemples de noblesse féminine incomparable. Reine chez elle, honorée de ses enfants et de son époux, l'épouse des poèmes homériques exerce avec celui-ci, dont elle est vraiment la compagne, les devoirs de l'hospitalité; elle préside à tous les soins du ménage, sans perdre rien de son influence légitime dans les affaires du dehors; son avis est souvent écouté; le héros grec ou troyen, malgré sa rudesse apparente, ne le cède en rien au chevalier du Moyen-Age pour la chaleur et la délicatesse des sentiments. La guerre chantée dans l'*Iliade* est, en effet, l'entreprise la plus chevaleresque dont l'histoire fasse mention, si les vieux conseillers de Priam eux-mêmes peuvent se dire les uns aux autres, en regardant passer Hélène : « Ce n'est pas sans raison que les Troyens et les Grecs endurent pour ellé de si longues souffrances. »

A côté de cette femme coupable, mais repentante et que nous plaignons sans l'excuser, peut-on concevoir une figure d'épouse plus noble et plus vraie que celle d'Andromaque, une scène plus touchante que celle de ses adieux? Sa douleur, en présence des restes sanglants de son mari, ne dément pas ce beau caractère, car elle n'est pas de celles qui s'exhalent avec bruit et se dissipent en quelque sorte avec la fumée du bûcher. Il n'est pas enfin jusqu'à

Digitized by Google

l'épouse du vieux Priam, qui ne nous offre à son tour, ainsi que l'a remarqué M. Patin, le modèle du malheur accompli.

Quant à l'*Odyssée*, elle n'est d'un bout à l'autre, à proprement parler, qu'un hymne à la louange de la fidélité conjugale, personnifiée dans Pénélope. Cette épouse, pour laquelle Homère a déployé toutes les richesses de sa palette, est vraiment digne de l'attachement d'Ulysse; mais aussi aucune séduction, aucun obstacle ne peuvent la faire oublier à ce dernier; et cette idée si simple fait tout l'intérêt d'un long poème, que les charmes voluptueux de Calypso et la figure virginale de Nausikaa ne sauraient remplir.

« Mais quel contraste, s'écrie M. Goguel, entre la femme des temps héroïques, telle qu'Homère l'a représentée, et celle que nous trouvons dans Hésiode ! » Les petites cours héroïques ont disparu, et avec elles les sentiments chevaleresques de l'époque homérique. Après l'idéal vient la réalité de la femme vulgaire, avec ses caprices et ses défauts, résumés tous ensemble, avec la puissance incontestée, mais funeste, qu'ils possèdent, dans le mythe de Pandore.

Permettez-moi de passer sur l'élégie, sur la satire, sur l'idylle et les autres genres de poésie, pour arriver plus vite au drame, cette fleur la plus parfaite de l'esprit hellénique qu'Athènes vit épanouir dans son sein, pour me servir du langage de M. Goguel. Nulle part, excepté dans les poèmes homériques, où les poètes tragiques paraissent avoir puisé leurs plus nobles inspirations, on ne trouve des modèles aussi purs et aussi naturels; nulle part les filles, les épouses, les mères ne sont représentées sous des

Digitized by Google

traits qui attirent davantage la sympathie et le respect.

Dans Eschyle, les qualités principales de la femme sont le silence, la retenue, la modestie ; cependant, il lui arrive rarement de s'arrêter aux intérêts vulgaires de la vie privée, et cela ne l'empêche pas non plus de s'élever jusqu'à l'héroïsme, lorsque la voix du cœur se fait entendre.

Telle est Antigone, après le fatal combat qui l'a privée de ses deux frères ; et dans Clytemnestre elle-même, ce monstre surprenant de dissimulation et de cruauté, la femme reparaît, quand, retenant la main d'Egisthe, elle s'écrie : « Assez de sang a été versé, il ne faut point ajouter aux misères de cette fatale journée. »

Dans Sophocle, le caractère de la femme s'illumine d'un rayon plein de douceur et de pureté. C'est lui qui a écrit le premier que, sans la présence d'une femme vertueuse, il n'y a pas de bonheur dans la maison d'un mortel. Il entend, il est vrai, retenir la compagne de l'homme dans un état d'infériorité dont la fidélité, l'obéissance, la tendresse, le dévouement font tous les frais ; mais la chaleur du sentiment et le dévouement devenu de l'enthousiasme font de son Antigone une femme héroïque qui dépasse la faiblesse du sexe de toute la hauteur de sa résolution, et Antigone est restée non-seulement le personnage le plus touchant du théâtre antique, mais, pour tous les âges, le modèle le plus accompli de la piété filiale.

Euripide passait aux yeux de ses contemporains pour un ennemi des femmes ; on rencontre, en effet, chez lui des tirades sanglantes contre elles. M. Go-

Digitized by Google

guel explique cette partialité par l'expérience personnelle qui avait aigri le caractère du poète, et surtout par la situation que faisaient à la femme les idées démocratiques et les mœurs corrompues de son temps. Au reste, ces préventions personnelles ou contemporaines n'empêchent pas le poète de parler souvent de la femme en véritable moraliste, et d'avoir à côté des caractères à part, tels que la Phèdre et la Médée, qui excellent par la passion, ses types également remarquables d'épouses fidèles et dévouées, comme Alceste, comme Andromaque, ou de jeunes filles nobles, pures et fortes en même temps, comme Iphigénie, comme Polymène, comme Macarie. « Euripide, dit M. Goguel, est inimitable dans l'art de retrouver les détails gracieux qui font partie de la vie intime de la jeune fille et de la jeune femme. Chacun de ses tableaux paraît emprunté à l'âge héroïque, tel qu'Homère l'a dépeint, mais il est animé par le souffle tragique qu'il y a répandu. »

Enfin, les preuves de la corruption générale deviennent plus évidentes dans la comédie attique, et avec elles celles de l'abaissement de la femme dans l'opinion. Mais d'Aristophane à Ménandre, il y a un progrès à constater dans la société : le rôle des femmes s'est transformé, et la dignité de la vie privée, du mariage, de l'épouse, est devenue, pour la comédie nouvelle, l'intérêt capital auquel se rattache le bonheur ou la ruine des familles : progrès pour ainsi dire providentiel, qui tend à mettre moralement l'homme et sa compagne sur le même rang, en attendant que l'idée chrétienne place dans leur union la source des pures jouissances dont l'humanité a besoin pour s'éprendre de ce qui est beau, grand et généreux.

Digitized by Google

Je ne saurais, Messieurs, quitter sans regret l'œuvre attachante que je viens d'analyser ; et cependant, la poésie nous permettra de lui donner pour suite de gracieux tableaux.

C'est d'abord *Blondel de Néele*, le trouvère de la France septentrionale, dont le nom est devenu le symbole du dévouement fidèle et qu'aucun obstacle n'arrête. M. Tarbé a dû se trouver à l'aise en écrivant la vie de ce glorieux ménestrel et en traçant en tête de ses aimables chansons ces vers de Sedaine, qui sont dans toutes les mémoires :

O Richard ! ô mon roi !
L'univers t'abandonne :
Sur la terre, il n'est que moi
Qui s'intéresse à ta personne.
Moi seul, dans l'univers,
Voudrais briser tes fers,
Et tout le reste t'abandonne.

Retenu, à l'exemple du poète dont je viens de parler,

.....Sous les myrtes favoris
Qu'offrent les filles de mémoire,

M. Clicquot aime toujours à demander ses inspirations au souffle divin qui a dicté les chants de David, sans négliger de recueillir de la bouche des animaux les leçons que donne la nature à qui sait les interpréter. Il nous a récité, cette année, la traduction des psaumes 113, 126, 130 et 132, une fable intitulée : *le Carlin*, et un apologue qui a pour titre : *le Lièvre*.

M. Cheysson vous a lu deux pièces. L'une est un tour de force, suite de rimes en *erne*, qui vous a fait plus de plaisir à entendre que notre spirituel confrère

Digitized by Google

n'en a eu peut-être à l'exécuter, mais qui n'avait pas besoin d'être excusée par un défi. L'autre est un *épanchement intime*, motivé par les ennuis d'une longue tournée sur les routes arides de la Champagne pouilleuse, et ayant pour confident le cheval de louage qui ramenait tardivement Monsieur l'Ingénieur au logis.

Deux de vos nouveaux correspondants vous ont envoyé à leur tour des vers.

M. Lesbazeilles, dans une pièce adressée à la jeunesse, rappelle en termes énergiques et pleins de verve les promesses qu'elle tenait dans ses mains, et qui s'en vont réduites à néant par les calculs matériels et les raffinements du siècle. Il se prend à regretter la jeunesse passée avec son orgueil impie, ses folles amours, ses rêves et ses désespoirs exagérés; car l'âme lui paraît morte dans le sein de la génération qui commence, tant elle est indifférente à tout, à la nature, à l'esprit, à la science, à l'amour, à l'amitié, à la liberté.

Et toi, que la jeunesse aime comme une mère,
Liberté, tu n'es plus pour eux qu'une étrangère.
Si, pour te conserver, il faut te secourir,
Sans quitter leur fauteuil, ils te verront mourir.

Ces vers sont désespérants, s'ils disent vrai. Heureusement, il y a encore en ce bas-monde quelques oasis où le bien et le beau ont leur culte, leurs autels. Les champs où M. Millien a cueilli sa *Moisson* sont de ces terres privilégiées dont l'aspect console. A voir le visage satisfait et souriant avec lequel il étale devant nous cette *moisson*, à l'entendre d'une voix pure et limpide entonner ses *Chants agrestes*, il semble qu'il appartienne à de meilleurs jours que les

Digitized by Google

nôtres : c'est qu'il est le poète des frais ombrages, des calmes horizons, des douces vertus. La pièce qu'il intitule *l'Agonie de la France* est elle-même sans découragements. Après avoir réveillé les souvenirs de Clotilde et de Jeanne d'Arc, il s'écrie :

Non ! des saints dévouements et de l'honneur antique
Le legs divin, nous le gardons.
Notre France est toujours un grand chêne rustique,
Un chêne aux puissants rejetons.
. . . . . .
Portant ces trois rayons à sa tête immortelle :
La Foi, l'Espérance et l'Amour.

Pour lui, d'ailleurs, la poésie,

Ce n'est pas cet esprit qui rampe dans la fange
Et se vautre aux bourbiers, sans soleil, sans essor.
La sainte poésie est la sœur de l'archange,
Et chante en se voilant de ses deux ailes d'or.
C'est la fille des cieux, qui, dans ses hautes sphères,
Nous emporte bien loin de ce monde mortel,
Voit la terre à ses pieds, et met sur nos misères
Le baume consolant de l'espoir éternel.

A l'exemple des Jouvancy, des Lejeay et de tous ces savants professeurs qui prenaient le soin, aux beaux siècles de l'éducation, de marquer chaque jour solennel de la vie de collége par de sérieux divertissements, tels qu'un plaidoyer, un exercice historique, une tragédie, M. l'abbé Clerc a écrit pour ses élèves une pièce de ce dernier genre, en trois actes et en vers. Le sujet est saint Pancrace, martyr sous Dioclétien, dont la légende paraît être populaire dans une partie de la Haute-Saône, mais ne nous est pas assez connue pour que nous puissions vous en parler comme nous le voudrions. Quant à l'œuvre elle-même, nous devons exprimer, avec M. Leseur,

Digitized by Google

que vous aviez prié de vous en rendre compte, le regret que de simples fragments ne puissent nous mettre à même d'en apprécier le mérite.

Dussiez-vous trouver, Messieurs, qu'après la littérature il n'y a plus de place pour la lexicologie, je vous demanderai la permission de rappeler ici l'atlas étymologique et polyglotte des noms propres les plus répandus, dont M. Bourdonné a commencé la publication, et la discussion que j'ai entreprise sur les mots *grigner*, *grincer*, *grimacer* et *rechigner*. Vous vous souvenez à quelle occasion j'ai appelé votre attention sur ces expressions. Dans une visite aux maisons remarquables du vieux Reims, M. Givelet avait rencontré l'enseigne des *Quatre-Chats-Grignants* et remarqué le dernier mot que l'on regarde généralement comme une corruption de *grincer*. Je crois avoir constaté dans la langue l'antériorité de *grigner*, et j'ai essayé de démontrer en outre que *grigner* et *grimacer* sont à peu près la même chose, non-seulement quant au sens, mais aussi quant à l'origine. Enfin, rencontrant au passage, dans le Bourg-Saint-Denis, la maison du *Rechigneckat*, j'ai reconnu avec vous que cette nouvelle enseigne ou cette nouvelle grimace devait ressembler beaucoup à la première, puisque *grigner* et *rechigner* sont des équivalents.

Cette digression, moitié archéologique, moitié philologique, nous amène sur un terrain que l'Académie a toujours tenu à honneur de féconder, celui de l'histoire.

Après la publication de *la Mosaïque des Promenades*, dont l'auteur doit son principal succès à vos encouragements sympathiques, nous avons pu reprendre, cette année, l'impression de la *Correspon-*

Digitized by Google

dance du duc de Mayenne, qui continue la collection des *Documents inédits tirés de la Bibliothèque de Reims*.

Aussitôt que vous l'avez pu, vous vous êtes empressés aussi d'accomplir la promesse que vous aviez faite aux souscripteurs des fouilles. en leur faisant remettre une photographie de la mosaïque.

M. Ch. Gomart vous a envoyé une dissertation brève et sommaire, complète cependant, sur le camp de Vermand. Contrairement à l'opinion de plusieurs savants qui regardent Vermand comme étant l'*Augusta* des Véromandues, il ne voit dans le camp qu'une station militaire, une *stativa* substituée à un *oppidum* celtique. et place la *civitas* proprement dite à Saint-Quentin. Tout nous paraît venir à l'appui de l'opinion de M. Gomart sur la nature et l'ancienneté de ce camp, son emplacement, sa forme, la coupe et la disposition de ses retranchements, les objets qu'on y a découverts, médailles, poteries, fragments de sculpture, etc.

Nous n'avons pu vous en dire autant du camp de Mauchamp, en vous rendant compte des impressions que M. le général Creuly en avait rapportées. Mais il paraît que ses retranchements bâtards et son emplacement sans rapport avec les données du problème se sont transformés devant la très-savante commission de la Topographie des Gaules, et qu'il ne reste plus qu'à faire concorder la relation de César avec l'état des lieux, si ceux-ci refusent de se plier aux dires de l'auteur des *Commentaires*.

Nous n'avons pas à régler cette haute question d'histoire; mais nous n'en proclamerons pas moins la difficulté qu'il y a d'étudier dans le silence du cabinet des problèmes de cette nature. On risque ainsi de se faire des choses une fausse idée.

Digitized by Google

Si vous permettez à celui qui parle en ce moment de citer son exemple à propos de cette remarque, vous trouverez peut-être qu'il a dépensé un temps précieux en recherches inutiles sur la signification de l'inscription d'une fiole de verre, la croyant pharmaceutique, alors qu'on pouvait lui montrer en Italie des marques analogues de verriers. Ce tort avoué, vous le trouverez cependant excusable, en considérant qu'il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Pérouse ou à Vérone pour y voir des fioles antiques, et qu'il n'arrive pas tous les jours, en France, des collections semblables au musée Campana; en considérant surtout que l'unique adversaire qui a combattu son interprétation, lui accordait au moins le mérite de la vraisemblance.

Vous avez reçu de M. Maxe une notice sur quelques méreaux de Bar, de Lorraine et de Champagne, et l'*Essai sur la numismatique rémoise*, dont un recueil parisien s'est emparé à notre détriment; de M. Anatole de Barthélemy, un mémoire sur les monnaies des comtes de Tonnerre, et un autre sur la numismatique de 1859 à 1861; de M. l'abbé Jacquenet, l'histoire du séminaire de Besançon et divers ouvrages théologiques; de M. l'abbé Alex. Aubert, sa notice sur l'ancienne chaire de l'église de Saint-Remi qu'il a fait restaurer et placer dans l'église de Juvigni.

M. H. Paris vous a parlé de Mme de Maintenon et des véritables causes de la mort de Racine, d'après les travaux de M. Avenel. M. Edouard de Barthélemy vous a envoyé, de son côté, le répertoire archéologique du département de la Marne, qu'il destine à compléter celui qui vient d'être imprimé pour les arrondissements de Châlons, Sainte-Menehould, Vitry et Epernay.

Digitized by Google

M. Sutaine vous a lu sur De Son et l'œuvre de ce graveur rémois une notice d'autant plus intéressante que cet artiste est peu connu. Il mourut jeune, ses pièces sont rares et plusieurs d'entre elles ne sont pas indignes de Callot.

Le hasard qui m'a fourni l'explication d'un des cuivres de De Son, pour compléter les renseignements recueillis par M Sutaine, a fait tomber aussi dans mes mains une pièce du plus haut intérêt pour l'histoire de l'art à Reims. C'est un accord fait entre le P. Cellot, de la Compagnie de Jésus, et Nicolas Jacques, sculpteur, à la date du 15 Avril 1636, par lequel ce dernier s'engage à faire six statues d'apôtres, en pierre de Lagery et de grandeur naturelle, pour l'église de Saint-Maurice. La date de l'acte en question prouve que celui qui le signait était le fils, et non le frère de Pierre Jacques, sculpteur du cardinal de Lorraine, et il ne sera plus permis d'écrire, désormais, en parlant de ces artistes célèbres : « Les frères Jacques, » comme l'ont fait plusieurs de nos historiens.

Notre histoire locale, Messieurs, présente une foule de points sur lesquels personne n'a porté la lumière, et de la sorte les faits les plus intéressants, ceux qui nous touchent de plus près demeurent ignorés, les services éminents des hommes à qui nous devons le plus sont méconnus, quand les preuves de ces faits, de ces services, preuves évidentes, incontestables, n'avaient besoin pour éclater à tous les yeux que d'une main patiente qui les tirât de l'obscurité.

Tout le monde est fier, à Reims, d'avoir pour compatriote le grand Colbert ; mais je connais de très-honnêtes citoyens qui ont des doutes sur son origine.

Digitized by Google

Tout le monde a applaudi à l'idée de lui élever une statue, tous regardent cette résurrection, pour ainsi dire matérielle, du grand ministre comme l'une des gloires des magistrats qui gèrent aujourd'hui les affaires de la cité ; mais beaucoup aussi se demandent ce que Colbert a fait pour les Rémois.

Le moment où, dans un intérêt historique plus large et plus élevé, se publie la correspondance du ministre de Louis XIV, nous a paru devoir être aussi celui d'achever la démonstration commencée par un de nos confrères, M. Louis Paris, et de faire connaître les services rendus à la ville de Reims par Colbert. Or, les mémoires contemporains sont d'accord avec les registres du conseil de ville, pour démontrer la bonne volonté de Colbert envers sa ville natale, bonne volonté sans réserve, tant que cela fut possible, soit pour alléger à ses concitoyens les charges publiques, soit pour les éclairer de ses conseils dans les occasions difficiles, soit pour leur assurer la part la plus brillante et la plus fructueuse dans la rénovation de l'industrie qui fut le soin principal de son administration. Ces rapports sont de tous les jours, ils portent la preuve d'une confiance absolue du côté des Rémois ; et de la part du ministre, la plus grande intimité en fait le fond, jusqu'à offrir à la jeunesse de Reims de l'emploi dans les bureaux de son ministère, jusqu'à donner avis au conseil de ville des évènements heureux qui surviennent dans sa famille, des faveurs dont le roi l'honore.

Des papiers de famille, que nous avons eus dans les mains, nous ont fourni aussi des renseignements curieux sur la fortune de Colbert et sur quelques points de son existence privée.

Digitized by Google

Enfin, et ce ne sera pas le moindre résultat de cette étude, nous espérons démontrer que la famille de Colbert est rémoise; que, partie des degrés les plus humbles, elle s'était élevée dans la cité par son intelligence et ses services, avant qu'un de ses membres lui acquît des titres à la reconnaissance de toute la France.

M. Robillard, qui, déjà, vous avait parlé de Mortain, de ses usages, de ses environs, des évènements marquants dans son histoire, avait oublié de vous dire ce qu'était elle même la ville qu'il connaît si bien. Il vous a donc conduits à Mortain, et vous a fait parcourir ses rues, visiter ses monuments et ses curiosités : son château en ruines ; sa cascade, merveille digne de la Suisse ; son église, mélange heureux de l'ogive et du roman ; ses vieilles maisons surtout, sans oublier de nommer les hommes remarquables qui les ont habitées. Si ces hommes ne sont pas nombreux, ils n'en ont pas moins de valeur, témoin ce Guillaume Postel, dont le savoir immense faisait dire à Maldonat que l'existence d'un tel homme au monde était surprenante, duquel il sortait autant d'oracles que de paroles. Esprit éminemment français, il répondait aux princes qui cherchaient à l'attirer chez eux : « J'aimerais mieux, moyennant que mes labeurs fussent acceptés, vivre ici en pauvreté et mépris, qu'ailleurs en richesse, plaisir et honneur. »

Dans une mince brochure qui nous donne un avant-goût de ce que sera le grand ouvrage qu'il projette, M. Corrard de Breban a esquissé rapidement l'histoire des abbesses du Paraclet. L'intérêt principal de cette publication est dans les détails relatifs à la première abbesse, à Héloïse. Nous ne pouvons oublier

Digitized by Google

cependant que celle de ses nombreuses filles sur laquelle la révolution ferma la porte du Paraclet, vint chercher à Reims son dernier asile. Les restes de Charlotte de Roucy n'éprouveront pas, il faut l'espérer, les mêmes vicissitudes que ceux de l'épouse d'Abélard, dont le transfèrement au Père-Lachaise, avec les ornements et la figure d'emprunt qu'on a donnés à Héloïse, est, de compte fait, le sixième, tandis que les restes d'Abélard en sont au septième depuis le jour où Pierre le Vénérable les amena lui-même au Paraclet.

En sortant du Paraclet, nous comptions entrer à Port-Royal des Champs avec la notice que M. l'abbé Corblet a publiée sur quatre religieuses de ce monastère. Mais d'Argenson a fait son œuvre, le monastère n'est plus, et il ne s'agit que de suivre quatre des exilées à Amiens et d'assister à leur tardive rétractation. Disons néanmoins que les détails authentiques de cet acte difficile à obtenir ont leur importance historique, car ils ont été travestis par la mauvaise foi, et la vérité demandait une nouvelle information.

M. l'abbé Alex. Aubert vous a envoyé une notice biographique sur M. le président Croissant, opuscule où le cœur a beaucoup de part, et n'a pas peu contribué à en rendre la lecture attachante, même pour ceux qui n'ont pas connu le digne magistrat qui en est l'objet.

M. l'abbé Jacquenet vous a fait connaître de son côté, par d'intéressantes biographies, les missionnaires du diocèse de Besançon : MM. Marchand, Gagelin et Chopard; et, dans ces derniers temps, le vénérable vicaire général M. Thuillier, enlevé si rapi-

Digitized by Google

dement à l'amour du clergé de Reims et à la confiance de Son Eminence le cardinal Gousset.

Vous avez reçu enfin l'éloge de Monseigneur Nanquette, prononcé par M. l'abbé Tourneur, à l'occasion d'un service solennel célébré dans l'église de Sedan pour celui qui l'avait précédé dans cette cure et qui y avait laissé de si chers souvenirs. L'Académie sait la part qui appartient à Monseigneur Nanquette dans son établissement, et surtout dans les utiles et savants travaux qui ont fondé sa réputation. Je n'ai donc pas à lui parler de ces connaissances étendues et variées, de ce talent fécondé par l'étude, qui le placent parmi nos plus illustres devanciers; mais ce que je ne puis taire, ce sont les qualités aimables qui attiraient à lui, c'est qu'il avait parmi nous autant d'amis qu'il comptait de collègues, et que vous avez applaudi à la haute dignité qui vint le chercher dans la cure de Sedan, comme à une distinction dont vous aviez votre part. Il semblait, Messieurs, que ce fût d'hier, alors qu'on vous annonçait sa mort. Dans votre deuil, vous avez été heureux de voir M. l'abbé Tourneur mêler le souvenir de l'Académie aux regrets que le successeur et l'ami devait à l'illustre défunt.

Cette mort, Messieurs, est heureusement la seule que vous ayez à déplorer cette année; mais d'autres causes ont fait dans vos rangs des vides, que sont venus combler en partie M. Jacquenet, pour la science théologique et l'histoire; M. Jullien, pour l'entomologie; MM. Luton et Doyen, pour la médecine; M. Coze, pour la chimie; M. Cadet, pour la philosophie. Toutefois, des confrères aussi instruits et d'un commerce aussi bienveillant que MM. Bouché, Joguet et Maxe, des services aussi utiles et d'aussi

Digitized by Google

longue durée que ceux de notre vénérable trésorier, M. Saubinet, ne s'oublient pas. Ces pertes ne se répareront, Messieurs, que par des efforts généreux de la part de ceux qui restent.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES CONCOURS

Par M. Leseur, membre titulaire.

Messieurs,

Vous m'avez chargé de réunir et de vous présenter en un seul travail les différents rapports sur les concours. J'aurais voulu le faire d'une façon digne de votre bienveillance; mais je crains que votre indulgence, qui m'est connue, ne soit mon seul titre à votre attention. Du moins, pour ne pas en abuser outre mesure, j'entre en matière sans autre préambule.

Vous aviez maintenu au concours, pour l'histoire, *l'Etude sur le sacre.* Exposer son double caractère politique et religieux, son importance dans l'opinion publique et dans le droit ancien de la France : tel est le programme que vous aviez tracé aux concurrents.

Déjà, à deux reprises différentes, vous avez cru devoir remettre la question à l'étude, et vous avez pris, chaque fois, la peine de signaler aux concurrents les écueils qu'ils devaient éviter et de leur préciser les termes exacts du sujet. Vous aviez pensé avec raison qu'une matière aussi intéressante que

Digitized by Google

l'étude de cette auguste cérémonie, qui a joué un si grand rôle dans l'histoire générale de la France, et jeté, en particulier, tant d'éclat sur notre histoire locale, ne pouvait pas manquer d'éveiller les efforts d'esprits curieux des nobles études historiques. Ce n'est pas que vous n'ayez eu, les années précédentes, à encourager d'honorables essais; mais ces essais, tout heureux qu'ils aient été, n'avaient pas complètement atteint le but, et vous auriez vu avec peine disparaître de votre programme, sans avoir été traitée comme elle méritait de l'être, une question aussi justement importante. Tout vient à point à qui sait attendre, et l'évènement paraît avoir donné raison, cette année, à votre persévérance. D'assez nombreux mémoires vous ont été envoyés. Cependant, à votre grand regret, le prix ne sera pas encore décerné aujourd'hui, et vous avez été obligés de renvoyer à votre prochaine séance publique cette satisfaction qui, cette fois, ne vous manquera pas. Le nombre des mémoires, leur étendue, leur importance, ont rendu cet ajournement nécessaire : il eût été matériellement impossible à votre commission de consacrer à ces travaux l'examen dont ils paraissent dignes à plus d'un titre. Pour que ce nouveau délai, le dernier, soit utilement employé, les mémoires seront rendus à leurs auteurs, qui pourront ainsi donner à leurs œuvres, soit pour le fond, soit pour la forme, les perfectionnements dont ils les croiront susceptibles. Il n'est pas d'œuvre, quelle qu'elle soit, qui ne gagne à être retouchée, et, l'arbitre du goût l'a dit, polir n'est pas assez, repolir n'est pas trop, et les meilleurs ouvrages sont toujours ceux qui ont été le plus remis sur le métier.

Digitized by Google

Les mémoires devront être remis au secrétariat pour le 1er Avril 1863, terme de rigueur.

Le concours de science et d'industrie avait pour objet l'étude de la fermentation alcoolique, sujet tout à la fois scientifique et industriel.

Un seul mémoire vous a été présenté. Organe de la commission d'examen à laquelle vous l'avez renvoyé, M. Maridort vous a fait sur le mémoire soumis à vos suffrages et sur l'ensemble de la question un rapport remarquable que je regrette de ne pouvoir analyser que d'une façon trop rapide et trop incomplète.

Comme toute question scientifique, la fermentation alcoolique se présente sous deux aspects : le côté théorique ou l'étude de la fermentation en elle-même et pour elle-même dans des conditions artificielles, et le côté pratique, ou l'observation attentive des transformations qui s'accomplissent pendant la production des boissons fermentées, l'examen des conditions favorables ou défavorables à la qualité des produits et aux conditions économiques de leur fabrication.

En proposant ce sujet comme il l'a été, dans toute sa généralité, vous n'entendiez pas exiger qu'il fût traité d'une façon complète : vous ne pouviez l'espérer dans un laps de temps aussi court. Vous laissiez ainsi, au contraire, à chacun la liberté de s'attaquer à tel point qui lui conviendrait le mieux, comme plus en rapport avec ses goûts, ses aptitudes et ses travaux habituels. Dans de telles conditions, et alors surtout que le commerce des vins, si considérable à Reims, donnait à la question un caractère d'utilité locale, il était permis d'espérer plus d'empressement

Digitized by Google

à répondre à votre appel, et ce n'est pas sans regret qu'à l'exception d'un seul mémoire, vous avez vu déserter l'arène que vous aviez ouverte dans un intérêt scientifique et industriel considérable.

L'auteur ne s'est occupé (il fallait s'y attendre) de la fermentation que dans ses rapports avec la production des vins mousseux, et encore même a-t-il restreint son examen à cette seconde fermentation presqu'artificielle qui s'accomplit dans la bouteille, et dont l'effet est d'accroître la richesse alcoolique du vin et d'assurer sa mousse. Le mémoire est divisé en quatre parties.

Les deux premières ont trait surtout à la partie théorique de la question : ce sont celles qui laissent le plus à désirer. Les travaux des Lavoisier, des Thénard, des Gay-Lussac et de tant d'autres qui font autorité en la matière, n'y sont que peu mentionnés ; le nom de M. Pasteur, inséparable de l'histoire de la fermentation, n'y est même pas cité. Il ne faut pas s'en étonner, car l'auteur ne dissimule pas son peu d'affection pour la chimie en général et les chimistes en particulier. C'est un tort : l'industrie ne doit pas dédaigner la science ; elle lui doit trop, et ce serait de sa part de l'ingratitude. N'est-ce donc pas de l'union de la science et de la pratique que naît le progrès? L'auteur fournit par lui-même une preuve de la nécessité de cette alliance, et si son mémoire avait présenté plus d'éléments scientifiques, il aurait pu conquérir le prix.

La troisième et la quatrième partie du mémoire, qui ont trait plus exclusivement à la pratique, se recommandent à un examen sérieux par des expériences nombreuses qui paraissent offrir des garan-

Digitized by Google

ties d'une exactitude sinon mathématique, au moins très-suffisante pour les applications. L'auteur y examine avec soin les effets de l'acide tartrique, du tannin et de l'alcool sur la fermentation dans la bouteille, et le plus ou moins de production de la mousse, suivant les proportions de l'existence de ces divers agents dans le vin.

L'emploi de l'alcool, notamment, y est l'objet d'une analyse spéciale portant sur des vins de plusieurs années et dans des conditions nouvelles. Les résultats de toutes ces expériences sont consignés dans cinq tableaux qui pourront être consultés avec confiance par ceux qui voudraient diriger leurs recherches dans ce sens.

En résumé, ce mémoire contient des observations consciencieusement faites et qui, si elles n'établissent pas de faits nouveaux, confirment utilement ceux déjà connus. D'aussi louables efforts, sans mériter le prix, doivent, du moins, être mentionnés et encouragés; aussi avez-vous été d'avis d'accorder une médaille d'argent de première classe à l'auteur, M. Moessart.

M. Lapierre, mécanicien à Reims, vous a soumis un modèle de machine à mortaiser, sur laquelle il avait déjà appelé précédemment votre attention. Le nouveau modèle ne diffère de l'ancien que par la disposition du chariot où se fixe l'objet à mortaiser. Ce chariot, qui, jusqu'alors, n'était susceptible que d'un mouvement unique de translation, peut maintenant en recevoir deux, et, de plus, se mouvoir successivement autour de deux arcs horizontaux rectangulaires, comme dans le système de suspension dit à la Cardon. Ce perfectionnement, car c'en est un, est sur-

Digitized by Google

tout avantageux en ce qui concerne les moyeux de voiture dont la mortaise est oblique. Sans doute, on peut reprocher à la machine son nombre exagéré d'organes, et à son auteur sa prétention de la transformer en une sorte de machine universelle; mais, telle qu'elle est, elle peut rendre, surtout aux charrons de campagne, d'utiles services. Vous avez vu là un instrument de nature à procurer à ceux qui s'en servent une économie notable dans le travail à bras, et pouvant être ainsi un précieux auxiliaire pour l'ouvrier des campagnes. Cette seule considération était suffisante pour vous décider à récompenser les efforts de M. Lapierre : vous lui avez donc accordé une médaille de bronze de première classe.

Un fumiste de Reims vous a présenté un calorifère de son invention, destiné, selon lui, à réaliser une grande diminution de dépense sur les appareils ordinaires tout à la fois, et sur les frais de premier établissement et de la consommation du combustible. Votre commission a entendu avec intérêt les explications que lui a données cet industriel sur la conception et le fonctionnement de son calorifère; mais elle ne pouvait faire davantage : on était au mois de Juin, la saison n'était pas propice pour l'expérimentation d'un système de chauffage; encore bien que le soleil eût été, cette année, comme mis en quarantaine par le proverbial saint Médard, il n'en avait pas pour cela abdiqué tous ses droits, et il était à craindre qu'il ne fût un auxiliaire trop complaisant de l'invention nouvelle. Qu'aurait pu dire, d'ailleurs, votre commission? Que le nouveau système de chauffage donnait de la chaleur en été? Ce n'était, assurément, pas une conclusion qui vous eût

Digitized by Google

satisfait, pas plus que l'inventeur. Vous avez donc été d'avis d'ajourner votre examen jusqu'à l'hiver prochain.

C'est la seconde fois que nous avons lieu de faire pareille observation : qu'il demeure donc bien entendu que l'Académie ne s'occupera de communications de cette nature qu'autant qu'elles lui seront transmises avant le 1er Janvier au plus tard.

Un moyen de se chauffer qui a devancé tous les autres et qui, sur tous, l'emporte par son économie et la sûreté de ses résultats, c'est l'exercice du corps. C'est là une vérité qui se sent, hélas ! et ne se démontre pas. Cela dit, et sans autre transition, j'arrive à vous parler de l'appareil de gymnastique, dit de salon, que vous a envoyé M. Defrançois.

La gymnastique, comme tant de choses humaines, a eu ses vicissitudes ; associée, en quelque sorte, à la vie publique dans les sociétés anciennes, elle a été bien abandonnée de nos jours. Le temps est loin où, dans les républiques de Rome et d'Athènes, qui comptaient autant de soldats que de citoyens, orateurs ou hommes d'état, Cicéron ou Périclès, sénateurs ou chevaliers, ne quittaient le forum ou l'aréopage que pour se mêler aux jeux actifs ou aux combats salutaires du Champ-de-Mars ou du stade. Ils voulaient que leur corps fût aussi vaillant et dispos que leur âme, et que tous deux fussent également aptes à bien servir la patrie. Autre temps, autres mœurs, et quand la tribune ou les affaires laissent à nos orateurs et à nos hommes publics quelques loisirs, ce n'est pas à ces jeux qu'ils les consacrent.

Depuis quelques années, il s'est opéré en faveur de la gymnastique délaissée une équitable réaction.

Digitized by Google

Mais les réactions sont souvent extrêmes, et des gymnasiarques modernes ont poussé le zèle jusqu'à vouloir faire de leur art le dernier mot de l'éducation de l'homme. La vie, à les entendre, ne serait qu'un trapèze sur lequel l'homme ne peut se tenir en équilibre que grâce aux connaissances gymnastiques. La vertu ne serait plus que la somme des mouvements réguliers. Dis-moi comme tu sautes, et je te dirai qui tu es, je te dirai qui tu seras ! Telle est la devise de ces restaurateurs fanatiques de l'art du gymnase. Sans méconnaître que bien des gens ont dû leur élévation à leur agilité ou à leur souplesse, nous sommes loin de partager cet enthousiasme exclusif; cependant, nous n'en rendons pas moins à cette portion de l'éducation, peut-être trop négligée, la justice qui lui est due. Il est bon, il est sain que l'homme physique se développe concurremment avec l'homme intellectuel et moral, et vous avez pensé avec raison que l'appareil de M. Defrançois, qui est de nature à vulgariser, en les facilitant, les exercices du corps, était digne d'une récompense. M. Defrançois n'est pas seulement un constructeur ingénieux ; c'est, avant tout, un professeur dévoué et convaincu, ennemi des exercices violents, et ne recherchant que le développement harmonique des organes.

Son appareil est construit d'après le même principe que celui si répandu de M. Picherie. Les ressorts-spirales sont remplacés par quatre tubes fort légers de caoutchouc vulcanisé, réunis entre eux et recouverts d'une même enveloppe de laine ou de soie. Aux extrémités de l'enveloppe et des tubes qu'elle contient, sont fixées deux poignées faciles à saisir dans les mains. Légèreté, élégance et bon

Digitized by Google

marché, telles sont les qualités qui recommandent le système de M. Defrançois. Une série de quarante planches a mis votre commission à même d'apprécier, avec connaissance de cause, son mode d'emploi, et vous avez ratifié ses conclusions en donnant à M. Defrançois une médaille d'argent de deuxième classe.

Des jeux du gymnase à la poésie, il n'y a pas toujours eu la même distance qu'aujourd'hui : la poésie était jadis la compagne fidèle de ces luttes pacifiques; elle en exaltait les ardeurs, elle en célébrait les triomphes ; l'on passait alors sans transition de ces joutes du corps aux joutes de l'esprit, qui en étaient le couronnement indispensable. Je ferai de même, et, à la façon antique, j'aborde la poésie.

C'est la seconde fois que votre concours de poésie est libre, c'est-à-dire que vous laissez aux auteurs seuls le soin de choisir le mode, la forme et le sujet de l'œuvre qu'ils croient digne de conquérir le prix.

Il semble que cette liberté aurait dû amener dans les envois qui nous seraient faits plus d'abondance et surtout plus de variété. A part deux pièces qui ne peuvent pas être prises au sérieux, et dont l'une, notamment, sous prétexte de conte, offre le burlesque récit de l'aventure assurément singulière de recors prenant un débiteur à la ligne et d'un débiteur chassant ses recors à la glu, toutes, ou du moins onze sur quatorze que vous aviez à juger, appartiennent à la poésie sentimentale; ce sont des élégies ou des sortes de méditations rêveuses. Presque toutes ont emprunté leur épigraphe au chantre de *Jocelyn*, l'inimitable créateur de ce genre; malheureusement, elles ne lui ont emprunté que cela. Boi-

Digitized by Google

leau, qui n'était pas un rêveur, mais qui avait le sentiment exquis des conditions du beau en tout genre, traduisant Horace en ce point, disait avec raison :

Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.

Rien, au contraire, ne nous glace comme des douleurs dont on sent l'artifice, comme des pleurs qui mouillent à peine les yeux et dont la source ne jaillit pas du cœur; les plaintes de ces muses phthisiques de convention, qui pleurent à sec ou qui gémissent à faux, fatiguent le lecteur sans l'émouvoir ni le toucher.

Il est donné à quelques génies privilégiés d'avoir comme une révélation des sentiments et des besoins de leur époque et de savoir s'en rendre les interprètes. Quand l'auteur des *Méditations* fit entendre ses premiers chants, la société française était merveilleusement disposée à s'émouvoir à ces accents. Après les grandes commotions qu'elle venait de subir, au sortir de ces orages politiques qui avaient semé tant de ruines après eux, à l'aurore d'un avenir inconnu, ces chants, pleins de vagues regrets, d'ardentes espérances, trouvaient dans tous les cœurs un écho prêt à s'éveiller. Les *Méditations* sont assurément de tous les temps par leurs ineffaçables beautés; mais c'est mal leur payer le tribut d'admiration qui leur est dû, que d'essayer, même de loin, de reproduire ces types inimitables.

A quoi bon, du reste, ces stériles imitations qui ne répondent pas aux fiévreuses aspirations de notre temps? C'est une entreprise téméraire, dangereuse, qui ne peut que rappeler le souvenir du modèle

Digitized by Google

dont on ose affronter la grandeur, et ce souvenir est fatal pour celui qui l'évoque.

L'une des pièces du concours, intitulée les *Ruines*, le nº 8, en offre un exemple saisissant : les ressemblances sont si frappantes, qu'à chaque instant l'on oublie l'œuvre qu'on a sous les yeux, pour ne se souvenir que de celle qui l'a inspirée. Le thème est le même, les détails sont identiques, regrets de l'être perdu, rapidité inexorable du temps, et, comme dans la treizième méditation, la scène se tient au bord d'un lac.

Aussi, quand l'auteur de la pièce des *Ruines*, nº 8 de notre concours, arrive à s'écrier :

O Temps, rapporte-nous une heure d'autrefois !

malgré soi, la magnifique invocation au Temps de de la méditation si populaire du *Lac* vous revient en mémoire :

O Temps, suspends ton vol, et vous, Heures propices,
Suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours.

Et encore, quand, dans la même pièce des *Ruines*, on lit ces vers :

Oh ! dites-moi, rochers, vallons, belle nature,
D'autres couples aussi viendront-ils sur ces bancs ?

on se prend à murmurer involontairement ces beaux vers du maître :

O lac, rochers muets, grottes, forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir.

Comment lutter contre de tels rapprochements ?

Digitized by Google

comment oser les provoquer? Ce n'est pas que cette pièce, non plus que celle des *Jours d'automne*, n° 2, soient dépourvues de qualités : il y règne de la mesure, et même un certain sentiment poétique. Vous n'y voyez pas des vers comme ceux-ci, que nous trouvons dans la pièce intitulée : *Le jeune Homme et le Vieillard*, n° 7 :

Oui, comme les taureaux, allant à l'*abreuvoir*,
Troublent l'eau du courant de leurs naseaux humides,
Nous troublons de nos jours les fontaines limpides;
Et, plongeant notre coupe au fond *du réservoir*,
Nous portons *de la vase* à nos lèvres arides.

Vous n'y rencontrez pas davantage des strophes obscures et à chute malheureuse comme celle-ci, que j'emprunte à la pièce de la *Goutte d'eau*, n° 3 :

Miroir de la brillante étoile
Qui rayonne au travers du voile,
Pour se laisser voir en tremblant,
Ciel liquide de l'hirondelle,
Qui vient le frapper de son aile
Pour y plonger... *son ventre blanc*.

Non, vous n'y remarquez pas de ces fautes contre le goût, mais, en même temps, vous n'y trouvez rien qui soit original. L'auteur écrit de souvenir, et sa mémoire lui tient lieu d'inspiration. Or, l'originalité, c'est la physionomie des œuvres de l'esprit; c'est elle qui leur donne à chacune sa personnalité; une œuvre qui n'est pas originale est une œuvre morte.

Ces précieuses qualités de l'originalité et de la grâce native, vous les avez trouvées dans la pièce n° 12, intitulée : *Moralités rustiques*, *la Leçon*, la seule qui vous ait paru digne d'une distinction. Cette pièce est de M. Achille Millien, déjà lauréat de

Digitized by Google

vos concours, et depuis peu votre correspondant. M. Achille Millien est un véritable poète; c'est aux scènes de la nature qu'il demande ses inspirations. Il appartient à cette école que j'appellerais volontiers les *poètes paysagistes*, et qui compte dans ses rangs les Brizeux, les Laprade, les Autran. Il aime la vie des champs, il en reproduit avec bonheur les différents tableaux; il ne croit pas, comme la plupart de ses concurrents, que l'automne soit la seule saison que l'on doive chanter; pour lui, la feuille verte a autant d'attraits que la feuille morte, et ses tons sont aussi variés que ceux de cette nature qui l'inspire. Rien de ce qui touche à la vie champêtre ne le trouve indifférent; ses joies, ses fêtes, ses travaux, ses malheurs, ses frais ruisseaux, l'épais ombrage, le hameau et ses drames rustiques ont en lui un chantre fidèle.

La pièce que vous avez distinguée se recommande par les qualités habituelles de M. Millien : simplicité dans le style, grâce et naturel dans les images. C'est une petite scène morale où le grillon, la fourmi et le papillon donnent une leçon à un pauvre laboureur qui murmure contre la loi du travail, et qui semble oublier que le bien-être, ici-bas, ne s'achète qu'au prix des labeurs, et que nos sueurs doivent être la rançon de notre repos.

Peut-être trouverez-vous étrange que le papillon soit aussi sage et que ce gracieux amant des fleurs, que la tradition a toujours donné comme le représentant des mœurs faciles et volages, se fasse l'avocat et le prôneur des vertus et du bonheur domestique. Mais faut-il s'en plaindre? L'exemple est contagieux, vous le savez, aussi bien pour la vertu que pour le mal, et, à force

Digitized by Google

de voir les bêtes se ranger et devenir raisonnables, peut-être, un jour, la fantaisie prendra-t-elle à l'homme d'en faire autant.

Vous allez, du reste, juger par vous-même, et je termine en vous lisant en entier la pièce de M. Millien. Aussi bien ne pouvais-je trouver à ce trop long rapport une fin plus agréable et plus propre à vous en faire oublier les ennuis.

MORARITÉS RUSTIQUES.

LA LEÇON.

Sur le bord du ruisseau, dans le mois où les roses
Parfument les sentiers qui mènent aux hameaux,
Avide de fraîcheur, parmi les fleurs écloses,
Un laboureur s'était assis sous les rameaux.

Ayant depuis l'aurore, en son champ semé d'orges,
Sous le soleil de Juin, sarclé jusqu'à midi,
Il écoutait chanter les joyeux rouges-gorges,
Tout pensif, appuyé sur son bras engourdi.

Il songeait au travail qu'il lui restait à faire,
Faucher l'herbe et le trèfle et soigner les troupeaux :
—Ma tâche, disait-il, n'est pas petite affaire !
Quel agréable instant que celui du repos !

Qu'il fait bon sous l'abri de ce joli mélèze !
Ah! comme on est bien, seul, au creux de ce vallon !
Quand donc pourrai-je enfin ne travailler qu'à l'aise
Et, sans regret, au frais me coucher tout du long !...

Mais l'heure du répit passe vite et s'envole :
Ce grillon qui chantonne à l'ombre dans son trou,
Cette bonne fourmi qui court dans l'herbe molle,
Ce papillon qui fuit et revient comme un fou,

Digitized by Google

Sont-ils pas plus heureux qu'un fermier, qu'un pauvre
Qui, durci par le hâle et vivant au grand air, [homme
Ne dormant que d'un œil, souffre toujours,—en somme,—
La chaleur en été, la froidure en hiver?

Pour moi, que n'ai-je fait d'assez longues études!
Je voudrais m'occuper de ce point important
Et je renoncerais d'abord aux travaux rudes...
Mais je suis d'un goût simple et je serais content,

Si, comme le grillon, j'avais ma maison prête;
Si, comme la fourmi, j'avais mon grenier plein;
Si, comme un papillon, je pouvais, à ma tête,
Courir de fleur en fleur, le soir et le matin!—

Le grillon l'écoutait, caché dans la mélisse.
Bien vite il raconta la chose à la fourmi
Qui courut, trébuchant, de calice en calice,
L'apprendre au papillon, son vieil et bon ami.

Ce fut un rire à trois, un rire intraduisible!
Le pauvre laboureur les amusa si fort
Qu'ils vinrent à la fois voir cet homme risible,
Mécontent de sa vie, envieux de leur sort!

—Il faut une leçon, dirent-ils, à ce drôle!
Allons à lui... —Marchons... parlons bien, par ma foi!
Et le grillon d'abord: —Quel sot maître d'école
A donc fait un élève aussi simple que toi?

Tu voudrais ma maison? C'est moi qui l'ai creusée;
Ce n'est pas sans efforts qu'on creuse une maison:
J'ai travaillé longtemps, dès l'aube, à la rosée...
Fais de même que moi, travaille, mon garçon!—

Ce grillon incivil n'avait pas la voix douce.
Plus polie, à son tour arriva la fourmi:
—Quand tu me vois marcher, dit-elle, dans la mousse,
C'est que je vais chercher pâture, mon ami!

Il me faut bien des soins, du temps et de la peine

Digitized by Google

Pour mettre en mon grenier la graine avec le ver ;
Toi, n'as-tu pas des blés qui croissent dans la plaine?
Travaille, et tes épis te nourriront, l'hiver !—

Le brillant papillon, indifférent, volage,
Lui dit en peu de mots, étant peu raisonneur :
—Camarade, c'est vrai, de feuillage en feuillage
Je vis dans les parfums, et c'est là mon bonheur ;

Mais là-bas, sous ce toit qui te semble morose,
N'as-tu pas une fleur plus ravissante encor
Que l'œillet ou le lis, le muguet ou la rose,
Et qui porte en son sein les vertus d'un cœur d'or ?

As-tu donc oublié ta Louise qui t'aime ?
Cependant l'angelus sonnait au vieux clocher ;
On sentait sur les champs, comme un fécond baptême,
Le souffle du Seigneur descendre et s'épancher.

Et par le sentier vert où murmurait la branche,
Conduisant son garçon, gracieux étourdi,
Louise cheminait, chantait de sa voix franche,
Et portait à l'époux le goûter de midi.

Et quand elle arriva près de lui, rose et blonde,
Quand elle lui montra son bel enfant vermeil,
Le grillon, la fourmi dansèrent à la ronde
Avec le papillon, en chantant au soleil :

—Oh ! le sot laboureur qui, se croyant sur terre,
Seul, de tous les vivants, affranchi du devoir,
N'entend pas du travail l'enseignement austère,
Et qui vit librement, heureux sans le savoir !

Vous avez, Messieurs, regretté que ce gracieux poème ne réunît pas le nombre de vers exigé par le programme. Sans doute, l'étendue n'ajoute ni ne retranche rien au mérite d'une œuvre poétique ; mais il

Digitized by Google

fallait cependant une règle qui fût la loi de nos concours, et vous deviez respecter celle que vous-mêmes avez faite ; mais, si le prix n'a pu être décerné à M. Millien, vous lui avez, du moins, accordé une médaille d'argent de première classe.

Digitized by Google

CONCOURS DE L'ANNÉE 1862.

PRIX ET MÉDAILLES.

HISTOIRE.

ÉTUDE SUR LE SACRE.

Le prix n'est pas décerné.

Le concours demeure ouvert jusqu'au 1er Avril 1863.

—

POÉSIE.

Une médaille d'argent de première classe est accordée à M. Achille Millien, membre correspondant, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

—

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Une médaille d'or de 300 fr. avait été promise au meilleur ouvrage sur la fermentation alcoolique.

Le prix n'est pas décerné.

Une médaille d'argent de première classe est accordée à Amédée Moessart, au château de Mareuil-sur-Ay (Marne), auteur du mémoire n° 1.

—

Digitized by Google

MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES DIVERSES.

L'Académie accorde une médaille de bronze de deuxième classe à M. Lapierre, de Reims, pour les perfectionnements apportés à la machine à mortaiser pour laquelle il a été mentionné honorablement l'an dernier.

Une médaille d'argent de deuxième classe à M. Defrançois, professeur de gymnastique au Lycée de Reims, pour sa méthode et ses appareils de gymnastique de chambre.

Digitized by Google

PROGRAMME

des Concours ouverts pour les années 1863 ET 1864.

PRIX A DÉCERNER EN 1863.

HISTOIRE.

Etude sur le sacre. — Exposer son double caractère, politique et religieux, son importance dans l'opinion publique et dans le droit ancien de la France.

En remettant une dernière fois cette question au concours, l'Académie invite les concurrents à ne pas donner trop d'importance aux études accessoires qui s'y rattachent, telles que celle de l'origine du pouvoir en général, celle des prières et des cérémonies du sacre, celle de l'inauguration des princes hors de France, etc.

Le prix, dû en partie à la générosité d'un anonyme, consiste en une médaille d'or de 500 francs.

—

ARCHÉOLOGIE.

Histoire et description des anciennes maisons de Reims.

L'auteur comprendra dans cette étude les maisons remarquables au point de vue de l'art, celles qui ont conservé une certaine importance ou dont il serait facile de rétablir le plan; il dira leurs anciennes dénominations et les noms des familles qui les ont habitées ou possédées.

Digitized by Google

Il complétera son travail par l'histoire et la description des anciennes enseignes qui subsistent encore dans la ville.

Des dessins accompagneraient heureusement son mémoire.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

POÉSIE.

Une médaille d'or de 200 francs sera décernée à la meilleure pièce, de 100 vers au moins.

Le sujet est laissé au choix des concurrents.

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Quels sont, au point de vue de l'hygiène et de l'industrie, les avantages et les inconvénients du blanchiment des tissus en général, et particulièrement des tissus de laine, par le soufre? L'acide sulfureux est-il, comme on le croit généralement, l'élément actif dans cette opération?

Si le soufrage est reconnu nuisible à la salubrité publique, indiquer par quel procédé on pourrait obtenir un blanchiment qui présentât les mêmes avantages au point de vue industriel, sans offrir de danger pour la salubrité.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie.

Les mémoires devront être adressés (franco) *à M. le Secrétaire général, avant le 1er Avril 1863, terme de rigueur. Les pièces de poésie seules seront reçues jusqu'au 15 Mai.*

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Digitized by Google

L'Académie distribuera, en outre, des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qu'elle jugera dignes de récompense; les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction sont invitées à faire parvenir leurs titres au Secrétariat avant le 15 Mai 1863; et plus tôt, s'il s'agit d'une invention dont l'essai doive se faire de préférence en hiver.

PRIX A DÉCERNER EN 1864.

HISTOIRE.

La Réforme et la Ligue à Reims.

Le prix, pour cette question, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

SCIENCES ET INDUSTRIE.

Déterminer la composition moyenne des eaux des égouts de Reims; indiquer un mode économique d'exploiter ces eaux, dans l'intérêt de l'agriculture et de la salubrité publique.

Le prix, dû en partie à la générosité d'un anonyme, consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Les mémoires devront être envoyés, en observant les formalités indiquées ci-dessus, avant le 1er Avril 1864.

Reims, le 8 Août 1862.

Le Secrétaire général,
Ch. LORIQUET.

Le Président annuel,
LESEUR.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES TITULAIRES DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

AU 31 JUILLET 1862.

Bureau pour l'année 1861-1862.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻).

Président annuel,	MM. H.	ROBILLARD (✻).
Vice-Président,		LESEUR.
Secrétaire général,	CH.	LORIQUET.
Secrétaire archiviste,		MARIDORT.
Trésorier,		MENNESSON.
Membres du conseil d'administration.	H.	PARIS.
		DUQUENELLE.
		N.

Bureau pour l'année 1862-1863.

Président d'honneur, S. Em. le Cardinal GOUSSET (C. ✻).

Président,	MM.	LESEUR.
Vice-Président,		LANDOUZY (✻).
Secrétaire général,		CH. LORIQUET.
Secrétaire archiviste,		MARIDORT.
Trésorier,		MENNESSON.
Membres du conseil d'administration.	H.	PARIS.
		DUQUENELLE.
	H.	ROBILLARD (✻).

Digitized by Google

Membre d'honneur.

M. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres, ancien ministre de l'instruction publique.

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr GOUSSET (C. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. ROBILLARD (✻), vice-président du Tribunal civil.

FANART (L.), membre de l'Académie de Sainte-Cécile, de Rome.

TARBÉ (P.), ancien magistrat.

LANDOUZY (H.) (✻), directeur de l'Ecole préparatoire de médecine.

SUTAINE (M.), propriétaire.

DUQUENELLE, pharmacien.

CLICQUOT (F.-L.), propriétaire.

GOSSET, architecte.

PARIS (H.), avocat.

MIDOC (L.-H.), greffier du Tribunal de commerce.

LORIQUET (CH.), conservateur de la Bibliothèque, du Musée et des Archives de la ville.

GODA, notaire.

BAUDESSON, fabricant de produits chimiques.

LEFEBVRE (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

REIMBEAU, architecte du diocèse.

MENNESSON, ancien notaire.

GALLIET, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.

LESEUR, avoué.

VIDLEMINOT, ingénieur-mécanicien.

Digitized by Google

MM. Maridort, professeur de physique au Lycée.
Piéton, avocat.
Martin (Ch.), rédacteur en chef du *Courrier de la Champagne.*
Givelet (Ch.), propriétaire, inspecteur de la Société française d'archéologie.
Richardot, avocat, adjoint au maire.
Lempereur de Saint-Pierre (✱), sous-préfet de l'arrondissement de Reims.
Varennes, juge d'instruction.
Thomas, professeur à l'Ecole préparatoire de médecine.
Vaney, substitut du procureur impérial.
Cheysson, ingénieur des ponts-et-chaussées.
Jullien, président honoraire de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Joigny, membre titulaire de la Société Impériale d'acclimatation.
Luton, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.
Doyen, professeur suppléant à l'Ecole préparatoire de médecine.
Jacquenet, chanoine honoraire.
Coze, directeur de l'usine du gaz, à Reims.

Membres honoraires élus en 1861.

MM. Bouché (l'abbé), chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, à Rethel (Ardennes).
Maxe, numismate à Paris.
Saubinet, propriétaire à Jouy (Marne).
Joguet (✱), proviseur du Lycée, à Orléans.

Membres correspondants.

M. Millien (A.), à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).

Digitized by Google

MM. CADET, professeur de logique au Lycée de Reims.
GHISTEL, à Ratisbonne (Bavière).
ANCELET, docteur en médecine à Vailly (Aisne).

Membres décédés.

Mgr NANQUETTE (*), évêque du Mans, membre honoraire.

MM. DELEUTRE, président du Tribunal civil de Gaillac (Tarn), membre correspondant.
ERNOULT, sous-préfet de l'arrondissement de Vouziers (Ardennes), membre correspondant.
PORTE (marquis DE LA), à Vendôme, membre correspondant.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Pendant l'année 1861-1862.

---

1. HOMMAGES FAITS A L'ACADÉMIE.

Fables et Poésies, par M. J. Héré.

Statistique monumentale de l'arrondissement de Bayeux, par M. de Caumont.

Rapport verbal sur divers monuments et plusieurs publications archéologiques, par M. de Caumont.

Feuille de route de Caen à Cherbourg, par le même.

Le Camp romain de Vermand, par M. Gomard.

Pour les Victimes de l'ouragan du 22 Juin, par M. Achille Millien.

Sur une nouvelle Fonction génératrice des fonctions symétriques, par M. F. Meier.

Exposé d'un principe concernant l'intersection des surfaces, par le même.

Philosophie de la procédure civile, mémoire par M. Raym. Bordeaux.

Joscelin de Dinan, par M. Anat. Barthélemy.

Rapport sur le morcellement de la propriété territoriale, par M. le capitaine Boulard.

Digitized by Google

Les Masques, biographie sans nom, par M. Boucher de Perthes.

Nègres et Blancs.—De qui sommes-nous fils? par le même.

Odes d'Horace, traduction nouvelle par M. Latrouette.

Histoire et description de Notre-Dame de Reims, par M. l'abbé Cerf.

De l'Importance du chlorure de sodium, du sulfate de soude et du sulfate de magnésie, par M. Plonquet.

De la Statistique et de son application à la recherche des faits sociaux, par M. Ern. Bertrand.

Observations des communes de la vallée du Morin sur le projet de recherches d'eaux pour l'alimentation de la ville de Paris.

Les Poètes contemporains.—Achille Millien,—par M. Léon Regnier.

La Moisson, par M. Achille Millien.

Les Drapeaux français, par M. Dollet.

Cours de mathématiques élémentaires, par M. Pâque.

Examen des diverses méthodes employées pour l'établissement et le développement des calculs transcendants, par le même.

Histoire des Ardennes, par M. Collin.

Extraction des corps étrangers de l'articulation du genou.

Monstruosités autositaires. — Enfants jumeaux réunis par le crâne.

La Fête de la Victoire. — Deuxième Eglogue de Calpurnius, par M. H. Delleau.

Rapports au sénat, par M. de Royer :

1° Au nom de la commission des pétitions deman-

Digitized by Google

dant l'intervention du gouvernement en faveur du Saint-Siége;

2° Au nom de la commission chargée d'examiner la loi ayant pour objet la séparation en ressorts de cour impériale et de départements des territoires de la Savoie et de Nice.

Nègres et Blancs.—Y a-t-il eu plusieurs espèces d'hommes? par M. Boucher de Perthes.

De la Génération spontanée.—Avons-nous eu père et mère? par le même.

Mémoire sur la chaire de Notre-Dame de Juvigny, par M. l'abbé Aubert, curé de Juvigny.

De la Reconvention, par M. Tempier.

Discours sur l'exposition industrielle de Châlons-sur-Marne, en 1861, par M. Eug. Perrier.

Essai poétique à l'occasion d'une statue érigée à Colbert par la ville de Reims, par M. A. Porte.

Monnaies des comtes de Tonnerre, par M. Anatole Barthélemy.

Les Femmes dans la poésie grecque, par M. Goguel.

Contes français, par Mme Claudia Bacchi.

Histoire du séminaire de Besançon, 1re partie, par M. l'abbé Jacquenet.

Conférence sur l'Etude prononcée à l'occasion de la retraite ecclésiastique de Besançon, en Avril 1857, par le même.

Sermon prononcé dans la cathédrale de Reims pour le sacre de Monseigneur Christophe, évêque de Soissons, le 5 Mai 1861, par le même.

Observations critiques sur l'ouvrage intitulé : Compendiosæ institutiones theologicæ ad usum seminarii Tolosani, par le même.

Vie de M. Marchand, missionnaire et martyr, par le même.

Digitized by Google

Vie de M. Gagelin, missionnaire et martyr, par le même.

Vie de M. Choppart, missionnaire et apôtre des îles Meobar, par le même.

Documents inédits relatifs au Dauphiné ; cartulaire de saint Robert, première série.

De la Richesse dans la société chrétienne, par M. Ch. Périn.

Distribution des récompenses accordées par les sociétés savantes le 25 Novembre 1861.

M. Lesage, ou Entretiens d'un instituteur avec ses élèves, par M. Bourguin.

Notice sur quatre religieuses de Port-Royal-des-Champs, par M. l'abbé Corblet.

Les Abbesses du Paraclet, présentées dans l'ordre chronologique, par M. Corrard de Brebant.

Notice biographique de M. le président Croissant, par M. Alexandre Aubert.

Notice sur M. Gouget, par le même.

Sermons, mandements, lettres pastorales, par Monseigneur Gros, évêque de Versailles.

La Flore médicale, par M. Armand Thiellens.

Essai d'une nouvelle classification de la famille des graminées, par M. le docteur Remy.

Etude de M. le docteur Remy sur la caverne contenant des ossements humains et des armes en silex, à Nizy.

Culture de la vigne et vinification, par M. J. Guyot.

Notice nécrologique sur le docteur Bonfils, par M. Ch. Hequet.

Notice sur la vie et les œuvres du docteur Leuret, par le même.

Essai biographique sur le chancelier de Lhospital, par le même.

Digitized by Google

Essai historique sur le sire de Joinville, par le même.

Fragments du Cartulaire de La-Chapelle-Aude, par M. Chazin.

L'Orchestrino-Clément.—Solution du problème des sons continus sur le piano.

Etude sur la moralité comparée de l'homme et de la femme, par M. Bonneville de Marsangy.

Le Choléra-Morbus au Havre, en 1832, par le docteur Lecadre.

Pétition adressée à l'opinion publique pour la réforme des élections de l'Institut, par M. Roger, baron de Belloquet.

Discours de M. Legrand de Reulandt, lu au Congrès archéologique d'Anvers, en Août 1862.

La Tribune lyrique populaire,—Mars 1862.

Chants agrestes, par M. Achille Millien.

Lettre d'un Champenois à propos du temps présent, par M. J. Hubert.

Notions élémentaires d'harmonie moderne, par M. Loquin.

Notice nécrologique sur M. Thuillier, vicaire général à Reims, par M. l'abbé Jacquenet.

Atlas étymologique et polyglotte des noms propres les plus répandus, 1re, 2e livraisons, lettres A, B, par M. Bourdonné.

Analyse de divers engrais, par M. Girardin, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Lille.

Le Bibliophile français,—Juin 1862.

Essai sur les origines religieuses de Bordeaux et quelques villes de l'Aquitaine, par M. Ravenez.

Diabète sucré et diabète non sucré.—Fréquence du diabète chez les gens d'une forte constitution, par M. le docteur Landouzy.

Digitized by Google

Notice sur des débris antiques recueillis en 1855 à La Dobrudjà. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Metz.)

Notice sur quelques monnaies et mereaux de Bar, de Lorraine et de Champagne, par M. Léon Maxe-Verly.

Réponse du président de l'Académie de Stanislas aux récipiendaires dans la séance du 22 Mai 1852.

Les Œuvres de Blondel de Neele, par M. P. Tarbé.

Notice sur les objets d'art, d'antiquité, de curiosité exposés dans les salles de l'hôtel-de-ville de Moulins, du 1er au 31 Mai 1862.

Catéchisme agricole, par M. Cousin.

Digitized by Google

2. JOURNAUX ET PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES CORRESPONDANTES.

Annales de la Société archéologique de Namur.
— — académique de Nantes.
— — académique d'Indre-et-Loire.
— — d'agriculture du Puy.
— — d'émulation des Vosges.
— de l'Académie de Mâcon.
Bulletin de la Société archéologique de la Touraine.
— — des antiquaires de Normandie.
— — de géographie.
— — des antiquaires de Picardie.
— — d'agriculture de la Lozère.
— — des antiquaires de l'Ouest.
— — protectrice des animaux.
— — archéologique de Sens.
— — d'agriculture de la Creuse.
— — des antiquaires de France.
— — des antiquaires de la Morinie.
— — d'agriculture de la Sarthe.
— — d'agriculture de Béziers.
— — industrielle de Reims.
— — d'agriculture de Boulogne-sur-Mer.
— — centrale d'agriculture du Pas-de-Calais.
— — académique de Laon.

Digitized by Google

Bulletin de la Société industrielle d'Elbeuf.
— — nivernaise.
— — d'émulation de l'Allier.
— — industrielle d'Angers.
— — d'agriculture de Caen.
Journal de la Société d'agriculture des Ardennes.
— — de la morale chrétienne.
Mémoires de la Société dunkerquoise.
— — des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
— — académique de l'Oise.
— — archéologique du midi de la France.
Mémoires de l'Académie impériale de Dijon.
— de l'Académie impériale de Toulouse.
Mémoires de la Société archéologique de la Haute-Saône.
— — des sciences morales et politiques de Seine-et-Oise.
— — d'agriculture, sciences et arts de la Marne.
— — académique de Maine-et-Loire.
— — d'agriculture de l'Aube.
Mémoires de l'Académie du Gard.
— de l'Académie impériale de Metz.
Mémoires de la Société d'histoire de Chalon-sur-Saône.
— — de statistique des Deux-Sèvres.
Revue des sociétés savantes des départements.
— agricole de la Société de Valenciennes.
Travaux de la Société centrale d'agriculture de la Seine-Inférieure.
— — académique de Saint-Quentin.
— — libre d'agriculture de l'Eure.
Journal des Savants.

Digitized by Google

Le Cabinet historique, publié par M. Louis Paris.
Le Cultivateur de la Champagne, publié par M. Ponsart, d'Omey.
Le Sud-Est, publié sous le patronage de la Société d'agriculture de Grenoble.
Bulletin monumental, publié par M. de Caumont.
Revue de l'Art chrétien, publiée sous la direction de M. l'abbé Corblet.

Digitized by Google

EXTRAIT

DES STATUTS DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE XIV.

Le membre nouvellement élu présentera, dans les six premiers mois de sa nomination, un travail sur une question à son choix.

ART. XXI.

Les membres titulaires sont tenus de donner, tous les ans, un travail écrit sur un sujet à leur choix.

ART. XXII.

Les membres correspondants s'engagent à communiquer à l'Académie leurs ouvrages et le fruit de leurs recherches; si l'un d'eux a laissé écouler trois années sans remplir cette obligation, il sera censé renoncer à son titre, et son nom pourra être rayé du tableau.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT D'ORGANISATION INTÉRIEURE.

ART. I.

L'Académie se réunit le deuxième et le quatrième Vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, sauf le cas de convocation extraordinaire. Elle

Digitized by Google

clôt ses séances le deuxième Vendredi du mois d'Août, et fait sa rentrée le deuxième Vendredi de Novembre.

ART. IV.

Les membres de l'Académie et les personnes étrangères à la Compagnie, qui ont à faire des lectures ou des communications, doivent s'inscrire à l'avance au Secrétariat.

ART. V.

A l'exception des travaux des membres de l'Académie, aucune lecture ne peut être faite à la Compagnie, sans que le manuscrit en ait été préalablement soumis à l'examen du bureau.

ART. XV.

Quoique les séances ordinaires ne soient pas publiques, les étrangers peuvent y assister, pourvu qu'ils soient présentés par deux membres.

ART. XXXVI.

Les droits de diplôme sont de dix francs pour les membres titulaires et pour les correspondants (1).

(1) Par décision en date du 8 Janvier 1858, les membres correspondants sont tenus de s'abonner au Recueil des *Travaux de l'Académie*.

Digitized by Google

TABLE DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1861-1862

TOMES XXXVe ET XXXVIe.

L.-F. Clicquot.

Le Carlin, fable, t. II, page 146.
Le Lièvre, apologue, t. II, page 148.

Ch. Givelet.

Visite aux anciennes maisons de Reims, à l'occasion du Congrès archéologique, en Juillet 1861, t. II, p. 14.

Henry et Ch. Loriquet.

Correspondance du duc de Mayenne, publiée sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims, t. I, p. 1.

Th. Jullien.

La Rose, étude historique, physiologique, horticole et entomologique, t. II, p. 49.

E. Lesbazeilles.

A la Jeunesse, poésie, t. II, p. 142.

Leseur.

Rapport sur les concours, t. II, p. 186.

Digitized by Google

CH. LORIQUET.

Papiers provenant de J.-B. Colbert et récemment acquis par la Bibliothèque Impériale et par la Bibliothèque de Reims, t. I, p. 217.

Marque pharmaceutique inscrite sur une fiole en verre appartenant au Musée de Reims, t. II, p. 1.

Des mots *grigner*, *grincer*, *grimacer* et *rechigner*, à propos de l'enseigne des *Quatre-Chats-Grignants* et de celle de *Rechignechat*, à Reims, t. II, p. 130.

Compte-Rendu des travaux de l'année 1861-1862, t. II, p. 160.

ROBILLARD.

Discours d'ouverture de la séance publique, t. II, p. 150.

MAX. SUTAINE.

Nicolas de Son, graveur, t. II, p. 122.

FIN DU TOME XXXVIe.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

ARCHÉOLOGIE.

Pages

Marque pharmaceutique inscrite sur une fiole en verre appartenant au Musée de Reims. — Communication de M. Ch. Loriquet, secrétaire général, 1

Visite aux anciennes maisons de Reims, à l'occasion du Congrès archéologique, en Juillet 1861. — Lecture de M. Ch. Givelet, membre titulaire, 14

BEAUX-ARTS.

La Rose, étude historique, physiologique, horticole et entomologique. — Lecture de M. Th. Jullien, membre titulaire, 49

Nicolas de Son, graveur, par M. Max. Sutaine, membre titulaire, 122

LITTÉRATURE.

Des mots grigner, grincer, grimacer *et* rechigner, *à-propos de l'enseigne des* Quatre-Chats Grignants *et de celle de* Rechignechat, *à Reims.* —Lecture de M. Ch. Loriquet, secrétaire général, 130

A la Jeunesse, poésie, par M. E. Lesbazeilles, membre correspondant, 142

Le Carlin, fable, par M. L.-F. Clicquot, membre titulaire, 146

Le Lièvre, apologue, par le même, 148

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE.

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. Robillard, président annuel, 150

Compte-Rendu des travaux de l'année 1861-1862, par M. Ch. Loriquet, secrétaire général, 160

Rapport sur les concours, par M. Leseur, membre titulaire, 186

Concours de l'année 1862. — *Prix et Médailles*, 203

Programme des concours ouverts pour les années 1863 *et* 1864, 205

Tableau des membres composant l'Académie, 208

Liste des ouvrages adressés à l'Académie Impériale pendant l'année 1861-1862, 212

Extrait des statuts de l'Académie, 221

Extrait du règlement d'organisation intérieure, 221

Table des auteurs pour les tomes XXXVe *et* XXXVIe, 223

Reims, Typographie de P. DUBOIS, rue de l'Arbalète, 9.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06442 1475

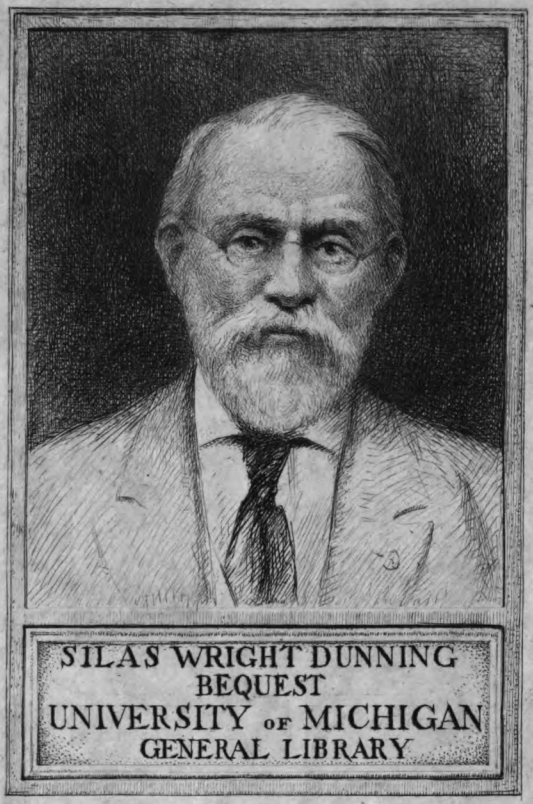

Digitized by Google

Digitized by Google